



4

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *St. Saphorin*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents pages.*

Lausanne, le *20 décembre* 1913.

Pour le Département :

Jr Le Chef du service de police,

J. C. Fiaux



Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions sont du numéro 13 de l'année 1907 au numéro 23 de l'année 1913. Ce que nous certifions. Chéribes, le vingt janvier mil neuf cent quatorze. L'officier de l'état civil:

McConne not.

Registre des mariages A



N° 1

Wohnrau

et

Ferret.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wohnrau, Charles — agriculteur —
célibataire

originaire de Chardonnay sur Morges, domicilié à
Puidoux, né à

rière Honay, le quatre février

mil huit cent quatre-vingt-quatre, fils de

Frédéric Wohnrau, et de

Madelaine, née Palsiger, tous deux à Puidoux,

2. Ferret, Nancy, ménagère
célibataire

originaire de Tulliens, domiciliée à
Epesses, née à

Curtelles, le trente mars,

mil huit cent quatre-vingt-huit, fille de

Eugène Ferret, agriculteur à Curtelles, et de

Eugénie, née Bonnard, décédée.

Comme témoins : 1. Degruddy Jules, agriculteur au tonnet, Puidoux,
2. Dénéreaz Louis, vigneron, au Montillon, Chéribes

Les publications ont eu lieu à Chardonnay le 8 janvier, à Pui-
-doux et Epesses, le 7 janvier, et Tulliens, le 9 jan-
-vier 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chéribes, le vingt-trois janvier mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, actes
de publication à Chardonnay,
Puidoux, Tulliens et Epesses.

Les époux :

Wohnrau Charles
Wohnrau Nancy

Les témoins :

Jules Degruddy
Louis Dénéreaz

L'officier de l'état civil :

McConne not.

Communiqué à Chardonnay, Tulliens
Epesses, le 24.1.14.

N° 2 S. n.

Forney

et

Jaton

p

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Forney, Lucien — agriculteur, —
célibataire, —

originaire de Quidoux — domicilié à

Quidoux, vers le lac de Prêt, — né à

vière Quidoux, — le vingt-neuf avril —

mil huit cent soixante six-huit, — fils de

Henri Forney, agriculteur, — et de

Louise-Henriette, née Parivod, tous deux à Quidoux,

2. Jaton, Hélène, — ménagère, —
célibataire, —

originaire de Foney le Prêt, — domiciliée à

Bottens, — née à

Bottens, — le trois avril —

mil huit cent quatre-vingt dix, — fille de

Marc Jaton, agriculteur à Bottens, — et de

Emma, née Gonin, sa femme, décédée.

Comme témoins : } 1. Grandchamp Louis,
2. Sellen Alfred tous deux vigneron à Hexbres.

Les publications ont eu lieu à Quidoux, le 21 février, à Bottens
le 22 février, et à Foney le Prêt le 23 février 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Hexbres, le onze mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
certificats de publications à Quidoux, à Bottens et à Foney le Prêt.

Les époux :

Lucien Forney
Hélène Forney

Les témoins :

Louis Grandchamp
Sellen Alfred

Communiqué à Bottens et Foney le Prêt le 12. 3. 14.

L'officier de l'état civil :
M. Comme not.

Registre des mariages A.

N° 3
Mounoud
et
Leyraz.
1.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mounoud, Jules, facteur postal
célibataire

originaire des Thioleyres, domicilié à
Corcelles près Yverne, né à
Corcelles, le six-neuf juillet
mil huit cent quatre-vingt, fils de
défunt Alfred Mounoud, et de
Marie, née Pully, sa femme, à Corcelles,

2. Leyraz, Lina, sans profession,
célibataire,

originaire de Saint Saphorin (Lausanne) domiciliée à
aux Puyres vers Chardonne, née à
aux Puyres, le douze septembre
mil huit cent quatre-vingt-sept, fille de
Louis Leyraz, vigneron, et de
Henriette née Dériéaz, tous deux aux Puyres.

Comme témoins :
1. Leyraz, Louis, père
2. Leyraz, Alois, frère del'épouse.

Les publications ont eu lieu à Corcelles et Chardonne, le 7 mars,
aux Thioleyres le huit mars et à Saint Saphorin, le 9
mars 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chardonne, le vingt-cinq mars mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

certificat de publication délivré le
27 mars 1914 par l'officier de
l'état civil de Corcelles près
Yverne.

Les époux :

Jules Mounoud
Lina Mounoud.

Les témoins :

L. Leyraz
A. Leyraz.

L'officier de l'état civil :

M. Bonne

Communiqué à Corcelles, aux Thioleyres,
et à Chardonne, le 27.3.14.

N° H. A. n.

Hohler

et

Arnaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hohler, Gustave
célibataire
commis C. F. F.

originaire de Landiswil (Berne) domicilié à
Bea, né à

Chabres, le neuf juin
mil huit cent quatre-vingt-six, fils de

Emile Hohler, vigneron et de
Lucie, née Maunoud, - à Chabres,

2. Arnaud, Hline - Marie,
célébataire,
sans profession,

originaire de Oron-le-Château, domiciliée à
Versois, née à

Versois le quinze mai
mil huit cent quatre-vingt-huit, fille de

Jean-David-Antoine Arnaud, décédé et de
Sophie-Rosine, née Tschangy, se voue à Versois.

Comme témoins : 1. Hohler Emile, présumé
2. Perrin, Eugène, agriculteur à Orge.

Les publications ont eu lieu à Bea le 12 février, à Oron-le-Château
le 14 février, à Argles et à Versois, le 16 février 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chabres, le deux avril mil neufcent quatorze.

Pièces déposées :

certificat de publication publié
par l'officier de l'état
civil de Bea, le 16 mars 1914.

Les époux :

Hohler G.
Marie Arnaud

Les témoins :

Hohler Emile
Perrin Eugène

L'officier de l'état civil :

Alphonse not.

Communiqué à Landiswil, à Bea,
à Oron-le-Château, et à Versois,
le 2. 4. 14.

Suivant une notification du Bureau cantonal de l'état civil de Genève il résulte que en application de l'art. 36 de l'ordonnance fédérale du 25 février 1910 Hohler Gustave et sa famille ont été élus citoyens genevois conformément à la commune de Genève le 1 mars 1927
Inséré le 15 juin 1928
l'officier de l'état civil
Birtin

Registre des mariages A.

N° 5. A. r.

Paley,

Belaz.

p

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paley, Ernest-Robert, célibataire,
gardé-malade,originaire de Pruidoux, domicilié à Nyon, né à
à Epuses, né à

le dix-neuf mars,

mil huit cent quatre-vingt-huit, fils de

Henri Paley, vigneron, et de
Elise, née Glane, à Pruidoux,2. Belaz, Louise-Marie, célibataire,
gardé-malade,originaire de Mont-la-Ville, domiciliée à
originaire de L'Abbaye, domiciliée à
née àMont-la-Ville le onze octobre

mil huit cent septante-neuf, fille de

Samuel-Marc-Alexandre Belaz, linier, et de
Laure-Marie, née Choua, à L'Abbaye,Comme témoins : } 1. Simon Simé, tous deux vignerons, de
} 2. Légeret Oscar, Clerbes, domiciliés.Les publications ont eu lieu à L'Abbaye, et à Nyon, le 3
avril, à Pruidoux, et à Mont-la-Ville, le 4 avril 1914.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Clerbes le premier mai mil huit cent quatorze.

Pièces déposées :

certificat de publication de
lire par l'officier de l'état
civil de Nyon, le 22
avril 1914.

Les époux :

Robert Paley
Louise Paley

Les témoins :

A. Simon.
O. Légeret.

L'officier de l'état civil :

M. Lott.Communiqué à L'Abbaye, à Nyon,
et à Mont-la-Ville, le 1.5.14.

N° 6. S.

Cosy

et
Rey.

P.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cosy, Francis, vigneron,
célibataire,

originaire de Puidoux, domicilié à

Saint Saphorin, né à

Saint Saphorin, le neuf juin

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Marc-François-Léon Cosy et de

Aline-Caroline, née Puehonnet, tous deux décédés,

2. Rey, Henriette-Olga couturière,
célibataire,

originaire de Chêne-Pouarg (Genève) domiciliée à

Cully, née à

Argle le vingt juillet

mil huit cent quatre-vingt-six, fille de

Léon-Antoine Rey, décédé et de

Marie-Rosine-Thérèse, née Luthold, d'Argle.

Comme témoins :
1. Denard, Robert, de Puidoux, vigneron à Saint Saphorin
2. Jager Robert, commis c. T. T. à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Puidoux, Saint Saphorin, Chêne-Pouarg et Cully, le 1er mai 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chêne-Pouarg le tranti mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

actes de naissance des 2 époux
actes de publication à Puidoux,
Saint Saphorin, Chêne-Pouarg
et Cully.

Les époux :

Francis Cosy
Olga Cosy

Les témoins :

Robert Denard
Robert Jager

L'officier de l'état civil :

Meunier Ed.

Communiqué à Chêne-Pouarg et Cully, le 20.5.14.

Registre des mariages A.

No 7. s. r.
Rapaz
et
Ligeret
c

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rapaz Abram Alexandre jardinier
ce libataire

originaire de Bea domicilié à
Chebbres né à
Bea le vingt-sept février
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Henri-Gabriel-François Rapaz et de
Françoise dite Fanny née Dreyer, tous deux décédés

2. Ligeret Louise repasseuse
ce libataire

originaire de Chebbres domiciliée à
Chebbres née à
Chebbres le vingt-six décembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Louis Ligeret et de
Louise née Tache, sa veuve à Chebbres.

Comme témoins :
1. Décosterd Emile, d'Essertis, employé de bureau, à Chebbres.
2. Baccaglio Antoine, de Bellio (Italie) gypcier, à Chebbres.

Les publications ont eu lieu à Bea et Chebbres le 17
septembre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chebbres le deux octobre mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

actes de naissance des 2 époux.
actes de publications à Bea
et Chebbres.

Les époux :

Alexandre Rapaz
Louise Rapaz

Les témoins :

Emile Décosterd
Ant. Baccaglio

L'officier de l'état civil :
J. J. J.

Communiqué à Bea, le
8. X. 14.

N^o 8 r. p.Dumard

et

Darbelle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumard Ami ———— typographe ————
célibataire ————originaire de Forel et Villard-Mendraz (Suisse) ———— domicilié à
Chebbes (Vaud, Suisse) ———— né à
Chebbes ———— le vingt-trois août ————
——— mil huit cent quatre-vingt-dix ———— fils de
Henri Dumard, décédé ———— et de
Adèle, née Grandchamp, sa veuve, à Chebbes. ————2. Darbelle Eugénie - Angèle, demoiselle de magasin
célibataire ————originaire de Valgrisenche (Cunio, Italie) ———— domiciliée à
Remens - Village ———— née à
Lausanne (Suisse) ———— le vingt-un septembre ————
——— mil huit cent quatre-vingt-dix ———— fille de
Joseph - Venance Darbelle, ramoneur ———— et de
Adèle née Dapraz, sa femme, tous deux à Remens. ————Comme témoins : } 1. Hauswirth Théophile négociant à Chebbes
2. Brugger Henri à Chebbes. ————Les publications ont eu lieu à Forel, Villard-Mendraz et Remens le
6 août, Chebbes le 4 août, et Valgrisenche le 20 septembre
1914. ————Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Chebbes le dix-neuf octobre mil-neuf cent quatorze

Pièces déposées :

actes de naissance des 2 époux
actes de publications à Forel,
Villard-Mendraz, Remens,
Chebbes et Valgrisenche. ————

Les époux :

Dumard Ami
Darbelle - Angèle

Les témoins :

Hauswirth Théophile.
Brugger Henri

L'officier de l'état civil :

[Signature]

5.1.14.

Registre des mariages A.

N° 9

Berney

et

Forestier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berney Henri - Georges,
 célibataire,
 charpentier - menuisier,
 originaire de l'Abbaye, domicilié à
 Bas du Chenit, (Prassus) né à
 Bas du Chenit le quinze février
 mil huit cent soixante - quinze, fils de
 Berney Eugène - Constant, charpentier, et de
 Alice - Marie, née Meylan, les deux au Bas du Chenit;

2. Forestier Berthe - Louise,
 célibataire,
 ménagère,
 originaire de Cully, Lutry, Riez et Jongny, domiciliée à
 Chardonne (Faully) née à
 Chardonne le six - huit janvier
 mil huit cent quatre - vingt - sept, fille de
 Forestier Jules, agriculteur à Faully, et de
 Caroline, née Raymond, décédée.

Comme témoins :
 1. Steffen Jean tous deux résidents à
 2. Dénériaz Charles Saint Saphorin.

Les publications ont eu lieu à l'Abbaye, au Prassus, au Sentier, à Cully
 à Lutry, à Riez, à Jongny, à Chardonne, pendant le temps
 légal, - du premier au vingt octobre 1944.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint Saphorin le six novembre mil neufcent quatorze

Pièces déposées :

certificat de publication de
 lire par l'officier de l'état
 civil du Prassus, le 26 octobre
 1944.

Les époux :

Henri Berney
 Berthe Berney

Les témoins :

Dean Steffen
 Eugène Dénériaz

L'officier de l'état civil :

M. Courne not.

Communiqué à l'Abbaye, au Prassus,
 au Sentier, à Cully, à Lutry, à Riez,
 à Jongny, et à Chardonne, le
 7. 11. 44.

N° 10

Käser

et

Hug

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Käser Paul-Adrien-Valentin — agriculteur, —
 veuf de Ida née Hug dët le (13 avril 1911) —
 treize avril mil neuf cent onze —
 originaire de Leimiswil — (Berne) — domicilié à
 Oranches (Vaud) — né à
 Oranches — le premier septembre —
 mil huit cent cinquante-sept — fils de
 Käser Jacob-Schritt — et de
 Pauline-Madeleine, née Durussel, à Oranches.

2. Hug Elise, née Mounoud, —
 veuve de Edouard Hug dët le (25 octobre 1912) —
 vingt-cinq octobre mil neuf cent douze. —
 originaire de Buchillon (Fribourg) — domiciliée à
 Chesbres, — née à
 Corcelles près Payerne; le douze décembre —
 mil huit cent soixante-un, — fille de
 Louis Mounoud, — et de
 Louise née Hermann, à Corcelles près Payerne.

Comme témoins : } 1. Vautravers, Edouard, marichal-ferrant à Genève.
 } 2. Durussel Félix, agriculteur à Oranches.

Les publications ont eu lieu à Oranches le 4 novembre, à Chesbres
 et à Leimiswil le 5 novembre et à Buchillon (Fribourg)
 le 6 novembre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chesbres le vingt-huit novembre mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Certificat de publication
 de livre par l'officier de l'état
 civil à Oranches, le 18 novem-
 bre 1914.

Les époux :

Käser Adrien
 Käser Elise

Les témoins :

E. Vautravers
 Fr. Durussel

L'officier de l'état civil :

Alphonse [Signature]

Communiqué à Leimiswil, Oran-
 ches et Buchillon le 30.XI.14.

Registre des mariages A.

N° 11

Décosterd

et

Freiburghaus.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Décosterd Emile, employé de bureau, veuf de Mme, née Feiler, depuis le premier juin mil neuf cent treize, originaire de Esertes, domicilié à Crémiers, né à Crémiers, le trente mars mil huit cent quatre-vingt-trois, fils de Jean-Louis Décosterd, agriculteur, et de Julie, née Mounoud, tous deux à Crémiers,
2. Freiburghaus Rosa, garde-malade, célibataire,

originaire de Neuenegg, au canton de Berne, domiciliée à Chexbres, née à Chexbres, Neuenegg, le dix-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre, fille de Samuel Freiburghaus, décédé, et de Catherine, née Hadex, sa veuve à Neuenegg.

Comme témoins : 1. Décosterd Louis, employé de bureau, tous deux à Chexbres.
2. Leuba Dalci, cuisinière

Les publications ont eu lieu à Esertes et Neuenegg, le 21 novembre et Crémiers et Chexbres, le 20 novembre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres, le neuf décembre mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux
certificat de décès de Décosterd
Mme,
actes de publication à Esertes,
Crémiers, Neuenegg, et Chex-
bres.

Les époux :

Emile Décosterd
Rosa Freiburghaus

Les témoins :

La Décosterd
Dalci Leuba
Louise Badoux

L'officier de l'état civil :

Alphonse Dot.

Communiqué à Esertes et Neuenegg,
le 10. 12. 14.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Le numéro 11 à la page 11, est celui de la dernière inscription faite pendant l'année 1914. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. Un double a été remis aujourd'hui à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi. Chexbres, le 5 janvier 1915.

Alphonse Dot.



N° 1 A. n.
Bron Oscar
 et
Bron Aline-Valentine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. ~~neuf mars mil neuf~~
Bron Oscar, vigneron, célibataire,

originaire de Saint Saphorin, domicilié à

Rivaz, né à

Saint Saphorin, le deux juillet

mil huit cent quatre-vingt-onze, fils de

Bron François-David, vigneron, et de

Hélène-Marie, née Michoud, tous deux à Rivaz,

2. Bron Aline-Valentine, sans profession, célibataire,

originaire de Saint Saphorin, domiciliée à

Crémière, née à

Crémière, le sept octobre

mil huit cent quatre-vingt-onze, fille de

Bron Vincent-Jules-Gustave, agriculteur, et de

Marie, née Rogivud, les deux à Crémière.

Comme témoins :
 1. Fellay Robert et Louis, frères, boulangers
 2. d'Chambres.

Les publications ont eu lieu à S. Saphorin et Rivaz le 12 février, et à Chardonne, le 13 février 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chambres, le neuf mars mil neuf cent quinze.
 La radiation dans son entier de la première ligne de l'acte est approuvée.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
 actes de publication à Rivaz, à S. Saphorin, et à Chardonne.

Les époux :

Oscar Bron
Valentine Bron

Les témoins :

R. Fellay
L. Fellay

L'officier de l'état civil :

McConne

Communiqué à Cortina, le 10.3.15.

Registre des mariages A.

N° 2. n.

Koch

et

Steinhauser

Par jugement du Tribunal du district de Lavaux, rendu en date du 27 décembre 1916, déclaré définitif et exécutoire le 24 mars 1917, le mariage inscrit ci-contre a été dissout par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inséré le 31 décembre 1917.

L'officier de l'état civil :

Meunier *sd.*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Koch, Daniel,

journalier

célibataire,

originaire de Lutry, domicilié à

Chexbres, né à

Villars-Tiercelin le vingt-huit août

mil huit cent soixante-onze, fils de

Abram-Louis Koch, et de

Anne-Henriette, née Curtet, tous deux décédés.

2. Steinhauser, Jeanette-Charlotte, née Maury,

veuve de François-Louis Steinhauser, dès le 12 février 1913,

agriculteur,

originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à

Reublens (Vaud), née à

Oron la Ville le vingt-cinq mai

mil huit cent soixante,

Marie-David-Samuel Maury, et de

Marguerite, née Crisinel, tous deux décédés.

Comme témoins :
 1. Rogivue Adolphe, vigneron à Chardonne
 2. Bruggen Théophile, vigneron à Chexbres.

Les publications ont eu lieu à Lutry et Chexbres le 28 avril, à Guggisberg le 30 avril et à Reublens le 29 avril 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le vingt-six mai mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
 (extraits) actes de décès de Stein-
 hauser François-Louis, acte de
 mariage Steinhauser-Maury.

Les époux :

Daniel Koch,
 Charlotte Koch

Les témoins :

Bruggen Théophile
 Adolphe Rogivue

L'officier de l'état civil :

Meunier *sd.*

Communiqué à Lutry, à Guggisberg
 et à Reublens

N° 3.

Baccaglio

et
Bron

J

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baccaglio, Laurent,
célibataire,
plâtrier - peintre
originaire de Cellio, province de Novare, Italie, domicilié à
Chexbres, né à
Chexbres, le vingt-deux mai
mil huit cent quatre-vingt-dix, fils de,
Baccaglio, Antoine - Marie - Joseph, maître gypcier, et de
Fanny - Virginie, née Dupraz, tous deux, à Chexbres,

2. Bron, Hélène,
célibataire,
ménagère,
originaire de Saint Saphorin, Lavaux, domiciliée à
Chexbres, née à
Chexbres, le vingt novembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze, fille de
Bron, Adrien, vigneron, et de
Henriette, née Destraz, tous deux à Chexbres.

Comme témoins :
1. Pastoldo, Charles, ferblantier à Chexbres
2. Duffi, Marcel, allié Jacob, à Lignières.

Les publications ont eu lieu à Cellio le 25 avril, à Chexbres de
S. Saphorin, le 9 avril 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le deux juin mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés,
consentements des pères et mères des fiancés,
certificat de publication à Cellio, à
Chexbres, et à S. Saphorin, autorisation du
dept. de justice et police du 25 mai 1915.

Les époux :

Baccaglio Laurent
Baccaglio Hélène

Les témoins :

Pastoldo Charles
Duffi Marcel

L'officier de l'état civil :

Blasone Dor.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
le 2. 6. 15.

Registre des mariages A.

N° 4

Chappuis

et

Lütthi

R

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis, Charles Benjamin
 célibataire
 employé de bureau
 originaire de Rivaz domicilié à
Puidoux, Pray Romont né à
Puidoux le dix-neuf avril
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Charles Chappuis, agriculteur à Puidoux et de
Fanny, née Chevally, décédée.

2. Lütthi, Elise
 célibataire
 sans profession
 originaire de Lauperswil au canton de Berne domiciliée à
Madretsch (Berne) née à
Madretsch le treize septembre
mil huit cent quatre-vingt-douze, fille de
Jacob Lütthi, mécanicien et de
Elise, née Studer, tous deux à Madretsch.

Comme témoins : } 1. Chappuis Emile, feu Simon, rentier à Puidoux.
 } 2. Chappuis John, instituteur à Chavilly-Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Rivaz et Puidoux le 10 juillet,
 à Lauperswil le 11 juillet, et à Madretsch le 12 juillet 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chéribres, le quatre août mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés,
actes de publication à Rivaz,
Puidoux, Lauperswil et
Madretsch.

Les époux :

Charles Benjamin Chappuis
Elise Chappuis-Lütthi

Les témoins :

Emile Chappuis
J. Chappuis

L'officier de l'état civil :

John Chappuis

Communiqué à Lauperswil et
Madretsch le 4. 8. 15

N° 5.
Cossy
 et
Wohrrau.
 P

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cossy Adrien agriculteur, —
 veuf de Sophie née Grandchamp, d'et le seize mars
 mil neuf cent quinze, —
 originaire de Tuidous domicilié à
Tuidous, la Corbessière, — né à
la Corbessière, — le quatre février —
 mil huit cent soixante trois, — fils de
Jean-François Cossy, — et de
Jeane Susanne, née Manigley, tous deux décédés. —
 2. Wohrrau Elisa, — ménagère, —
 célibataire, —

originaire de Chardonnay d'Alorges, — domiciliée à
Tuidous, Paully, — née à
rière Saint-Léger — le treize novembre —
 mil huit cent quatre-vingt-deux, — fille de
Frédéric Wohrrau, agriculteur, — et de
Madelaine, née Balsiger, tous deux à Paully. —

Comme témoins : { 1. Ami Lévesque, cafetier } tous deux à
 { 2. Robert Pellay boulanger } Chéabres.

Les publications ont eu lieu à Tuidous et Chardonnay le 29
 juillet 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chéabres, le trois septembre mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
 acte de décès de Cossy Sophie
 actes de publication à Tuidous
 et Chardonnay.

Les époux :

Adrien Cossy
Elisa Cossy.

Les témoins :

Ami Lévesque
R. Pellay

L'officier de l'état civil :

M. J. J. J.

Communiqué à Chardonnay
 le 3. 9. 15.

Registre des mariages A.

N° 6.

Gerzner
et
Kintler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gerzner, Gottfried — vannier
célibataire

originaire de Einsiedeln / Schwyz domicilié à
Publoz rive Puidoux né à
Einsiedeln le deux janvier
mil huit cent quatre-vingt-douze, fils de
Augustin Gerzner, vannier, et de
Agathe, née Debon, a^e Chambéry (France).

2. Kintler, Marie Justine — vannière
célibataire

originaire de Schwyz domiciliée à
Publoz rive Puidoux, née à
Lausanne le vingt-sept septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, fille de
Jean Ferdinand Kintler, domicile inconnu, et de
Marie-Catherine-Chérie, née Graf, décédée.

Comme témoins :
1. Ostertag, Marius, a^e Attalens, vannier, a^e Publoz,
2. Wyss, François, vannier, de Schwyz, a^e Publoz.

Les publications ont eu lieu à Puidoux le 16 octobre, à
Einsiedeln le 18 octobre et à Schwyz le 20 octobre
1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cherbes, le cinq novembre mil neuf cent quinze.
Approuvé la radiation de la lettre, et dans le corps du mot Schwyz
le mot "douze" à la huitième ligne, est à remplacer par, quatorze.

Pièces déposées :
actes de naissance des fiancés,
consentement de la tutrice de la
fiancée.
actes de publication a^e Puidoux,
Einsiedeln et Schwyz.

Les époux :
Gerzner
Marie Gerzner

Les témoins :
Ostertag Marius
François Wyss

L'officier de l'état civil :
Monne not.

Communiqué à Einsiedeln et
Schwyz le 8. 11. 15.

N^o 7.
Mackenzie
 et
Marullaz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mackenzie Alexandre-Alphonse, négociant
 célibataire,

^{naturalisé britannique}
 originaire de Strassgarne (Ecosse) domicilié à
Cheabres né à

Portrose (Ecosse) le vingt-neuf juin
mil huit cent quatre-vingt-onze, fils de
John Mackenzie, tailleur, à Nairn (Ecosse), et de
Fanny-Eva, née Junod, décédée.

2. Marullaz Jeanne, institutrice,
 célibataire,

^{naturalisée française}
 originaire de Morzine (Haute-Savoie) domiciliée à
Puidoux née à

Orbe le sept avril
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
François Marullaz et de
Justine Diserent, née Coigny, tous deux décédés.

Comme témoins :
 1. Mackenzie Hilda, institutrice, à Cheabres.
 2. Chappuis Adrien, agriculteur, à Puidoux.

Les publications ont eu lieu à Cheabres, le 20 octobre et à Puidoux
 le 20 octobre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cheabres, le vingt-deux novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

acte de naissance des fiancés.
 " de publication à Cheabres
 et à Puidoux.
 déclaration du Consul britannique.
 certificat de rapacité matrimoniale
 de la fiancée.
 acte de décès des parents Marullaz.
 autorisation du Département.

Communiqué à la Chancellerie
 en 2 exemplaires le 27.11.15.

Les époux :

A. Mackenzie
J. Mackenzie

Les témoins :

H. Mackenzie
A. Chappuis
E. Duvay A. Blanc

L'officier de l'état civil :

M. Bonne hor.

Registre des mariages A.

N° 8.

Leyvraz

et

Destraz.

P

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leyvraz Paul. Louis — agriculteur,
célibataire,originaire de Tuidoub, — domicilié à
Tuidoub, — né à
Tuidoub, — le 18 juin— mil huit cent quatre-vingt-neuf — fils de
François-Emile Leyvraz, agriculteur, — et de
Marie, née Chevalley, sa femme, les deux à Tuidoub.2. Destraz Clara Ida, — ménagère,
célibataire,originaire de Essertes, — domiciliée à
Essertes, — née à
Essertes — le 1er juin— mil huit cent quatre-vingt-huit, — fille de
Jules-Louis Destraz, agriculteur, — et de
Jenny, née Gillieron, sa femme, les deux à Essertes.Comme témoins : } 1. Gillieron Gustave, négociant, à Chebres.
2. Grunder Auguste, sellier, à ChebresLes publications ont eu lieu à Tuidoub le 18 novembre, et
à Essertes le 19 novembre 1915.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Chebres, le huit décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.
de publication à Tui-
doub et à Essertes.

Les époux :

Paul Leyvraz
Clara Leyvraz.

Les témoins :

Gillieron
A Grunder

L'officier de l'état civil :

AlphonseCommuniqué à Essertes, le 8. 12. 15.

N° 9.
Grunder
 et
Rapin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grunder, Christian Auguste, sellier,
célibataire,

originaire de Wechigen, Ulzigen (Berne) domicilié à
Cheabres, né à
Cheabres le huit janvier,

mil huit cent quatre-vingt-trois, fils de
Christian Grunder, sellier, et de
Eugénie, née Devaud, à Cheabres,

2. Rapin, Cécile Marie, sans profession,
célibataire,

originaire de Corcelles près Payerne, domiciliée à
Cully, précédemment à Cheabres, née à
Cully, le treize août

mil huit cent quatre-vingt-dix, fille de
Sophie Rapin, à Cully, et de

Comme témoins :
 1. Louis Petitpierre, économe à Cheabres,
 2. Grunder Robert, employé C.F.T., à Genève.

Les publications ont eu lieu à Wechigen et à Cheabres, le 17
septembre, à Cully le 18 septembre, et à Corcelles
le 20 septembre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cheabres, le dix-sept décembre mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.
de publication à Wechigen,
Cheabres, Cully et Corcelles.

Les époux :

Auguste Grunder
Cécile Grunder.

Les témoins :

Louis Petitpierre,
Robert Grunder.

L'officier de l'état civil :

Alcenne Dor.

Communiqué à Wechigen et à Cor-
celles, le 21.12.15.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Le numéro 9 à la page 20 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1915. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. Un double est remis aujourd'hui à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi. Cheabres, le 6 janvier 1916. L'officier de l'état civil : Alcenne Dor.



Registre des mariages A.

N^o 1.Wenger

et

Jacquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wenger, Alois vigneron, célibataire,originaire de Grindelwald (Berne) domicilié à Rivaz né àruë Chabret le vingt quatre août mil huit cent quatre vingt six fils deRodolphe Wenger, décédé et de Sophie, née Cherpillod, sa veuve à Rivaz2. Jacquier, Berthe, minagère, célibataire,originaire de Saride (Valais) domiciliée à Rivaz née àRivaz le huit janvier mil huit cent quatre vingt huit fille deJoseph Jacquier, vigneron et de Adèle, née Gillieron, tous deux à Rivaz.Comme témoins :
1. Jacquier Joseph tout deux vigneron, domiciliés
2. Dinériaz Louis à Rivaz, b²^{me} ruë ChabretLes publications ont eu lieu à Rivaz le 5 janvier, à Grindelwald et Saride le 6 janvier 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chabret, le vingt un janvier mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.
" de publication à Rivaz,
Grindelwald et Saride.

Les époux :

Alois WengerBerthe Wenger

Les témoins :

Jacquier JosephLouis Dinériaz

L'officier de l'état civil :

Alphonse

Communiqué à Grindelwald et Saride le 27.1.16.

N° 2.

Décosterd

et

Pinget

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Décosterd, Paul ——— laitier, ———
célibataire, ———

originaire de Essertel, ——— domicilié à
Cremière, Puidoux, ——— né à
Cremière, Puidoux, ——— le vingt-un octobre ———
——— mil huit cent quatre-vingt-six, ——— fils de
Jean-Louis Décosterd, agriculteur, ——— et de
Julie née Mounoud, tous deux à Cremière, Puidoux, ———

2. Pinget, Lia ——— ménagère, ———
célibataire, ———

originaire de Lutry, ——— domiciliée à
Cremière, Chardonne, ——— née à
Cremière, Chardonne, le six juillet ———
——— mil huit cent quatre-vingt-quatorze, fille de
Eugène Pinget, décédé ——— et de
Elise-Julie, née Duvicé, sa veuve, à Cremière Chardonne.

Comme témoins : { 1. } Décosterd Louis et Emile, frères, tous deux
2. } employés de bureau, à Cremière, Puidoux.

Les publications ont eu lieu à Puidoux et Lutry le 21 janvier, à
Essertel et Chardonne le 22 janvier 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Essertel, le seize février mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux ;
acte de publication à Essertel,
Puidoux, Lutry et Chardonne.

Les époux :

Paul Décosterd
Lia Décosterd

Les témoins :

L. Décosterd
Emile Décosterd

Communiqué à Essertel et Lutry, et
Chardonne, le 16. 2. 16.

L'officier de l'état civil :

Mcconné Not.

Registre des mariages A.

N° 3.

Schneider

et

Ligeret

p

Rectification

Le Département de Justice et Police du canton de Vaud ordonne la rectification de l'acte de mariage ci-contre, en ce sens que :

- 1) le prénom de l'époux soit "Ernst" et non Ernest;
- 2) que les prénoms du père de l'époux soient "Rudolf Robert" et non Robert seulement;
- 3) que le prénom de la mère de l'époux soit "Rosina" et non Rosine.

Chesbres, le 20 mai 1916,

l'officier de l'état civil:

Rob. Seybold

Communiqué au Département de Justice et Police à Lausanne et à l'état civil de Rappertswil (Berne)

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneider, Ernest, ———— serrurier ————
célibataire, ————

originaire de Rappertswil, (canton de Berne), ———— domicilié à
Chesbres, ———— né à

Biberist (canton de Soleure), le dix huit novembre ————
mil huit cent quatre-vingt-treize, ———— fils de

Robert Schneider, serrurier à Berne, ———— et de
Rosine, née Burri, décidée. ————

2. Ligeret, Julia, ———— ménagère, ————
célibataire, ————

originaire de Puidoux, ———— domiciliée à
au Montillerière Chesbres, ———— née à

au Montiller ———— le quatre janvier ————
mil huit cent quatre-vingt-quatorze, fille de

Julien Ligeret, vigneron, ———— et de
Sophie, née Grandchamp, tous deux à Chesbres. ————

Comme témoins : { 1. Ligeret Julien, père de l'épouse. ————
2. Nagele Robert, maréchal à Chesbres. ————

Les publications ont eu lieu à Chesbres et à Puidoux, le 7 jan-
vier, et à Rappertswil le 8 janvier 1916. ————

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chesbres le vingt six février mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.
de publications à Rappertswil, Chesbres et Puidoux.

Les époux :

Ernest Schneider
Julia Schneider

Les témoins :

Julien Ligeret
Nagele Robert

L'officier de l'état civil :

Alonne not.

Communiqué à Rappertswil
le 26. 2. 16.

N° 4

Comne

et

Daenzer

C

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Comne, Albert, _____ agriculteur, _____
 veuf de Sophie, née Rubakel, déc. le sept février _____
 mil neuf cent douze, _____
 originaire de Cheabres, _____ domicilié à
Cheabres, _____ né à
Cheabres, _____ le vingt-cinq novembre _____
 mil huit cent soixante-dix-neuf, _____ fils de
François Comne, décédé _____ et de
Julie, née Chevalby, sa veuve, a^e Cheabres, _____
2. Daenzer, Bertha _____ ménagère, _____
 célibataire, _____

originaire de Kandergrund (canton de Berne), _____ domiciliée à
Château d'Oes (Les Granges) _____ née à
Maulés, canton de Fribourg, le huit novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze, _____ fille de
Friedric Daenzer, agriculteur, _____ et de
Anna, née Abual, tous deux aus Granges. _____

Comme témoins : { 1. Daenzer Christian, agriculteur, aus Granges _____
 2. Comne, Alice, a^e Cheabres _____

Les publications ont eu lieu à Cheabres le 6 février, Kander-
grund et Château d'Oes le 8 février 1916. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cheabres, le vingt-neuf février mil neuf cent seize. _____

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.
 " de décès de Comne Sophie.
 " de publication à Cheabres,
Kandergrund et Château d'Oes.

Les époux :

Comne AlbertComne Bertha

Les témoins :

Daenzer Christian Château d'Oes
Alice Comne Cheabres

Communiqué à Kandergrund et
Château d'Oes le 3. 3. 16.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 5

Cavel

et

Ducrot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cavel, Louis François — vigneron, —
célibataire, —originaire de Chardonne, — domicilié à
Saint-Saphorin, — né à
Chardonne — le vingt-huit mars —
— mil huit cent cinquante-un, — fils de
Jean-François-Henri Cavel, — et de
Jeanne, née Jenton, tous deux décédés, —2. Ducrot, Anna, — ménagère, —
célibataire, —originaire de Chardonne, — domiciliée à
Saint-Saphorin, — née à
Chardonne, — le onze mai —
— mil huit cent quatre-vingt-un, — fille de
Pierre-François Ducrot, — et de
Louise, née Grandchamp, tous deux décédés, —Comme témoins : { 1. Cich, Alfred, menuisier, } tous deux à
2. Katabouille, Emile, charron } Chebres. —Les publications ont eu lieu à Saint-Saphorin le 18 janvier, —
et Chardonne le 19 janvier 1916. —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chebres, le vingt-trois mars mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.
" publication à St Sapho-
rin et Chardonne. —
opposition Dufour. —
contestation et opposition.
déclaration du Greffe du Tri-
bunal de Lausanne, du 18.3.16
constatant qu'aucune action en interdi-
ction de mariage n'a été ouverte. —
Communiqué à Chardonne le
23.3.16.

Les époux :

Louis Cavel
M^{me} Cavel Ducrot

Les témoins :

Cich
J. Katabouille

L'officier de l'état civil :

M. Courte

N° 6.

Cornu

et

Descloux

Est jugé par le Tribunal de Montagny le 13 mai 1931, déclaré définitif et exécutoire le 8 mai 1931. Le Tribunal de Montagny a déclaré par le divorce le mariage Cornu-Descloux, inscrit ci-dessus. Le Tribunal a fait à 2 ans le délai pendant lequel la femme ne peut se remarquer.

Fait le 13 mai 1931

L'officier de l'état civil

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornu, Alois, boucher,
célibataire,

originaire de Chamblon, (Vaud), domicilié à
Evian-les-Bains, né à

rière Puidoux le vingt-cinq avril
mil huit cent huitante-six, fils de

Constant Cornu, menuisier, absent, et de
Fanny, née Fonjallaz, à Chesbres.

2. Descloux, Bertha, couturière,
célibataire,

originaire de Romanens (Fribourg), domiciliée à
Evian-les-Bains, née à

Fribourg le quatre mars
mil huit cent quatre-vingt-quinze, fille de

Joseph-Antoine Descloux, cédé, et de
Louise, née Roulin, sa veuve, à Attalens.

Comme témoins :
1. Meyer Louise, fille de Salle, à Trey.
2. Descloux Louis, valet de chambre, à Montreux.

Les publications ont eu lieu à Chamblon, le 11 février, Evian-les-Bains le 17 février, et à Romanens le 8 mars 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chesbres, le vingt-neuf mars mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

certificat de publication délivré
le 19 mars 1916 par l'officier
de l'état civil de Montagny.

Les époux :

Cornu Alois
Bertha Cornu

Les témoins :

Louise Meyer
Louis Descloux

L'officier de l'état civil :

Monne

Communiqué à Chamblon, Evian-les-Bains et Romanens le
29.3.16.

Registre des mariages A.

N^o 7. 1.
Chevalley
et
Degruffy.
9 1

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Alfred, agriculteur,
célibataire,

originaire de Tuidoux, domicilié à
Longchamp rière Tuidoux, né à
rière Tuidoux, le neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze, fils de
Victor Chevalley, et de
Rosalie-Louise, née Chevalley, agriculteurs à Tuidoux,

2. Degruffy Elisa-Sophie, ménagère,
célibataire,

originaire de Saint-Saphorin, domiciliée à
au Monnet, rière Tuidoux, née à
rière Tuidoux, le deux décembre
mil huit cent quatre-vingt-seize, fille de
Jules Degruffy, et de
Louise, née Chevalley, agriculteurs à Tuidoux.

Comme témoins : } 1. Gillieron Jules, chef de gare, } tous deux à
} 2. Chevalley Louis, agriculteur C.F.F. } Chebres.

Les publications ont eu lieu à Tuidoux et Saint-Saphorin
le 6 avril 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chebres, le vingt-six avril mil-neuf cent seize.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.
" de publication à Tuidoux
et Saint-Saphorin.
consentement des parents de
la fiancée.

Les époux :

Alfred Chevalley
Elisa Sophie Chevalley.

Les témoins :

Jules Gillieron
Chevalley Louis

Communiqué _____

L'officier de l'état civil :

Almond adv.

N^o 8. 1.Ligeretet
Henchoz

c

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ligeret, Emile-Henri — comptable,
célibataire,originaire de Cheabres, domicilié àSaint-Saphorin (Lavau), né àSaint-Saphorin le vingt-cinq décembremil huit cent quatre-vingt-un, fils deEmile Ligeret, cafetier, et deJulie, née Joseph, tous deux à St-Saphorin,2. Henchoz Gene-Marguerite garde-malade,
célibataire,originaire de Rossinières domiciliée àVevey, 18, Rue de l'Union, née àCorsier le quatorze janviermil huit cent quatre-vingt-onze, fille deHenri-Ulysse Henchoz, jardinier, et deMarguerite, née Nussbaumer, tous deux à Vevey.Comme témoins : } 1. Cherfillod Paul, facteur, tous deux à
2. Fellay Louis, agriculteur, } Cheabres.Les publications ont eu lieu à Cheabres et St-Saphorin le 25
mars, et à Vevey et Rossinières le 27 mars 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cheabres, le six mai mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.
" de publication à Cheabres,
St-Saphorin, Vevey et Rossinières.

Les époux :

E. Ligeret
H. Ligeret-Henchoz

Les témoins :

Cherfillod Paul
L. Fellay filsCommuniqué à Vevey et Rossinières
le 6.5.16.

L'officier de l'état civil :

Mcornie Ed.

Registre des mariages A.

N^o 9.

Chabloz

et

Brélat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chabloz, Ernest agriculteur,
célibataire,originaire de Château d'Oca, domicilié à
aux Chaux rière Puidoux, né à
aux Chaux le vingt-trois juinmil huit cent quatre-vingt-douze, fils de
Albès Chabloz, agriculteur, et de
Ida, née Lyvraz, tous deux rière Puidoux.2. Brélat, Bertha couturière,
célibataire,originaire de Riva et de Lutry, domiciliée à
La Rapetta rière Puidoux, née à
La Rapetta le dix-neuf décembremil huit cent quatre-vingt-treize, fille de
Auguste Brélat, charpentier, et de
Rosine Marie, née Jomini, tous deux rière Puidoux.Comme témoins : } 1. Parbey Alfred, voiturier } tous deux a²
2. Meylan Adrien, vigneron } Chabres.Les publications ont eu lieu à Puidoux et Lutry le 23 février,
et à Château d'Oca et Riva le 25 février 1916.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chabres le huit mai mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.
de publication à Château
d'Oca, Puidoux, Riva et Lutry.

Les époux :

Ernest Chabloz
Bertha Chabloz.

Les témoins :

Alfred Parbey
Adrien Meylan.Communiqué à Château d'Oca,
Riva et Lutry le 8. 5. 16.

L'officier de l'état civil :

M. Conne not.

N^o 10
Ligeret
 et
Ducrot
 c

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ligeret Cimi employé de bureau
 célibataire,

originaire de Cheabres domicilié à
Cheabres né à
Cheabres le douze août
 mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Auguste Ligeret, journalier et de
Jenny, née Gray, tous deux à Cheabres

2. Ducrot Uline, ménagère,
 célibataire,

originaire de Chardonne, domiciliée à
Lausanne née à
Cheabres le dix-neuf décembre
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Jules-Louis Ducrot, charretier et de
Maria, née Grander, tous deux à Lausanne.

Comme témoins : } 1. Fellay Louis, agriculteur, tous deux à
 } 2. Meylan Edouard, voiturier, } Cheabres.

Les publications ont eu lieu à Cheabres et Lausanne le 22 juil.
et à Chardonne le 25 juillet 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cheabres, le quinze août mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
 actes de publication à Cheabres,
Lausanne et Chardonne.

Les époux :

Cimi Ligeret
Uline Ligeret

Les témoins :

Louis Fellay fils
Meylan Edouard

L'officier de l'état civil :

Melone not.

Communiqué à Chardonne et
Lausanne le 17. 8. 16.

Registre des mariages A.

N^o 11.Dinériaz

et

Barraud.

P

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dinériaz, Louis - Auguste, — agriculteur,
célibataire, —originaire de Puidoux et de Chardonne, — domicilié à
au Montiller rière Chesbret, — né à
au Montiller — le deux août— mil huit cent quatre - vingt - cinq, — fils de
Marc - Samuel Dinériaz, — et de
Emma, née Jayet, tous deux décédés, —2. Barraud Emilie, — ménagère,
célibataire, —originaire de Pussigny et Villars Cercelin, — domiciliée à
Crémère rière Puidoux, — née à
Crémère — le dia huit décembre— mil huit cent soixante - quinze, — fille de
François - Louis Barraud, — et de
Jeanne - Françoise - Archute, née Cavel, tous deux décédés.Comme témoins : { 1. Grandchamp Samuel, agent de police tous deux à
2. Noverraz Oscar, tonnelier — } Chesbret.Les publications ont eu lieu à Puidoux, Chardonne, Chesbret,
Pussigny et Villars Cercelin, le 8 juillet 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

A Chesbret, le seize septembre mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.
" de publication à Puidoux,
Chardonne, Chesbret, Pussigny
et Villars Cercelin.

Les époux :

Louis Dinériaz
Emilie Dinériaz

Les témoins :

Grandchamp
Oscar Noverraz

L'officier de l'état civil :

M. M. M.Communiqué à Chardonne, Pussigny
et Villars - Cercelin, le 16. 9. 16.

N° 12.

Bollier

et

Wenger.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bollier Adolf ——— magasinier ———
célibataire, ———originaire de Horgen, Canton de Zurich, ——— domicilié à
Rüschlikon (Zurich) ——— né à
Hirzel (Zurich) ——— le vingt-deux décembre ———
——— mil huit cent quatre-vingt-quatre ——— fils de
Adolf Bollier, a^e Chalwil ——— et de
Selina née Höhn, décidée ———2. Wenger Alice, célibataire, ———originaire de Grindelwald (Canton de Berne) ——— domiciliée à
Rivaz, (Canton de Vaud) ——— née à
Rivaz ——— le cing mars ———
——— mil huit cent quatre-vingt-quatre, ——— fille de
Rodolphe Wenger, décidé, ——— et de
Sophie, née Cherpillod, sa veuve, a^e Rivaz. ———Comme témoins : { 1. Joseph Jaquier } tous deux vigneron ———
2. Wenger Alois } domiciliés a^e Rivaz. ———Les publications ont eu lieu à Rüschlikon et Horgen le 26 septem-
bre, a^e Grindelwald et Rivaz le 27 septembre 1916. ———Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Cherbes, le vingt octobre mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

certificat de publication délivré
le 10 octobre 1916 par l'officier
de l'état civil de Rüschlikon.

Les époux :

Adolf Bollier.Alice Bollier.

Les témoins :

Jaquier JosephWenger Alois

L'officier de l'état civil :

Monne not.Communiqué a^e Horgen, Rüschlikon
et Grindelwald le 1. 11. 16.

Registre des mariages A.

N^o 13.Jondet

et

Schumy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jondet Emile — richeur-mondeur,
célibataire,originaire de Moulins, Département de l'Allier (France), domicilié à
Moulins, prisonnier de guerre interné à Chebres, — né à
Moulins — le sept mai
— mil huit cent quatre-vingt-huit, — fils de
Maur Jondet, domicilié à Moulins, — et de2. Schumy Berthe —
divorcée de François-Jean-Baptiste Chebane dès
le deux novembre mil neuf cent treize,originaire de Lausanne — domiciliée à
Chebres, — née à
Chebres, — le vingt novembre
— mil huit cent quatre-vingt-onze, — fille deJustave Schumy, représentant de commerce, — et de
Sophie-Julie, née Dovy, tous deux à Chebres.Comme témoins : { 1. Voyen Paul } tous deux prisonniers de guerre
2. Fournier Jules } internés à Chebres.Les publications ont eu lieu à Moulins le 11 septembre, Lausanne
et Chebres le 5 octobre 1916.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Chebres le vingt-neuf octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

a. par le fiancé : acte de naissance,
demande, consentement de sa mère,
certificat de capacité matrimoniale,
b. par la fiancée : acte de naissance et
de mariage; et autres pièces : certificats
de publications à Moulins, Chebres et
Lausanne; permis de célébrations.Communiqué à Lausanne et à
la Chancellerie le 6. 11. 16.

Les époux :

Jondet Emile
Berthe Jondet

Les témoins :

Voyen Paul Interne T. Chebres
Fournier Jules Interne T. Chebres

L'officier de l'état civil :

Mureau
F. S. B.

N° 14.

Chevalley
et
Bastian
P

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Titor — agriculteur, —
célibataire, —

originaire de Tuidoux, — domicilié à
Tuidoux, — né à
ruë Tuidoux, — le vingt février —
— mil huit cent quatre-vingt-neuf, — fils de
Louis Chevalley — et de
Sophie, veü Chaubert, tous deux décédés.

2. Bastian Lucie, — somnelière, —
célibataire, —

originaire de Foërl et Savigny, — domiciliée à
aux Cornes de l'esp. Foërl, — née à
ruë Foërl — le vingt septembre —
— mil huit cent quatre-vingt-quatorze, — fille de
Alexis Bastian, menuisier, — et de
Rosine, veü Javan, tous deux à Foërl.

Comme témoins : } 1. Simon Simé, vigneron } tous deux à
} 2. Cherfilled Louis, facteur postal } Cherbres.

Les publications ont eu lieu à Tuidoux, Foërl et Savigny, le 18
octobre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cherbres, le vingt novembre mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.
publication à Tuidoux,
Foërl et Savigny. —

Les époux :

Titor Chevalley
Lucie Chevalley

Les témoins :

Aimé Simon
Cherfilled Louis

L'officier de l'état civil :

M. D.

Communiqué à Foërl et Savigny
le 16. 11. 16.

Registre des mariages A.

N^o 15.

Imhof

et

Bastian.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Imhof, Robert — vigneron, —
célibataire, —originaire de Horrenbach-Buchen (Canton de Berne) domicilié à
Montaligne (Commune de Cologny, Genève) — né à
Cully (Taud) — le dix-huit février —
mil huit cent quatre-vingt-quinze, fils de
Louis Imhof, vigneron, veuve Chesbres, — et de
Françoise-Elisa, veuve Baud, décédée. —2. Bastian, Ida-Léonie, — sans profession, —
célibataire, —originaire de Forel (Lavaus) et Savigny, — domiciliée à
veuve Forel, — née à
au Bourg des Fillettes veuve Forel le trois janvier —
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, fille de
François Bastian, vigneron, veuve Forel, — et de
Fanny, veuve Richard, décédée. —Comme témoins : } 1. Imhof Louis, vigneron veuve Chesbres. —
2. Bornet Alfred, à Blonay. —Les publications ont eu lieu à Cologny, Savigny, Forel et
Horrenbach-Buchen. —

Approuvé la radiation de trois mots et subs à la dix-huitième ligne de cette page.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Chesbres le vingt quatre novembre mil neuf
cent seize.

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'acte
le vingt trois novembre 1916
par l'officier de l'état civil
de Cologny (Genève).

Les époux :

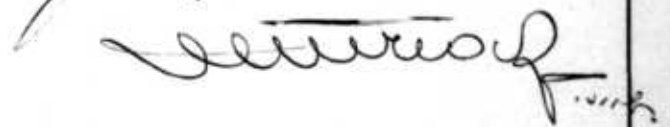
Imhof Robert.

Ida-Léonie Imhof

Les témoins :

Louis Imhof Montellier
Bornet Alfred Blonay

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Horrenbach-Buchen,
Cologny, Forel et Savigny.
le 29. 11. 16.

N° 16. A.

Grandchamp
et
Légeret

e e

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandchamp Samuel, agent de police, —
divorcé de Lydie-Julie, née Mornier, de le 2 juillet
1914, —
originaire de Chebbes, — domicilié à
Chebbes, — né à
Chebbes — le vingt-sept septembre —
— mil huit cent soixante-cinq, — fils de
Jean-Louis-Samuel Grandchamp, — et de
Louise-Marianne, née Desgraz, tous deux décédés, —
2. Légeret Sophie-Henriette, sans profession, —
célibataire, —

originaire de Chebbes, — domiciliée à
Chebbes, — née à
Chebbes — le deux juillet —
— mil huit cent soixante-douze, — fille de
defunt Henri-Samuel Légeret, — et de
Jeanne-Louise, née Massard, sa mère, à Chebbes —

Comme témoins : } 1. Grandchamp Aime, facteur postal, tout deux à
} 2. Légeret Henri, agriculteur. } Chebbes —

Les publications ont eu lieu à Chebbes, le 15 novembre 1916. —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chebbes, le sept décembre mil neuf cent seize.

Pièces déposées :
actes de naissance des fiancés.
" de mariage et acte de juge-
ment de divorce du fiancé.

Les époux :
Grandchamp Samuel
Sophie Grandchamp

Les témoins :
Grandchamp Aime
H. Légeret

L'officier de l'état civil :
Meune not.

Communiqué —

Registre des mariages A.

N^o 47. S.

Fonjallaz

et

Chevalley.

P. R.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fonjallaz Jean Henri, agriculteur, —
célibataire, —originaire de Epesses et Lutry, — domicilié à
aux Crefflons rière Chesbres, — né à
rière Chesbres, — le vingt février —
— mil huit cent quatre-vingt-dix, — fils deAdrien Fonjallaz, agriculteur, — et de
Louisa, née Fonjallaz, tous deux aux Crefflons rière Chesbres.2. Chevalley Germaine, sans profession, —
célibataire, —originaire de Rivaz et de Tuidoux, — domiciliée à
Rivaz, — née à
Rivaz, — le vingt-un octobre —— mil huit cent quatre-vingt-trois, — fille de
François-Robert Chevalley, vigneron, — et de
Emma, née Cotty, tous deux à Rivaz.Comme témoins : } 1. Diriviaz Eugène, syndic } tous deux à
} 2. Grandchamp Samuel, agent de police } Chesbres.Les publications ont eu lieu à Lutry, Chesbres, Rivaz et
Tuidoux le 20 novembre, et à Epesses, le 2 décem-
bre 1916.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Chesbres le vingt-décembre mil-neuf cent seize.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés;
de publication à Epesses,
Lutry, Chesbres, Rivaz et
Tuidoux.

coll.

Communiqué à Epesses et Lutry
le 21. 12. 16.

Les époux :

Fonjallaz
Germaine Fonjallaz

Les témoins :

Diriviaz Eugène
Grandchamp Samuel
Pierre Chevalley

L'officier de l'état civil :

Monne Köt.

N° 1. A

Stuby

et

Crolliet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stuby, Henri - Frédéric, — agriculteur, —
célibataire, —originaire de Bussigny sur Oron, — domicilié à
Chapelle — né àBussigny sur Oron le vingt-trois août —
— mil huit cent quatre-vingt-seize, — fils deJules Stuby, agriculteur, — et de
Rosalie née Somnay, à Chapelle.2. Crolliet, Alice - Marguerite - Eugénie, ménagère, —
célibataire, —originaire de Martherenges, — domiciliée à
Martherenges, — née àPlanche Signal rive Moudon le deux mars —
— mil huit cent quatre-vingt-quinze, — fille deEugène - Maurice Crolliet, agriculteur, — et de
Nany née Gottraud, à Martherenges.Comme témoins : { 1. Stuby Marcel, agriculteur, à Chapelle. —
2. Noerray Alois, tonnelier, à Chevred. —
3. Crolliet Rose, ménagère, à Tucherens.Les publications ont eu lieu à Chapelle et à Martherenges le
8 février, et à Bussigny le 10 février 1917.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Chevred, le sept mars mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré le 26 février 1917
par l'officier de l'état civil
de St-Cyrge.

Les époux :

H. Stuby.A. Stuby.

Les témoins :

M. Stuby R. CrollietA. Noerray

L'officier de l'état civil :

M. M. M. M.Communiqué à Bussigny, Chapelle,
et Martherenges le 7. 3. 17.

Registre des mariages A.

N° 2.

Blanc

et

Gerbec.

Par Jugement du Tribunal
du district de Vevey, du
7 avril 1938. le mariage
Blanc-Gerbec, inscrit
ci-contre a été dissous
par le divorce.

Cherbourg le 26 avril

1938

l'officier de l'état civil



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Prosper, vigneron,

célibataire,

originaire de Belmont sur Lausanne, domicilié à

La Croixrière Puidoux, né à

La Croixrière Puidoux le cinq novembre

mil huit cent quatre-vingt-seize, fils de

Victor Blanc et de

Isaline née Jullien, tous deux vigneron à La Croix,

2. Gerbec, Berthe Valentine, ménagère,

célibataire,

originaire de St Saphorin, Fontaines, Lully et Epesses, domiciliée à

Cherbres, née à

Cherbres le sept mai

mil huit cent quatre-vingt-quatorze, fille de

Jules Euphrasie Gerbec, charretier, et de

Julie Félicie, née Taccard, tous deux à Cherbres

Comme témoins : 1. Carl Henri fonctionnaire postal } tous deux à
2. Felley Robert boulanger } Cherbres.

Les publications ont eu lieu à Belmont, Puidoux, St Saphorin,
et Fontaines le 28 mars, Lully le 27 mars, Epesses le
29 mars et Cherbres le 28 mars 1937.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cherbres, le quatorze avril mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.
" de publication à Belmont,
Puidoux, St Saphorin, Fontaines,
Lully, Epesses et Cherbres.

Les époux :

Blanc Prosper
Berthe Blanc

Les témoins :



L'officier de l'état civil :



Communiqué à Belmont, Fontaines
Lully et Epesses le 18. 4. 37.

No 3 A.
Conne
Gillieron
C R

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Conne, François, Coiffeur
Célibataire

originaire de Cherbes domicilié à

Cherbes né à

ciens Luidoux le deux avril

mil huit cent quatre-vingt onze fils de

Emile Conne et de

Marie née Cherpillod tous deux à Cherbes

2. Gillieron, Lina - Mathilde
Célibataire

originaire de Rivoz Sargis domiciliée à

Cherbes née à

Rivoz le treize septembre

mil huit cent quatre-vingt onze fille de

Jules Gillieron, chef de gare, et de

Victoire, née Boujour, à Cherbes

- Comme témoins :
- 1. Cherpillod, Louis, facteur postal
 - 2. Hauswirth, Théo, négociant

Les publications ont eu lieu à Cherbes Rivoz,
Sargis le 24 mars, Rivoz le 25 mars,
Cherbes, le 23 mars.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cherbes le 24 avril 1917.

Pièces déposées :
actes de naissance des
fiancés
actes de publications
à Cherbes, Rivoz
Sargis

Les époux :
Conne François
Conne Lina.

Les témoins :
Hauswirth, Théo
Cherpillod L.

L'officier de l'état civil :
M. [Signature]

Communiqué à l'officier
le 25. 4. 17.

Registre des mariages A.

N° 4.

Cestuf,

et

Gruffel.

p.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cestuf, Constant, agriculteur,
célibataire,

originaire de Epesses, Cully, Lutry, Puidoux et Chetallat / Oron, domicilié à
rive Puidoux, né à

La Bacoulaz rive Puidoux, le dix-sept septembre
mil huit cent septante-six, fils de
Louis Cestuf, agriculteur, rive Puidoux, et de
Emma, née Fonjallat, décédée.

2. Gruffel, Marguerite-Louise-Ansoinette,
sans profession, célibataire,

originaire de Bussigny sur Morges, domiciliée à
Lausanne, née à

Lausanne, le trois février
mil huit cent quatre-vingt-quatre, fille de
Jean-Louis-Joseph Gruffel, sans profession, et de
Françoise-Henriette née Winkler, à Lausanne.

Comme témoins :
1. Gruffel Louis, à Lausanne,
2. Cestuf François, à la Bacoulaz / Puidoux.

Les publications ont eu lieu à Epesses le 11 mars, Cully le 10 mars,
Lutry le 9 mars, Puidoux le 10 mars, Chetallat le 11 mars,
Bussigny et Lausanne le 10 mars 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chesbres le vingt-huit avril mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.
" de publication à Epesses,
Cully, Lutry, Puidoux Che-
tallat, Bussigny et Lausanne.

Les époux :

Constant Cestuf
Marguerite Cestuf

Les témoins :

L. Gruffel
F. Cestuf

L'officier de l'état civil :

M. J. J. J.

Communiqué à Cully, Lutry, Che-
tallat, Bussigny et Lausanne
le 2.5.17.

N° 5. s.

Ambort
et
Meillard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ambort, Johann agriculteur,
célibataire,

originaire de Grenziols au canton du Valais, domicilié à
Puidoux, né à

Lax (Valais) le quatre juillet

mil huit cent quatre vingt trois, fils de

Edouard Ambort, agriculteur et de

Alisia, née Kuchen, tous deux à Lax

2. Meillard, Ida-Rose, ménagère,
célibataire,

originaire de Mézières, domiciliée à
Puidoux, née à

Puidoux le vingt quatre février

mil huit cent quatre vingt deux, fille de

Jules Meillard, décédé et de

Lucie, née Gillieron, sa veuve à Puidoux.

Comme témoins :
1. Pellay Robert, boulanger tous deux à
2. Pinget Louis, vigneron Chéabres.

Les publications ont eu lieu à Grenziols, Puidoux et Mézières
le 29 mars 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chéabres, le huit mai mil neuf cent dix sept.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.
de publication à Grenziols,
Puidoux et Mézières.

Les époux :

Ambort Johann
Ida Rose Ambort

Les témoins :

R. Pellay
L. Pinget

L'officier de l'état civil :

M. Conne not.

Communiqué à Grenziols et
Mézières le 9. 5. 17.

Registre des mariages A.

N° 6.

Mignolet

et

Luginbühl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mignolet, Richard Alexandre, Staffeur,
célibataire,originaire de Liège (Belgique), domicilié à
Liège, interné de guerre à Puidoux, né à
Liège le quatre aoûtmil huit cent quatre-vingt-sept, fils de
Louis-Joseph Mignolet, forgeron à Liège, et de
Marie-Joséphine Collinet, décédée.2. Luginbühl, Léa-Elisa, cuisinière,
célibataire,originaire de Krattigen (Berne), domiciliée à
Lausanne, née à
Yverdon le vingt-six décembremil huit cent quatre-vingt-orge, fille de
Pierre-Auguste-Samuel Luginbühl, menuisier C.F.F. et de
Emma, nee Pogel, décédée.Comme témoins : } 1. Chappuis Félix, agriculteur, à Puidoux.
2. Brauet Eusèbe, clerc de notaire, interné de guerre à GrenchenLes publications ont eu lieu à Liège le 25 mars, à Puidoux le
9 mai, à Grenchen et Lausanne le 10 mai 1917.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Grenchen le vingt-neuf mai mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

1. acte de naissance, certificat de
domicile, acte de consentement du
père, acte de décès de la mère du
fiancé. 2. acte de naissance et consen-
tement du père de la fiancée.
3. actes de publication à Liège, Puidoux,
Grenchen et Lausanne; déclaration
du consul de Belgique à Grenchen, et
autorisation du Dep^t de Justice et Police.
Communiqué à la Chancellerie,
Krattigen et Lausanne le 29.5.17.

Les époux :

R. Mignolet
Léa Mignolet.

Les témoins :

Félix Chappuis
Brauet

L'officier de l'état civil :

Meunier R.

N^o 44

Barraud

et

Dumartheray.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barraud, Jules-Hermann-Henri,
docteur en droit, substitut du Procureur-Général
cibataire,
- originaire de Bussigny sur Morges et Villars Cereclin, domicilié à
Lausanne, né à
Ussel (Corrèze, France), le vingt septembre
mil huit cent quatre-vingt-quatre, fils de
Marius-Ernest Barraud, ingénieur, et de
Marie, née Maisonnave, à Lausanne,
2. Dumartheray, Anna-Emilie,
cibataire,

originaire de Essertines et St. Oyens, domiciliée à
Lausanne, née à
Rolle le douze décembre
mil huit cent quatre-vingt-douze, fille de
Jules-Louis-Alfred Dumartheray, représentant de commerce, et de
Anna-Elisabeth, née Gsche, à Lausanne.

Comme témoins : } 1. Grandchamp, Samuel, agent de police, tous deux à
} 2. Fellay Robert, boulanger, } Cherbres.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Bussigny et
St. Oyens le 20, à Villars Cereclin et Essertines le 21
juillet 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cherbres, le huit août mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
le 4 août 1917 par l'officier
de l'état civil de Lausanne.

Les époux :

H. Barraud
E. Barraud

Les témoins :

Grandchamp
Fellay

L'officier de l'état civil :

Meunier Dr.

Communiqué à Bussigny, Villars
Cereclin, Lausanne, Essertines
et St. Oyens le 9. 8. 17.

Registre des mariages A.

N° 8.

Matti

et

Cricot.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matti, Théophile — agriculteur, —
célibataire , —— originaire de Gsteig (Berne) , — domicilié à
Puidoux, précédemment à Forel sur Lucens , — né à
Chesières sur Olon — le quatorze juillet —
— mil huit cent quatre-vingt-cinq , — fils de
Théophile Matti, agriculteur à Puidoux , — et de
Bertha, née Canner, décédée . —2. Cricot, Louise , — ménagère , —
célibataire , —— originaire de Vallamand , — domiciliée à
Vallamand-Dessus , — née à
Vallamand-Dessus — le huit juin —
— mil huit cent quatre-vingt-neuf , — fille de
Jules Cricot, décédé , — et de
Emilie, née Crisinel, sa veuve, à Vallamand . —Comme témoins : { 1. Fellay Robert, boulanger , } tous deux à
2. Eich Henri, menuisier , } Chesières . —Les publications ont eu lieu à Gsteig, Puidoux, Forel et Lucens et
Vallamand le 17 septembre 1917 . —Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.A Chesières , le treize octobre mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
de publication à Gsteig ,
Puidoux, Forel et Vallamand .

Les époux :

Th. Matti
Louise Matti Cricot

Les témoins :

R. Fellay
H. Eich

L'officier de l'état civil :

MeunierCommuniqué à Gsteig, Forel et
Vallamand le 15. 10. 17 . —

N^o 9. A.
Cornu
 et
Morel.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornu, Robert Constant, vigneron,
célibataire,

originaire de Chamblon (Vaud), domicilié à
Chesbres (Vaud), né à
riex Puidoux (Vaud) le vingt juin
mil huit cent quatre-vingt-sept, fils de
Constant Cornu, absent, et de
Fanny, née Ponjallaz, à Chesbres.

2. Morel, Lina-Ernestine, ménagère,
célibataire,

originaire de Martigny-Ville (Valais), domiciliée à
Saint-Gingolph (Valais), née à
Martigny-Ville le huit août
mil huit cent quatre-vingt-trois, fille de
Emile Morel, et de
Marie-Louise, née Derivaz, tous deux décédés.

Comme témoins :
 1. Morel, Marius, forblantier, à Martigny-Ville.
 2. Chore Henri, cultivateur, interné de guerre, en Calamini, Gubel.

Les publications ont eu lieu à Chesbres le 17 octobre, Martigny-Ville
le 18 octobre, Chamblon et Saint-Gingolph le 19 octobre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chesbres, le trois novembre mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.
promesse de mariage de la fiancée.
actes de publications à Chesbres,
Martigny-Ville, Chamblon et
Saint-Gingolph.

Les époux :

Cornu Robert
Ernestine Cornu

Les témoins :

Morel Marius
Chore Henri

Communiqué à Chamblon, Mar-
tigny-Ville et Saint-Gingolph
le 3. 11. 17.

L'officier de l'état civil :

Morel Ed.

Registre des mariages A.

N° 10.

Matti

et

Graber.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matti, Charles-Emmanuel, agriculteur,
célibataire,

originaire de Gsting près de Gessenay, au canton de Berne, domicilié à
aux Abjeaux près Puidoux, né à
Chesbres sur Olon le huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-six, fils de
Chéophile Matti, agriculteur à Puidoux, et de
Bertha, née Camer, décédée.

2. Graber, Emma, cuisinière,
célibataire,

originaire de Oberbürg (Berne), domiciliée à
Reichberg (Berne) née à
Reichberg le vingt-neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze, fille de
Emile Graber, menuisier, et de
Anna, née Schwitz, sa femme, tout deux à Reichberg.

Comme témoins : { 1. Blanc Jules, cordonnier } tout deux à
2. Cuany Jules, commis de pharmacie } Chesbres.

Les publications ont eu lieu à Puidoux, Oberbürg et Reichberg
le 23 octobre, et à Gsting le 24 octobre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chesbres le neuf novembre mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.
" de publication à Gsting,
Puidoux, Oberbürg et Reichberg.

Les époux :

Charles Matti.
Emma Matti.

Les témoins :

Jules Blanc
Jules Cuany.

L'officier de l'état civil :

Meunier Dr.

Communiqué à Gsting, Oberbürg
et Reichberg le 7. 3. 19.

N° 11.

Blanc

et

Chaubert

P.

Par jugement du tribunal du district de Lavaux, rendu en date du 29 avril 1919, déclaré définitif et exécutoire le 26 juillet 1919, le mariage inchoat ci-contre a été dissous par le divorce.

Le tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inchoat le 31 août 1919.

L'officier de l'état-civil :
M. Monne l'off.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Emile-Victor, vigneron, célibataire,

originaire de Puidoux, domicilié à

Ogof rive Saint-Saphorin, né à

Ogof le vingt-deux février

mil huit cent quatre-vingt-treize, fils de

Victor Blanc, vigneron et de

Julie, née Gavin, sa femme, tous deux à Ogof

2. Chaubert, Marie-Louise, ménagère,

célibataire,

originaire de Jongny domiciliée à

Longivue rive Puidoux, née à

Chebres le dix-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, fille de

Albert Chaubert, agriculteur et de

Marie-Louise, née Jaquet, sa femme, à Puidoux.

Comme témoins :
1. Simon Aimé, vigneron, tous deux à
2. Fellay Robert, boulanger, Chebres.

Les publications ont eu lieu à St-Saphorin le 22 octobre, Puidoux le 23 octobre et Jongny le 24 octobre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chebres, le neuf novembre mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés,
autorisation des père et mère de la fiancée.

actes de publication à Puidoux, St-Saphorin et Jongny.

collé

Communiqué à Jongny le 23. 9. 19.

Les époux :

Blanc Emile

Blanc Louise

Les témoins :

Aimé Simon

St. Fellay

L'officier de l'état civil :

Monne l'off.

Registre des mariages A.

N^o 12.Jagues

et

Grandchamp.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jagues, Antoine - Gustave, instituteur,
célibataire,originaire de Forel et Lutry, (Lavaux) domicilié àOran, Commune de Villette, né àBois Gentil vers Grandvaux le vingt-huit janviermil huit cent quatre-vingt-dix, fils deAlfred Jagues, décédé, et deJenny, née Badoux, a^e Oran.2. Grandchamp, Madelaine, ménagère,
célibataire,originaire de Cheabres, domiciliée àCheabres, née àCheabres le douze décembremil huit cent quatre-vingt-seize, fille deVictor Grandchamp, décédé, et deMarie, née Guignel, a^e Cheabres.Comme témoins :
1. Carl Henri, fonctionnaire postal, tout d'heure a^e
2. Fellay, Robert, boulanger, Cheabres.Les publications ont eu lieu à Lutry le 12 novembre, Cheabres,
Forel le 13 novembre, et Villette le 14 novembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cheabres, le trois décembre mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'officier de l'état
civil de Bully, le 30 novembre
1917.

Les époux :

A. Jagues.M. Jagues

Les témoins :

H. HenryJ. Fellay

L'officier de l'état civil :

M. L. L.Communiqué à Forel, Lutry et
Villette le 7 décembre 1917.

N° 13

Jorquet

et

Della casa.

Par Jugement du Tribunal de première instance de Millau (Aveyron, France) rendu le 20 juin 1936 et confirmé à Millau le 20 janvier 1937. Le mariage Jorquet-Della casa désigné ci-contre a été dissous par le divorce.

Cheabres le 18 février 1937

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jorquet, Gaston-Théophile-Louis, cultivateur, célibataire,

originaire de Millau (Aveyron, France), domicilié à

Millau, interne de guerre à Cheabres, né à

Millau le vingt-trois décembre

mil huit cent quatre-vingt-treize, fils de

Théophile-André Jorquet, tanneur à Millau, et de

Élie-Louise, née Compans, décédée

2. Della Casa, Andrée — ménagère,

originaire de Stabio, canton du Tessin, domiciliée à

Cheabres, Canton de Vaud, née à

Cheabres le douze février

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, fille de

mineure autorisée de Della Casa Joseph-André, maçon, et de

Emma, née Hegg, tous deux à Cheabres.

Comme témoins :

1. Della Casa, André, maçon, tous deux à

2. Conduz Jean, jardinier. Cheabres.

Les publications ont eu lieu à Cheabres, le 21 novembre, Stabio le 24 novembre, et Millau le 28 septembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cheabres le vingt-huit décembre mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

acte de naissance, acte de consentement du père et acte de décès de la mère du fiancé. — acte de naissance, et acte de consentement des père et mère de la fiancée, actes de publications à Millau, Stabio et Cheabres; certificat de capacité matrimoniale du Consul Général de France, à Genève, autorisation du Dép^t de Justice et Police du 20.12.17.

Communiqué à la Chancellerie, et à Stabio le 21.12.17.

Les époux :

Jorquet Gaston
Jorquet Andrée

Les témoins :

Della casa André maçon
Conduz Jean jardinier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudaise, Lausanne, 2000 f. d.



Le numéro 13, à la page 50, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1917. Les deux doubles sont conformes. Ce que nous certifions. Un double a été remis jusqu'à lui à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi. Cheabres, le 5 janvier 1918. L'officier de l'état civil: *[Signature]*

Registre des mariages A.

N° 1.

Leyraud

et

Beroud.

P

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leyraud, Alfred, _____ agriculteur, _____
 veuf d'Elise, née Fischer, depuis le treize avril mil
 neuf cent onze _____
 originaire de Puidoux, _____ domicilié à
Cheabres, _____ né à
Cheabres _____ le sept août _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-deux, _____ fils de
Jean-Siméon Leyraud, décédé, _____ et de
Louise-Sophie, née Blanc, sa veuve, à Cheabres.

2. Beroud, Ida, _____ ménagère, _____
 célibataire, _____
 originaire de Ecoteaux, _____ domiciliée à
Lignières rive Saint-Saphorin, _____ née à
Lignières _____ le sept avril _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-dix, _____ fille de
Jules Beroud, cultivateur, _____ et de
Sophie-Cécile, née Courney, les deux à Lignières.

Comme témoins : } 1. Barbey Julien, vigneron } tous deux à
 } 2. Blanc Louis, vigneron } Cheabres.

Les publications ont eu lieu à Cheabres le 25 novembre, Puidoux
 et S^t Saphorin le 26 novembre, et Ecoteaux le 27 novembre
 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cheabres le onze janvier mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés ;
 acte de décès de Leyraud Elise ;
 actes de publication à Puidoux, Cheabres,
Ecoteaux et Saint-Saphorin.

Les époux :

Alfred Leyraud

Ida Leyraud

Les témoins :

J. Barbey vigneron
L. Blanc vigneron

L'officier de l'état civil :

M. Courney

Communiqué à Ecoteaux le 14.1.17.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 2. 1.

Borga
et
Ambrosino.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borga, Jules-Rocco, — gypcier-peintre,
célibataire,

originaire de Vergeletto, canton du Tessin, — domicilié à
Cherbres, — né à

Vergeletto — le premier décembre
mil huit cent quatre-vingt-douze, — fils de

Ferdinand Borga, décédé, — et de
Ernesta, née Cerriblini, sa veuve, à Locarno

2. Ambrosino, Marie-Adélaïde-Constante, ménagère,
célibataire,

originaire de Rocca-Petra (Novare, Italie), — domiciliée à
Cherbres, — née à

Rocca-Petra — le dix-huit août
mil huit cent quatre-vingt-sept, — fille de

Charles-Ercole Ambrosino, — et de
Marie, née Mergagora, tous deux décédés.

Comme témoins : } 1. Cerriblini Gildo, peintre, } sous deux n°
} 2. Della Casa, André, maçon } Cherbres.

Les publications ont eu lieu à Vergeletto et Cherbres le 12 septem-
bre, et à Rocca-Petra le 2 décembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cherbres, le vingt-trois janvier mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
autorisation du Conseil d'Etat du
Canton de Vaud. Certificats de pu-
blication à Vergeletto, Cherbres et
Rocca-Petra.

Les époux :

Rocco Borga
Adélaïde Borga

Les témoins :

Gildo Cerriblini Peintre
Dellacasa André maçon

L'officier de l'état civil :

McCombe Dr.

Communiqué à Vergeletto et à la
Chancellerie le 23.1.18.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 3.

Hug

et

Rochedieu.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hug, Adolphe - Melchior - Charles, ingénieur chef
Brown, Boveri et C^{ie} Baden

célibataire,

originaire de Stals - Villa, domicilié àSteden ~~sur Puelin~~, commune d'Obersiggenthal, né à
Osprealetti, Italie, le seize marsmil huit cent quatre-vingt-douze, fils deJean - Pierre Hug, et deMaria - Wilhelmina - Louise, née Georg, à Vise2. Rochedieu Eglantine - Emilie, sans profession,
célibataire,originaire de Chênes - Bougeries, Canton de Genève, domiciliée àChênes, Canton de Vaud, née àLancy (Genève) le vingt-un juinmil huit cent quatre-vingt-quinze, fille deCharles - Louis - Emile Rochedieu, frabteur, et deJola - Veronique - Mathilde, née Ludwig, tous deux à Chênes.Comme témoins :
1. Rochedieu Charles, frabteur, à Chênes.
2. Eduard Jurod, instituteur, à Genève.Les publications ont eu lieu à Obersiggenthal et Chênes, le 11
février, à Stals et Chênes - Bougeries le 12 février 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chênes, le quatre mars mil neuf cent dix-huit.

La radiation de 8 mots aux lignes deux, trois, six est approuvée

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
le 28 février 1918 par l'officier
de l'état civil d'Obersiggenthal.

Les époux :

A. Hug
P. Hug

Les témoins :

Ch. Rochedieu
E. Jurod

L'officier de l'état civil :

M. BonneCommuniqué à Stals, Obersiggenthal
et Chênes - Bougeries
le 4.3.18.

N° 4. 1.

Dénériaz

et

Mayor.

e

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dénériaz, Charles-Louis vigneron, veuf de Françoise-Henriette-Louise, dite Fanny, née Queret, des le 26 janvier mil neuf cent quinze, originaire de Chardonne et de Chesbres, domicilié à Saint-Saphorin, (Lavaua), né à Chardonne le douze janvier mil huit cent cinquante-quatre, fils de Jean-François Dénériaz, et de Jeanne-Emilie, née Pasche, tous deux décédés,
2. Mayor, Fanny, célibataire, ménagère,

originaire de Oron-le-Chatel domiciliée à Oron-le-Chatel, née à Oron-le-Chatel le dix-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-six, fille de David-Friedrich Mayor, décédé, et de Anna, née Pasche, sa veuve, à Oron-le-Chatel.

Comme témoins : } 1. Grandchamp, Samuel, agent de police, à Chesbres,
 } 2. Fellay, Robert, boulanger, à Chesbres.

Les publications ont eu lieu à Chesbres le 27 février, Chardonne, Saint-Saphorin et Oron-le-Chatel le 28 février 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chesbres, le seize mars mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés,
acte de décès de Dénériaz Fanny,
actes de publication à Chardonne,
Chesbres, St-Saphorin et Oron-
le-Chatel.

Les époux :

Charles Dénériaz
Fanny Dénériaz

Les témoins :

Grandchamp
R. Fellay

L'officier de l'état civil :

M. Bonne

Communiqué à Chardonne et
Oron-le-Chatel le 16.3.18.

Registre des mariages A.

N° 5.

Chore

et

Cornu

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chore, Cléry-Henri, — cultivateur, —
célibataire, —originaire de Aubiet, département du Gers, France, domicilié à
Aubiet, interne de guerre, en résidence à Cheabres, né à
Aubiet, — le vingt-deux novembre— mil huit cent quatre-vingt-quatorze, fils de
Alexandre-Cyprien Chore, décédé, — et de
Antoinette-Anastasia, née Cantérat, à Aubiet.2. Cornu, Rosette-Marguerite, ménagère, —
célibataire, —originaire de Chamblon, (Canton de Taud,) — domiciliée à
Cheabres, (Canton de Taud,) — née à
Cheabres — le seize mai— mil huit cent quatre-vingt-orge, — fille de
Constant Cornu, absent, — et de
Fanny, née Fonjallaz, à Cheabres.Comme témoins : { 1. Matton Lion, commerçant à St-Sauvy (Gers, France)
2. Boucaully Emile, mécanicien à Paris, 177, Av. Jean JaurèsLes publications ont eu lieu à Aubiet le 31 janvier, Cheabres
le 15 mars et Chamblon le 19 mars 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cheabres, le dix avril mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

acte de naissance, acte de consentement
de la mère et acte de décès du père du
fiancé; - acte de naissance de la fiancée,
actes de publication à Aubiet, Cheabres
et Chamblon; certificat de capacité
matrimoniale du Consul Général de
France, à Genève, autorisation du
Département de Justice et Police
du 3 avril 1918.Communiqué à la Chamellerie et
à Chamblon, le 10. 4. 18.

Les époux :

Henri Chore
Marguerite Chore

Les témoins :

L. Masson sergent à Vézins
E. Boucaully soldat Cheabres

L'officier de l'état civil :

Maconné Ed.

N° 6.

Ogney

et
Blanc.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ogney, Auguste-Constant, cultivateur,
veuf de Marie-Louise, née Perrod, dès le vingt-neuf mai
mil neuf cent seize,
 originaire de Ormont-dessous, domicilié à
Chebbes, né à
Ormont-dessous le vingt-ung novembre
mil huit cent soixanti-neuf, fils de
Jean-François Ogney, et de
Rose-Marie, née Hubert, tous deux décédés,

2. Blanc, Anna-Rosine, ménagère,
célibataire,
 originaire de Lausanne, domiciliée à
au Monard d'en bas, commune de Puidoux, née à
Lausanne le seize décembre
mil huit cent soixanti-deux, fille de
Henni Blanc, et de
Fanny, née Bovey, tous deux décédés.

Comme témoins :
 1. Ogney Auguste, cultivateur à Ormont-Dessous.
 2. Leuba Dolci, menuisier à Chebbes.

Les publications ont eu lieu à Chebbes le 2 avril, Ormont-dessous,
Lausanne et Puidoux le 3 avril 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chebbes, le dix-neuf avril mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.
acte de décès de Marie-Louise Ogney.
actes de publication à Ormont-dessous,
Chebbes, Lausanne et Puidoux.

Les époux :

Agte Constant Ogney
Anna Ogney

Les témoins :

Dolci Leuba
Aug Ogney

L'officier de l'état civil :

Meonne

Communiqué à Ormont-dessous
et Lausanne le 19. 4. 18.

Registre des mariages A.

N^o f.

Ducros

et

Chevalley

P

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducros, Emile, cultivateur, célibataire,

originaire de Savigny et Forel (Lavau), domicilié à Tuidous, né à Tuidous le cinq janvier

mil huit cent quatre vingt quatorze, fils de Edouard Henri Ducros, cultivateur, et de Louise Emma, née Sanson, tous deux à Tuidous.

2. Chevalley, Marguerite, ménagère, célibataire,

originaire de Tuidous, domiciliée à Tuidous, née à Tuidous le vingt un novembre

mil huit cent quatre vingt dix sept, fille de Henri Pierre Chevalley, cultivateur, et de Marie Elise, née Murisier, tous deux à Tuidous.

Comme témoins : 1. Favre Paul, 2. Ducros Constant, tous deux agriculteurs à Tuidous.

Les publications ont eu lieu à Savigny et Tuidous le 9 avril, et à Forel le 10 avril 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chesbres, le vingt six avril mil neuf cent dix huit.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés,
de publication à Savigny,
Forel et Tuidous.

Les époux :

Ducros Emile

Ducros Marguerite

Les témoins :

Paul Favre

Ducros Constant

L'officier de l'état civil :

M. Bonne

Communiqué à Savigny et Forel
le 26. 4. 18.

N° 8. J.

Hirschi

et

Gort

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hirschi, Alfred-Alexandre, rentier, _____
 veuf de Hennette-Marie, née Guerin, née le six février
 mil neuf cent dix sept, _____
 originaire de Schangnau, au Canton de Berne, _____ domicilié à
Chebbes, _____ né à
Lausanne _____ le cinq février _____
 mil huit cent soixante-cinq, _____ fils de
Alfred Hirschi, _____ et de
Madeline, née Oesch, tous deux décédés, _____

2. Gort, Catherine, _____ sans profession, _____
 célibataire, _____
 originaire de Vättis (Pfäfers) au Canton de S^t Gall, domiciliée à
Lausanne, _____ née à
Covic _____ le ~~seize~~ ^{seize} juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-un, _____ fille de
Henri Gort _____ et de
Catherine, née Seeli, tous deux décédés, _____

Comme témoins : { 1. Lüthy, Hans, rentier, à La Courvaux.
 2. Lanier, Eugène, négociant, à Chebbes.

Les publications ont eu lieu à Chebbes et à Lausanne le 1^{er} mai,
 à Schangnau le 2 mai, à Pfäfers le 4 mai 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chebbes le quinze mai mil neuf cent dix-huit.
 * Le mot seize, à la sixième ligne est remplacé par dix-huit;

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
 acte de décès d'Hennette-Marie
Hirschi née Guerin,
 actes de publication à Schangnau,
Chebbes, Vättis et Lausanne.

Les époux :

Alex. Hirschi
C. Hirschi Gort

Les témoins :

Hans Lüthy
Lanier

L'officier de l'état civil :

Mcconnie

Communiqué à Schangnau, Vättis
 et Lausanne le 17. 5. 18.

Registre des mariages A.

N^o 9.Margairay

et

Tidoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Margairay, Charles, ——— jardinier, ———
célibataire, ———originaire de Forel (Lavauz), ——— domicilié à
Publoz, communs de Tuidoux, ——— né à
Publoz ——— le vingt-six décembre——— mil huit cent quatre-vingt-onze, ——— fils de
Margairay Aimé Samuel, facteur d'instruments de musique, et de
Elise Moser, née Simon, tous deux à Tuidoux.2. Tidoux Ida, ——— coiffeuse, ———
célibataire, ———originaire de Forel (Lucens), ——— domiciliée à
Saint Saphorin (Lavauz), ——— née à
Combremont le Grand le trois août —————— mil huit cent quatre-vingt-quatorze, ——— fille de
Charles Tidoux, charpentier, ——— et de
Jaubine Cüé, née Tiqueral, les deux à Combremont le Grand.Comme témoins : { 1. Myland Adrien, vigneron, } tous deux à
2. Fellay Robert, boulanger, } Chabres.Les publications ont eu lieu à Saint Saphorin le 17 mai, Forel
(Lavauz) et Tuidoux le 18 mai, et Forel (Lucens) le 19
mai 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Chabres le six juin mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés ;
" de publication à Forel (Lavauz),
Tuidoux, Saint Saphorin et
Forel (Lucens).

Les époux :

Ch. Margairay
Ida Margairay

Les témoins :

Adrien Myland.
R. Fellay

L'officier de l'état civil :

Meunier Id.Communiqué à Forel (Lavauz) et
Forel (Lucens) le 6. 6. 18.

N° 10

Lambelet

et

Rogivue.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lambelet Vincent, cultivateur,
célibataire,

originaire de Foerel (Lavauz), domicilié à
Puidoux, (Vers chez Berthoud), né à
Puidoux le vingt six février

mil huit cent quatre vingt sept, fils de
Louis Lambelet, cultivateur, et de
Louise, née Chelbet, tous deux à Puidoux

2. Rogivue Marie Julie ménagère,
célébataire,

originaire de Essertes, domiciliée à
Puidoux, (Paully), née à
Puidoux le dix huit mai

mil huit cent quatre vingt seize, fille de
Louis Rogivue, cultivateur, et de
Amélie née Degruffy, tous deux à Paully, Puidoux.

Comme témoins : { 1. Chevalley Louis, vigneron C. F. P. } tous deux à
2. Ducrot Albert, commis C. F. P. } Chesabres.

Les publications ont eu lieu à Puidoux le 16 mai, Foerel et Essertes
le 17 mai 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chesabres, le sept juin mil neuf cent dix huit.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés;
de publication à Foerel,
Puidoux et Essertes.

Les époux :

Lambelet Vincent
Lambelet Marie

Les témoins :

Chevalley Louis
Ducrot

L'officier de l'état civil :

Monne not.

Communiqué à Foerel et Essertes
le 7.6.18.

Registre des mariages A.

N° 11

Chevalley

et

Chevalley

c R

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley, Théodore, agriculteur,
célibataire,originaire de Rivaz, domicilié à
Puidoux, né à
Puidoux le huit juinmil huit cent quatre-vingt-cinq, fils de
défunt Henri Chevalley, et de
Louise, née Forny, sa mère, à Puidoux.2. Chevalley Susanne Marie, sans profession,
célibataire,originaire de Cherbres, domiciliée à
Cherbres, née à
Cherbres le vingt-cinq novembremil huit cent quatre-vingt-dix, fille de
Vincent Chevalley, et de
Jeannette-Elise, née Meyer, tous deux à Cherbres.Comme témoins : { 1. Meyer Emile, administrateur postal à Cherbres
2. Chevalley Jean, agriculteur, à Cherbres.Les publications ont eu lieu à Cherbres, le 5 juin, Puidoux et
Rivaz, le 6 juin 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Cherbres, le vingt-un juin mil neuf cent dix-huit,

Pièces déposées :

celles de naissance des fiancés
" de publications à Rivaz,
Puidoux et Cherbres.

Les époux :

Th. Chevalley
Susanne Chevalley

Les témoins :

E. Meyer
J. Chevalley

Communiqué _____

fr. L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 12,
Délessert
 et
Ligeret
 p.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Délessert, Emile, agriculteur,
célibataire,

originaire de Piney, domicilié à
aux Croisies de Mont de Flan, commune de Puidoux, né à
Puidoux, le huit mars
mil huit cent quatre vingt quatorze, fils de
Emile Délessert, cultivateur, et de
Julie, née Cestuy, tous deux de Puidoux.

2. Ligeret Elisabeth, ménagère,
célibataire,

originaire de Puidoux, domiciliée à
au Montiller, commune de Cherbres, née à
Cherbres le deux neuf novembre
mil huit cent quatre vingt dix sept, fille de
Julien Ligeret, vigneron, et de
Sophie, née Grandchamp, tous deux de Cherbres.

Comme témoins :
 1. Délessert Emile, cultivateur, de Puidoux,
 2. Fellay Robert, boulanger, de Cherbres.

Les publications ont eu lieu à Cherbres, le 16 mai, Piney et
Puidoux, le 17 mai 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cherbres, le vingt-un juin mil neuf cent dix huit,

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés,
de publication à Piney,
Puidoux et Cherbres.

Les époux :

Délessert Emile
Délessert Elisabeth

Les témoins :

Emile Délessert
R Fellay

p. L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Piney
 le 22.6.18.

Registre des mariages A.

N° 13

Dumart heray

et

Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumart heray, Paul, ouvrier permanent aux chemins de fer fédéraux, célibataire,
 originaire de Essertines sur Rolle et Saint Oyens, domicilié à Puidoux (La Cornallaz), né à Lausanne le vingt-deux octobre mil huit cent quatre-vingt-treize, fils de Susanne Nancy Dumart heray, blanchisseuse à Leysin, et de

2. Blanc, Marthe, vigneronne, célibataire,
 originaire de Belmont sur Lausanne, domiciliée à Puidoux (La Croix), née à Puidoux le vingt-six février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, fille de Victor Blanc, et de
Isaline, née Gillieron, tous deux vignerons à Puidoux.

Comme témoins : { 1. Rossier Louis à Oron la Ville,
 2. Chevalley Louis, aiguilleur C.F.F., à Chêbles.

Les publications ont eu lieu à Essertines, Puidoux et Belmont le 5 juin, et à St Oyens, le 6 juin 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chêbles, le vingt-cinq juin mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés;
consentement des parents de la fiancée.
actes de publication à Essertines, St Oyens, Puidoux et Belmont.

Les époux :

P. Dumart heray
Marthe Dumart heray

Les témoins :

Rossier Louis Oron la Ville
Chevalley Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Essertines, Saint Oyens et Belmont le 25.6.18.

N° 14. A.

Bron

et

Bron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bron, Aimé-Vincent,
 veuf de Maria née Beltramelli des le vingt-quatre novembre
 mil neuf cent huit,
 originaire de Saint-Saphorin, domicilié à
Saint-Saphorin, né à
Saint-Saphorin le deux juin
mil huit cent septante-quatre, fils de
Jean-François-Louis Bron et de
Jeanne-Françoise, née Jacoud, tous deux décédés
 2. Bron, Marie, sans profession,
 célibataire,

originaire de Saint-Saphorin, domiciliée à
Saint-Saphorin, née à
Saint-Saphorin le vingt-deux avril
mil huit cent quatre-vingt-deux, fille de
Henri Bron, marchand de vins, et de
Caroline Louise, née Favre, tous deux à Saint-Saphorin.

Comme témoins :
 1. Genton, Henri, facteur postal à Saint-Saphorin.
 2. Pinget, Louis, vigneron, à Chesbres.

Les publications ont eu lieu à Saint-Saphorin, le 19 juin 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chesbres le quinze juillet mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
de décès de Bron Maria
de publication à St Saphorin

Les époux :

Vincent Bron
Marie Bron

Les témoins :

H. Genton-Bron
L. Pinget

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué _____

Registre des mariages A.

N° 15. S.

Conne

et

Fonjallaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Conne, Ernest, vigneron,
célibataire,originaire de Cheabres, domicilié à
au Sionaud d'En-haut, commune de Puidoux, né à
Puidoux le quinze octobremil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Emile Conne, ancien meunier, et de
Marie, née Cherpillet, tous deux à Cheabres.2. Fonjallaz, Jeanne, couturière,
célibataire,originaire de Epesses et de Lutry, domiciliée à
Epesses, née à
Crez le trois janviermil huit cent quatre-vingt-six, fille de
Fritz Fonjallaz, vigneron, et de
Marie, née Pages, tous deux à Epesses.Comme témoins : } 1. Marchionini, Alphonse, entrepreneur tous deux
} 2. Gillieron, Paul, boucher à CheabresLes publications ont eu lieu à Cheabres, le 1^{er} août, Puidoux
et Lutry le 2 août, et Epesses le 3 août 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Cheabres, le cinq octobre mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.
" de publication à Cheabres,
Puidoux, Epesses et Lutry.

Les époux :

Ernest Conne
Jeanne Conne

Les témoins :

Alphonse Marchionini
Paul Gillieron

L'officier de l'état civil :

MeunierCommuniqué à Epesses et Lutry
le 5. 10. 18.

N° 16.

Pomraz

et

Butticaz

P.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pomraz, Charles. Henri, ingénieur chimiste, célibataire,

originaire de Cully et Lutry, domicilié à

Cully, né à

Cully le dia sept novembre

mil huit cent quatre vingt trois, fils de

Auguste Pomraz, décédé, et de

Louise. Hélène, née Bibaud, sa veuve, à Cully

2. Butticaz, Susanne. Olga, née Leyraz, sans profession, veuve de Jules Butticaz dès le treize juillet mil neuf cent dix.

originaire de Jongny, du Châtelard et Tuidoux, domiciliée à

Chebres, née à

Epusse le dia huit

mil huit cent quatre vingt un, fille de

Louis. Auguste Leyraz, décédé, et de

Antoinette, née Chevally, sa veuve, à Chebres

Comme témoins : { 1. Disieriaz, Eugène, négociant, tous deux à
2. Pinget, Louis, vigneron } Chebres

Les publications ont eu lieu à Cully, Chebres, Châtelard, Jongny et Lutry le 9 octobre, et à Tuidoux, le 10 octobre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chebres, le deux novembre mil neuf cent dix huit.

Pièces déposées :

certificat de publication délivré le 10 novembre 1918 par l'officier de l'état civil de Cully.

Les époux :

C. Pomraz
Susanne Pomraz

Les témoins :

Disieriaz
Pinget

L'officier de l'état civil :

M. Bonne

Communiqué à Cully, Lutry, Châtelard et Jongny, le 13. 11. 18.

Registre des mariages A.

N^o 17.

Simon

et

Leyvraz.

P. et P.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simon, Jules Henri — cantonnier aux chemins
de fer fédéraux, _____
célibataire, _____originaire de Tuidoud, _____ domicilié à
La Croix, commune de Tuidoud, _____ né à
Tuidoud _____ le quinze mai __________ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ fils de
Emile Simon, vigneron, _____ et de
Laurence, née Gentero, tous deux à Tuidoud.2. Leyvraz, Claire Julia, garde-barrières,
célibataire, _____originaire de Tuidoud, _____ domiciliée à
Publès, commune de Tuidoud, _____ née à
Tuidoud, _____ le vingt avril __________ mil huit cent quatre-vingt-seize, _____ fille de
Louis Leyvraz, agriculteur, _____ et de
Marie, née Eschumy, tous deux à Tuidoud.Comme témoins : { 1. Labarre — gendarme, } tous deux à
2. Grandchamp, Simé, fendeur-pâtés, } Cheabres.Les publications ont eu lieu à Tuidoud, le 11 novembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cheabres, le vingt décembre mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.
acte de publication à Tuidoud.

Les époux :

Simon Henri
Simon Julia

Les témoins :

Labarre gendarme
Grandchamp Simé

Communiqué _____

L'officier de l'état civil :

McConne Dr.

N^o 18.
Fonjallaz
 et
Pilloud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fonjallaz, Charles Adrien, — boucher,
 célibataire,

originaire de Epesses et Lutry, — domicilié à
Cheabres, — né à
Cheabres le dia huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze, — fils de
Fonjallaz, Adrien, agriculteur, — et de
Louisa, née Fonjallaz, tous deux à Cheabres.

2. Pilloud, Louise Philomène, — sans profession,
 célibataire,

originaire de Châtel St Denis (Fribourg), — domiciliée à
Cheabres, — née à
Bulle le vingt-huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, fille de
Romaine Justine Petitot, née Pilloud, à Yverdon. — et de

Comme témoins : { 1. Hauswirth, Théophile, négociant, tous deux à
 2. Nagele, Albert, maréchal, } Cheabres

Les publications ont eu lieu à Cheabres et à Châtel St Denis, le 3
décembre, à Lutry le 3 décembre, et à Epesses, le 4 décembre
1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cheabres, le vingt décembre mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés,
contenement de la mère de la
fiancée.
actes de publication à Epesses,
Lutry, Cheabres et Châtel
St Denis.

Communiqué à Epesses, Lutry et
Châtel St Denis, le 23.12.18.

Les époux :

Fonjallaz Adrien
Fonjallaz Louise

Les témoins :

Hauswirth Théophile
Albert Nagele

L'officier de l'état civil :

Meonne Hof

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.



Le numéro 18 à la page 68 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1918. Les deux doubles sont conformes. Ce qui nous certifie. Un double a été remis au jourd'hui à l'autorité cantonale, en vertu de l'article 3 de la loi. Cheabres, le 4 janvier 1919. L'officier de l'état civil :

Meonne Hof

*Ma par le Pape
 7 janvier 1919
 Smech*

Registre des mariages A.

N° 1.

Naegele

et

Bringold.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Naegele, Jean-Louis, — boulanger,
célibataire,originaire de Sivery (Vaud), domicilié à
Tuidoud (Vaud) né à
Tuidoud le douze avrilmil huit cent quatre-vingt-quatre, fils de
Gottlieb-Frédéric-Guillaume Naegele et de
Barbara-Elisabeth, née Berner, tous deux décédés,2. Bringold, Rosa, — couturière,
célibataire,originaire de S^t Stephan (Bern), domiciliée à
Tuidoud, née àMonaco (principauté) — le treize octobre
mil huit cent quatre-vingt-treize, — fille de
Johannes Bringold, à Interlaken, et de
défunte Rosina-Barbara, née Diklmann.Comme témoins : { 1. Naegele, Albert, maréchal, } tous deux à
2. Noverraz, Alois, teneur, } Chesbres.Les publications ont eu lieu à Tuidoud, le 21 novembre, Saint-
Stephan le 22 novembre et Sivery, le 23 novembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chesbres le quatre janvier mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

certificat de naissance des fiancés.
" de publication à Sivery,
Tuidoud et S^t Stephan :

Les époux :

Naegele Louis
Naegele Rosa

Les témoins :

Albert Naegele
Alois Noverraz

L'officier de l'état civil :

Meunier Ed.Communiqué à Sivery et Saint-
Stephan le 4. 1. 19.

N° 2.

Weber

et

Chevalley

Par Jugement du Tribunal de district de Lausanne, du 9 novembre 1951, déclaré définitif et exécutoire le 7 décembre 1951, le mariage Weber-Chevalley de 1917 a été dissous par la divorce.

Le Tribunal a fixé à trois ans et le 7 décembre 1957 le délai pendant lequel le mari ne pourra se remarier.

Châtillon le 15 déc 1917

L'officier de l'état civil

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber, Gustave-Henri, agriculteur, célibataire,

originaire de Gossau (Zürich) domicilié à

Puidoux, né à

La Rogivue le vingt-neuf décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, fils de

Henri Weber, bûcheron et de

Esther-Sophie, née Guinod, à Pabzins.

2. Chevalley, Julie ménagère,

célibataire

originaire de Puidoux domiciliée à

la Mélièraz, commune de Puidoux née à

la Mélièraz le vingt-cinq octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, fille de

François-Henri Chevalley, agriculteur, à la Mélièraz et de

défunte Rosine-Emma, née Chappuis.

Comme témoins : 1. Graz, Julien, agriculteur à Pabzins.

2. Chevalley, Henri, agriculteur aux Echoluzes.

Les publications ont eu lieu à Puidoux, le 1^{er} janvier, et à

Gossau, le 4 janvier 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Châtillon, le vingt-un janvier mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

autorisation du père de la fiancée,
actes de naissance des fiancés.
" de publication à Puidoux
et Goldau

Les époux :

Henri Weber
Julie Weber

Les témoins :

Julien Graz
Henri Chevalley

L'officier de l'état civil :

Meunier Ed.

Communiqué à Goldau le
25.1.19.

Registre des mariages A.

N° 3.

Liardet

et

Desgraz

P.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liardet, Jean-Marie, vétérinaire,
célibataire,originaire de Belmont surully, domicilié à
Romainmôtier, né à
Moudon le douze juinmil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Eugène Liardet, chef de district aux chemins de fer fédéraux, et de
Hortense-Caroline-Joséphine, née Burnier, à Puidoux.2. Desgraz, Oline, téléphoniste,
célibataire,originaire de Puidoux, domiciliée à
Puidoux, née à
Puidoux le six décembremil huit cent quatre-vingt-huit, fille de
Alfred Desgraz, agriculteur, et de
Sophie, née Simon, à Puidoux.Comme témoins :
1. Liardet Eugène, chef de district aux C. F. F., à Puidoux
2. Desgraz Paul, à Perne.Les publications ont eu lieu à Romainmôtier, le 9 janvier, et à
Belmont et Puidoux le 10 janvier 1919.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chez les, le sept février mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

certificat de publication délivré
le 3 février 1919 par l'officier
de l'état civil de Romainmôtier.

Les époux :

Jean Liardet
Oline Liardet

Les témoins :

Eug. Liardet
P. Desgraz

L'officier de l'état civil :

Genevieve Rod.Communiqué à Belmont et Ro.
mainmôtier le 7. 2. 19.

N° 4.

Cestuz

et

Bochatay.

P.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cestuz, Emile - Henri — charpentier —
célibataire,originaire de Risa, Savigny, Guisours et Chesalles sur Brod, domicilié à
Guisours, né àCombremont le Petit, le dix-neuf mai
mil huit cent quatre-vingt-douze — fils deEmile - Louis Cestuz charpentier à Guisours, et de
défunte Lucie, née Chaillet.2. Bochatay, Julienne - Adèle, — cuisinière —
célibataire,originaire de Salvan (Valais) — domiciliée à
Guisours — née àBea, le trente janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix — fille deJoseph - Lucien Bochatay, et de
Marie - Adèle, née Bochatay, sa femme, tous deux à Bea.Comme témoins : } 1. Bochatay Marius, agriculteur, à Bea,
2. Bidley, Augustine, repiciante à Massonges.Les publications ont eu lieu à Guisours le 14, à Chesalles le 15, à Savigny
le 15, à Risa le 16, et à Salvan le 17 janvier 1919.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Chesalles le huit février mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés,
autorisation des père et mère de
la fiancée.actes de publication à Risa,
Savigny, Guisours, Chesalles et
Salvan.Communiqué à Risa, Savigny, Chesalles
et Salvan le 11. 2. 19.

Les époux :

Cestuz Emile
Cestuz Adèle

Les témoins :

Bochatay Marius
Augustine Bidley

L'officier de l'état civil :

Mcconnie Ed.

Registre des mariages A.

N° 5.

Chevalley

et

Butticaz.

c. P.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley, Maurice, — agriculteur-viticulteur, — célibataire, —

originaire de Cheabres, — domicilié à

Cheabres, — né à

Cheabres — le vingt-huit novembre

mil huit cent quatre-vingt-douze, fils de

Vincent Chevalley, agriculteur, — et de

Jeannette-Elise, née Meyer, tous deux à Cheabres.

2. Butticaz, Claire, — sans profession, — célibataire, —

originaire de Puidoux, Jongny et le Châtelard, domiciliée à

Cheabres, — née à

Cheabres — le huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf, fille de

Maurice Butticaz, sellier, — et de

Hélène, née Emery, tous deux à Cheabres.

Comme témoins : 1. Butticaz, Maurice, sellier, à Cheabres.
2. Meyer, Emile, administrateur forestier, à Cheabres.

Les publications ont eu lieu à Cheabres, Puidoux, le Châtelard, le 18 janvier, et à Jongny le 20 janvier 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cheabres, le quatorze février mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.
" de publication à Cheabres,
Puidoux, le Châtelard et Jongny.

Les époux :

Maurice Chevalley.
Claire Chevalley

Les témoins :

M. Butticaz
E. Meyer

Communiqué à Jongny et le Châtelard.
le 15. 2. 19.

L'officier de l'état civil.
Meunier

N° 6.

Barbey

et

Leyraz.

C P

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barbey, Léon, vigneron,
célibataire,originaire de Chesbres, domicilié àChesbres, né àChesbres, le dix-sept aoûtmil huit cent quatre-vingt-quinze, fils deAlois Barbey, vigneron, et deCécile Louise, née Bovy, tous deux à Chesbres.2. Leyraz, Clara Marie, sans profession,
célibataire,originaire de Puidoux, domiciliée àPuidoux, née àPuidoux le vingt-deux avrilmil huit cent quatre-vingt-quinze, fille deFrançois-Emile Leyraz, agriculteur, et deMarie, née Chevalley, tous deux à Puidoux.Comme témoins : } 1. Barbey, Fernand, employé de banque, à Chesbres
2. Leyraz, Marcel, agriculteur, à Puidoux.Les publications ont eu lieu à Chesbres et Puidoux, le 17 novembre
1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chesbres, le dix-huit février mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.
" de publication à Chesbres
et Puidoux.

Les époux :

Léon Barbey
Clara Barbey

Les témoins :

[Signature]
M. Leyraz.

Communiqué _____

L'officier de l'état civil :

Meunier not.

Registre des mariages A.

N^o 7.
Chaubert
 et
Hänggi.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chaubert, Simi, — boulanger,
 célibataire,

originaire de Jongny, — domicilié à

Cheabres, — né à

Cheabres — le vingt-deux janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix, — fils de

Louis Chaubert, boulanger, — et de

Lina, née Tobet, sa femme, tous deux à Cheabres.

2. Hänggi, Hedwige-Louise, ménagère,
 célibataire,

originaire de Nünningen (canton de Soleure), — domiciliée à

Cheabres, — née à

Bâle — le vingt-cinq décembre

mil huit cent quatre-vingt-huit, — fille de

Wilhelm-Albert Hänggi, restaurateur, à Cheabres, et de

défunct Louise, née Wittmer.

Comme témoins : { 1. Hauswirth, Théophile, résidant à Cheabres
 2. Gargoni, Ernest, entrepreneur, à Cheabres.

Les publications ont eu lieu à Cheabres, le 25 janvier, Jongny
 et Nünningen, le 27 janvier 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cheabres, le six mars mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés ;
 " de publication à Jongny,
Cheabres et Nünningen.

Les époux :

Chaubert Simi
Chaubert Hedwige

Les témoins :

Hauswirth, Théophile
Gargoni Ernest
A. Chepuis

L'officier de l'état civil :

Mcorne ad.

Communiqué à Jongny et
Nünningen le 14. 3. 19.

N° 8.
Crausaz
 et
Dorat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crausaz, Robert-Émile, agriculteur,
célibataire,

originaire de Chavannes sur Moudon, domicilié à
Pray-Pourri, commune de Puidoux, né à
Pray-Pourri, commune de Puidoux, le dix sept avril
mil huit cent quatre-vingt-huit, fils de
défunt Henri-Louis Crausaz, et de
Emilie-Mery, née Paly, à Puidoux.

2. Dorat, Blanche-Augusta, sans profession,
célibataire,

originaire de Maracon, domiciliée à
Moudon, née à
École-vaux le premier mai
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Victor-Louis Dorat, à Moudon, et de
défunte Julie, née Favre.

Comme témoins :
 1. Crausaz, Louis, agriculteur à Puidoux
 2. Dorat Léa, à Moudon.

Les publications ont eu lieu à Puidoux, le 9 février, Chavannes,
Maracon et Moudon le 11 février 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chabres le dix-neuf mars mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :
actes de naissance des fiancés.
de publication à Puidoux,
Chavannes, Maracon et Moudon.

Les époux :
Robert Crausaz
Blanche Crausaz

Les témoins :
Léonard Louis
Léa Dorat

Communiqué à Chavannes, Maracon
et Moudon le 1. 4. 19.

L'officier de l'état civil :
Meunier not.

Registre des mariages A.

N° 9.

Imhof

et

Bourquin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Imhof, Jules Henri, vigneron, veuf de Jenny, née Favre, d^{éc} le vingt-un août mil neuf cent dix-huit, originaire de Horrenbach-Buchen, canton de Berne, domicilié à Rivaix, né à Lausanne le vingt-sept février mil huit cent septant-cinq, fils de Jean-Frédéric Imhof, à Cordier, et de défunte Louise, née Cordier.

2. Bourquin, Alphonsine, ni Burnand, ménagère, veuve de Bourquin Ulysse, d^{éc} le seize mai mil neuf cent quatorze, originaire de Courtetelle, canton de Berne, domiciliée à Moudon, née à Granges le sept août mil huit cent quatre-vingt-un, fille de Eugène Burnand, et de Jenny, née Carin, sa femme, tous deux à Vallières.

Comme témoins : 1. Jaunin, Henri, tout deux vigneron 2. Wenger, Udois, à Rivaix.

Les publications ont eu lieu à Horrenbach-Buchen, le 12 mars, Rivaix et Moudon le 11 mars et Courtetelle le 13 mars 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cherbres le deux avril mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
actes de décès de Jenny Imhof
" " de Ulysse Bourquin,
actes de publication à Horrenbach-Buchen, Rivaix, Courtetelle et Moudon.

Les époux :

Jules Imhof
Imhof Alphonsine

Les témoins :

H^e Jaunin
A. Wenger

L'officier de l'état civil :

Geneve S.

Communiqué à Horrenbach-Buchen, Courtetelle et Moudon le 4. 4. 19.

N° 10

Monachon
et
Rufenacht

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monachon, Jules-Daniel, vigneron, _____
cibitataire, _____

originaire de Peyres et Tossens, _____ domicilié à
Rivaz, _____ né à
Rivaz, _____ le neuf avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fils de
Julien Monachon, vigneron à Rivaz, _____ et de
défunte Marie-Philippine, née Leyraz, _____

2. Rufenacht, Louise, _____ ménagère, _____
cibitataire, _____

originaire de Worb, canton de Berne, _____ domiciliée à
Jongny, _____ née à
Jongny, _____ le quatre juillet _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze, _____ fille de
Jean Rufenacht, agriculteur, _____ et de
Louise, née Ruchonnet, tous deux à Jongny, _____

Comme témoins : } 1. Meige, Octave, commis de magasin à Cheables
2. Monachon, Elise, institutrice à Jongny, _____

Les publications ont eu lieu à Rivaz, le 5 mars, Worb et Jongny,
le 6 mars et Peyres et Tossens, le 7 mars 1919. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cheables le neuf avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.
" de publication à Rivaz,
Peyres et Tossens, Worb et
Jongny. _____

Les époux :

Jules Monachon
Louise Monachon

Les témoins :

Meige
Monachon

L'officier de l'état civil :

Meune etc.

Communiqué à Peyres et Tossens,
Worb et Jongny le 18.4.19.

Registre des mariages A.

N^o 11Schneider

et

Studer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneider, Georges-Robert, — architecte, —
célibataire, —originaire de Brügg, au canton de ^xArgovie, Berne, domicilié à
Berne — né àSaint-Imier, canton de Neuchâtel — le vingt-sept décembre —— mil huit cent quatre-vingt-sept, — fils deAbraham-Alfred Schneider, décédé, — et deAmélie-Luce Belrichard, a^e Mattetsch —2. Studer, Rosine-Susanne, —
célibataire, —originaire de Frutigen, au canton de Berne, — domiciliée à
Berne — née àFrutigen — le vingt-trois août —— mil huit cent quatre-vingt-quatre, — fille deJohann-Jakob Studer — et deRosine-Susanne Ryter, tous deux décédés. —Comme témoins : { 1. Gardiol, Marcel, ingénieur à Lausanne. —
2. Niederer, Olga, a^e Berne. —Les publications ont eu lieu à Berne le 6 mars, Brügg et
Frutigen le 7 mars 1919. —Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Cherbourg le vingt-six avril mil neuf cent dix-neuf.

* Approuvé la radiation du mot « Argovie » à la quatrième ligne de cette page.

Pièces déposées :

certificat de publication
délivré par l'officier de l'état
civil de Berne.

Les époux :

Georges Schneider Studer
Rosine Schneider-Studer.

Les témoins :

M. Gardiol inf.
Olga Niederer.Communiqué à Brügg, Berne
à Frutigen le 28. 4. 19.L'officier de l'état civil :
Meunier not.

N° 12.

Penard

et

Leyras

P. P.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Penard, Alois agriculteur, célibataire,

originaire de Puidoux, domicilié à

Puidoux né à

Puidoux le dix sept novembre

mil huit cent quatre vingt onze, fils de

Emile Penard, agriculteur, et de

Julie, née Rithner, tous deux à Puidoux

2. Leyras, Marie Susanne, célibataire,

originaire de Puidoux, domiciliée à

Puidoux, née à

Puidoux le sept août

mil huit cent quatre vingt quatorze, fille de

Constant Leyras, agriculteur, et de

Elise, née Chevalley, tous deux à Puidoux

Comme témoins : 1. Eich, Henri, menuisier 2. Grunder, Auguste, sellier

tous deux à

Chebres.

Les publications ont eu lieu à Puidoux, le 9 avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chebres le vingt-neuf avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés. v. de publication à Puidoux.

Les époux :

Alois Penard, Susanne Penard

Les témoins :

Henri Eich, Auguste Grunder

L'officier de l'état civil :

Meune L.

Communiqué

Registre des mariages A.

N° 13.

Lambelet

et

Jaquier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lambelet, Emile, agriculteur,
célibataire,originaire de Forel (Lavauz) domicilié à
Verd chef Berthoud, commune de Puidoux, né à
Puidoux le douze maimil huit cent quatre-vingt-quinze, fils de
Louis Lambelet, agriculteur, et de
Louise, née Chollet, tous deux à Puidoux.2. Jaquier, Marthe Julia, ménagère,
célibataire,originaire de Villars-le-Comte, domiciliée à
Villars-le-Comte, née à
Villars-le-Comte le cinq octobremil huit cent quatre-vingt-dix-huit, fille de
Elise Rosa Jaquier, à Villars-le-Comte et deComme témoins :
1. Cerrubini, Emenegildo, gypcier-peintre, à Chesabres
2. Comre, François, coiffeur, à ChesabresLes publications ont eu lieu à Puidoux le 8 avril, Forel, le 9
avril, et Villars-le-Comte, le 10 avril 1919.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Chesabres le seize mai mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
" de publication à Forel,
Puidoux et Villars-le-Comte.

Les époux :

Emile Lambelet
Marthe Lambelet

Les témoins :

Emenegildo Cerrubini
François ComreCommuniqué à Forel et Villars-
le-Comte le 17. 5. 19.

L'officier de l'état civil :

Meunier

N° 14

Forney

et

Santschy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Forney Octave, agent de police, célibataire

originaire de Puidoux, domicilié à Lausanne, né à Puidoux le dieu-neuf mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze, fils de Jean-François Forney, retraité C. F. F. et de Rosine, née Sonnard, à Puidoux.

2. Santschy Lina-Jeanne, bonne d'enfants, célibataire,

originaire de Mollens (Vaud) et Sigrisroyl (Berne), domiciliée à Lausanne, née à Rollé le dieu-neuf juin

mil huit cent quatre-vingt-treize, fille de Ami-Georges Santschy, agent de police, à Rollé, et de Laure-Louise, née Fointet, décédée.

Comme témoins : 1. Labarre gendarme, à Cherbres. 2. Leyroz, Robert, employé de commerce à Cherbres.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, Puidoux et Sigrisroyl le 3, et Mollens le 4 mai 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cherbres le vingt-sept mai mil-neuf cent dieu-neuf.

Pièces déposées :

certificat de publication délivré le 23 mai 1919 par l'officier de l'état civil de Lausanne

Les époux :

O. Forney
L. Forney

Les témoins :

Labarre gend.
Leyroz

L'officier de l'état civil :

Meunier

Communiqué à Lausanne, Mollens et Sigrisroyl le 28.5.19.

Selon communication du 25 mai 1948, le tribunal de Justice et Police de Canton de Vaud, a donné la rectification de l'acte de mariage ci-dessus en ce sens que le nom patronymique de l'époux soit orthographié Santschi et non Santschy. (i et non y) Cherbres le 21 avril 1948 l'officier de l'état civil Meunier

Registre des mariages A.

N° 15.

Dagon

et

Hugli.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dagon, René, — employé aux chemins
de fer fédéraux,
célibataire,

originaire de Ornans (Vaud), — domicilié à

Rivaz, — né à

aux Hospitaux Neufs (Doubs, France), le seize août

mil huit cent quatre-vingt-neuf, — fils de

Armand Dagon, cafetier, — et de

Marie-Emma, née Laurent, tous deux à Rivaz.

2. Hugli, Marie-Henriette-Adèle, repasseuse,
célibataire,

originaire de Ferribahn (Berne), — domiciliée à

Villeneuve — née à

Vevey — le vingt-six novembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze, fille de

Charles-Henri Hugli, journalier, — et de

Eugène Jubi, née Roux, lingère, tous deux à Villeneuve.

Comme témoins : { 1. Aeschlimann, Maurice, employé C.F.P. à Rivaz
2. Dagon, Luc, à Rivaz.

Les publications ont eu lieu à Villeneuve et Ferribahn le 1^{er}
juillet, à Ornans le 2 juillet et à Rivaz le 30 juin
1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cherbourg le dix-huit juillet mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
" de publication à Ornans
Ferribahn (et) Villeneuve et
Rivaz.

Les époux :

R. Dagon

A. Dagon

Les témoins :

A. Aeschlimann

L. Dagon

L'officier de l'état civil :

Meunier not.

Communiqué à Ornans, Ferribahn
et Villeneuve le 19. 7. 19.

N° 16.

Gillieron

et

Paley.

P. P.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron, Robert, ——— agriculteur, ———
célibataire, ———originaire de Puidoux et de Servion, ——— domicilié à
Cagnière, commune de Puidoux, ——— né à
Puidoux ——— le dia janvier —————— mil huit cent quatre-vingt-douze, ——— fils de
Emile Gillieron, agriculteur, ——— et de
Marie, née Delbert, tous deux à Puidoux. ———2. Paley, Marie-Jeanne, ——— ménagère, ———
célibataire, ———originaire de Puidoux, ——— domiciliée à
Joay, commune de Puidoux, ——— née à
Cheabres ——— le treize février —————— mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, ——— fille de
Eugène-Jules Paley, agriculteur, ——— et de
Sophie, née Dinieray, tous deux à Puidoux. ———Comme témoins : { 1. Eich, Henri, menuisier à Cheabres. ———
2. Foyallaz, Adrien, boucher, à Cheabres. ———Les publications ont eu lieu à Puidoux le 24 juin et Servion
le 25 juin 1919. ———Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Cheabres, le vingt-quatre juillet mil neuf cent dix-
neuf.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
" de publication à Puidoux
et Servion. ———

Les époux :

Robert Gillieron
Marie-Jeanne Gillieron

Les témoins :

H. Eich
A. Foyallaz.Communiqué à Servion le 24.7.19.

L'officier de l'état civil :

Meunier Ed.

Registre des mariages A.

N^o 17.
Chappuis
 et
Mouron
 R

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis, Charles-Léon, vigneron,
célibataire,

originaire de Rivaz, domicilié à

Rivaz, né à

Rivaz le trente mars

mil huit cent quatre-vingt-onze, fils de

Eugène Chappuis, vigneron, et de

Marie, née Demirez, tous deux à Rivaz.

2. Mouron, Alice-Jubi, sans profession,
célibataire,

originaire de Chardonne, domiciliée à

Chardonne, née à

Chardonne le seize décembre

mil huit cent quatre-vingt-treize, fille de

défunt Charles-Louis Mouron, et de

défunte Sophie, née Schneberger.

Comme témoins : { 1. Singel, Adrien, agriculteur à Chardonne
 2. Mouron, Marthe, à Chardonne

Les publications ont eu lieu à Rivaz le 4 juillet et Char-
donne le 5 juillet 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cherbes le trente juillet mil neuf cent dix-
neuf.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
" de publication à Rivaz
et Chardonne.

Les époux :

Léon Chappuis,

Alice Chappuis.

Les témoins :

Adrien Singel

Marthe Mouron.

L'officier de l'état civil :

Meonne

Communiqué à Chardonne le
20. 7. 19.

N° 18.

Droz-dit-Busset

et

Stäger

Par jugement du Tribunal du District de la Chaux-de-Fonds rendu le 14 décembre 1917, déclaré définitif le 9 janvier 1928 à dissoudre par le Tribunal le mariage Droz-dit-Busset Stäger susintéressés. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel aucune des parties ne pourra se remarier.

Inscrit le 15 janvier 1928
l'officier de l'état civil
F. H. H. J. 7

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Droz-dit-Busset, Charles-Albert, charretier, célibataire,

originaire de Loch et La Chaux-de-Fonds, domicilié à Neuchâtel,

La Chaux-de-Fonds le trois octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze, fils de

Droz-dit-Busset, Emile-Albert, serrurier à La Chaux-de-Fonds, et de Jeanne-Olga, née Hirschi, à Neuchâtel.

2. Stäger, Ida-Margaritha, horlogère, célibataire,

originaire de Lauterbrunnen (Berne), domiciliée à La Chaux-de-Fonds, née à

Lauterbrunnen le vingt-cinq mars mil huit cent quatre-vingt-seize, fille de

Stäger, Rudolf, appareilleur et de Magdalena née Linder, à La Chaux-de-Fonds.

Comme témoins :
1. Ligeret, Louis, journalier, à Chesbres.
2. Ligeret, Henri, journalier à Chesbres.

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Le Loch et La Chaux-de-Fonds le 16 juillet, à Lauterbrunnen le 18 juillet 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chesbres le vingt août mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication de loi le 18 août 1919 par l'officier de l'état civil de Neuchâtel.

Les époux :

Charles Droz
Ida Marg. Droz

Les témoins :

Louis Ligeret-L'auguste
Henri Ligeret-Rossier

L'officier de l'état civil
Meunier

Communiqué à La Chaux-de-Fonds, Le Loch, Neuchâtel et Lauterbrunnen le 1.9.19.

Registre des mariages A.

N° 19.

Cossy

et

Rouge

P

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cossy, Francis, vigneron,
 veuf de Henriette Olga née Rey des le vingt-ung
 juillet mil neuf cent dix-huit,
 originaire de Puidoux, domicilié à
Saint-Saphorin, né à
Saint-Saphorin le neuf juin
 mil huit cent quatre-vingt-deux, fils de
Marc-François-Léon Cossy, et de
Aline-Caroline, née Ruchonnet, tous deux décédés.

2. Rouge, Eugénie Louise, repassute,
 célibataire,
 originaire de Mont-sur-Lausanne, domiciliée à
Vevy, née à
Vevy le trente janvier
 mil huit cent quatre-vingt-treize, fille de
Maurice Rouge, et de
Eugénie Louise, Culmann, tous deux à Vevy.

Comme témoins :
 1. Stucky, Jacques, chauffeur, à Vevy.
 2. Spiffer, Albert, boucher, à Vevy.

Les publications ont eu lieu à Puidoux et Saint-Saphorin le
 20 août, Vevy le 21 août et Le Mont-sur-Lausanne
 le 22 août 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cherabres le six septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés;
 acte de décès de Cossy Henriette
Olga.
 actes de publications à Puidoux,
S. Saphorin, Vevy et Le Mont
sur Lausanne.

Communiqué à Vevy et au Mont
sur Lausanne le 1.9.19.

Les époux :

F. Cossy.

E. Rouge.

Les témoins :

J. Stucky
Alb. Spiffer fils

L'officier de l'état civil :

Alcorno Dr.

N° 20.

Chamot

et

Schwendimann.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chamot, Robert-Georges, fonctionnaire postal,
célibataire,

originaire de Morrens, domicilié à

Cheabres, né à

Echallens le vingt novembre

mil huit cent quatre-vingt-seize, fils de

défunt Frédéric-Emile Chamot, et de

Louise, née Gret, à Echallens.

2. Schwendimann, Marie-Marguerite, sans profession,
célibataire,

originaire de Pohlern (Berne), domiciliée à

Cheabres, née à

Cheabres le deux mars

mil huit cent quatre-vingt-seize, fille de

Alfred Schwendimann, à Cheabres, et de

défunte Alice, née Grandchamp.

Comme témoins :
1. Gaillard, Auguste, instituteur, à Cheabres.
2. Grandchamp, Louis, vigneron, à Cheabres.

Les publications ont eu lieu à Cheabres, le 29 août, Morrens
à Chirachern le 30 août 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cheabres le dix-neuf septembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
actes de publication à Morrens,
Cheabres et Chirachern.

Les époux :

Robert Chamot.
Marie Chamot.

Les témoins :

Robert Chamot
Marie Chamot.
Aug. Gaillard
10 Grandchamp

L'officier de l'état civil :

McCorne Ed.

Communiqué à Morrens et
Chirachern le 19. 8. 19.

Registre des mariages A.

N° 21.

Münger

et

Badoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Münger, Rodolphe, — cultivateur, —
célibataire, —

originaire de Wohlen, canton de Berne, — domicilié à
aux Carbolles, commune de Puidoux, (Vaud) — né à
Walbringen (Berne), le vingt-six mars —
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, fils de
Jean Münger, — et de
Rosine, née Lehmann, tous deux à Oberwil (Argovie).

2. Badoux, Clémence - Nancy, ménagère, —
célibataire, —

originaire de Cremin, canton de Vaud, — domiciliée à
aux Carbolles, commune de Puidoux, — née à
Cremin — le quatre février —
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, fille de
Adolphe Badoux, — et de
Emma, née Badertscher, tous deux à Cremin.

Comme témoins : { 1. Lutler, Jean, } tous deux cultivateurs
2. Badertscher, Fritz, } aux Chibleyres.

Les publications ont eu lieu à Puidoux, le 18 septembre,
Wohlen et Cremin le 19 septembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cherbourg le dix octobre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.
" de publication à Wohlen,
Puidoux et Cremin. —

Les époux :

Rudolf Münger
Clémence Münger

Les témoins :

Jean Lutler
Fritz Badertscher

Communiqué à Wohlen et Cremin
le 15.10.19. —

L'officier de l'état civil :

Meunier Dr.

N° 22.
Nicolas
 et
Cossy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolas, Emile-Célestin — cultivateur, —
 célibataire, —

originaire de d'origine française, — domicilié à
Pont de Chéruz (Sère, France), — né à
Ardois (Ardeche, France) le neuf mai —
 mil huit cent quatre-vingt-douze, fils de
Charles-Baptiste-Coussaint-Nicolas — et de
Marie-Joséphine-Nicolas, tous deux à Satillieu (Ardeche, France).

2. Cossy, Jeanne-Élisa, — sans profession, —
 célibataire, —

originaire de Saint-Saphorin (Lausanne), — domiciliée à
Chebbres — née à
Chebbres — le vingt-quatre décembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, fille de
Paul Cossy — et de
Louise, née Barraud, tous deux à Chebbres.

Comme témoins : { 1. Badois-Deferne, Marguerite, Badois Edouard, à Genève
 2. Devantay Hélène, dactylographe à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St. Saphorin et Chebbres le 20
septembre, et à Pont de Chéruz le 21 septembre 1919. —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chebbres, le vingt-cinq octobre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.
 concordement des père et mère
 du fiancé
 actes de publication à Pont de Chéruz,
St. Saphorin et Chebbres.
 certificat de capacité matrimoniale
 autorisation du Conseil d'Etat
 du canton de Vaud.

Les époux :

Emile Nicolas
Elisa Nicolas

Les témoins :

M. Badois-Deferne
H. Devantay

L'officier de l'état civil :

Meune not.

Communiqué à la Chancellerie
 le 29.10.19.

Registre des mariages A.

N° 23.

Cherpillod

et

Forestier

e

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cherpillod, Paul, — facteur postal, —
célibataire, —

originaire de Cheabres, — domicilié à

Cheabres, — né à

Cheabres — le douze avril —

mil huit cent quatre vingt treize, — fils de

defunt Paul François Cherpillod, — et de

Helène, née Dujard, à Cheabres, —

2. Forestier, Clara Mathilde, ménagère —

célibataire, —

originaire de Cully, Lutry, Rica et Jongny, — domiciliée à

Chardonne, — née à

Chardonne — le huit septembre —

mil huit cent quatre vingt quatorze, fille de

Jules Henri Forestier, — et de

Julie, née Morel, tous deux à Chardonne, —

Comme témoins : } 1. Cherpillod Louis, facteur postal à Cheabres

2. Bonny, Léon, —

Les publications ont eu lieu à Cheabres le 23 octobre, Cully,

Lutry, Jongny et Chardonne le 24 octobre, et Rica

le 25 octobre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cheabres le sept novembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.
" de publication à Cheabres,
Cully, Lutry, Rica, Jongny
et Chardonne.

Les époux :

Paul Cherpillod

Clara Cherpillod

Les témoins :

Cherpillod Louis

Leon Bonny

L'officier de l'état civil :

Menne

Communiqué à Cully, Lutry
et Jongny le 8. 11. 19.

N° 24. A
Aeschlimann
 et
Dagon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aeschlimann Ernest Maurice, fonctionnaire aux Chemins de fer fédéraux —
 célibataire, —
 originaire de Langnau (Berne), — domicilié à Rivaz (Vaud) — né à Chêbles (Fribourg) le quatorze mai —
 mil huit cent quatre-vingt-neuf, — fils de Emile Aeschlimann, décédé, — et de Louise-Julie-Gabrielle, née Fonjallaz, à Rivaz.

2. Dagon Luce Cécile, — sans profession, —
 célibataire, —

originaire de Orrenens (Vaud) — domiciliée à Rivaz — née à Cornaux (Neuchâtel) — le cinq août —
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, — fille de Armand Dagon, cafetier, — et de Marie Emma, née Laurent, tous deux à Rivaz.

Comme témoins : } 1. Walther, David, employé C.F.F., à Moudon.
 2. Dagon, May, à Rivaz.

Les publications ont eu lieu à Rivaz, le 7 novembre, Langnau et Orrenens, le 8 novembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chêbles le vingt-huit novembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :
actes de naissance des fiancés
" de publication à Langnau,
Orrenens et Rivaz.

Les époux :
M. Aeschlimann
Luce Aeschlimann

Les témoins :
D. Walther
May Dagon
Aeschlimann Paul.

L'officier de l'état civil :
M. Comte Ed.

Communiqué à Langnau et Orrenens le 28. 11. 19.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 95
Laizin
et
Pauchon
c

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laizin, Edouard-Benjamin, employé aux chemins de fer, célibataire,

originaire de d'origine française, domicilié à Aubigné (Sarthe, France) né à Bourgneuf-en-Retz (Loire - Inférieure, France), le trente novembre — mil huit cent quatre-vingt-dix, — fils de Michel-Louis Laizin, cultivateur, et de Joséphine-Adélaïde née Guilbernet, tous deux à Bourgneuf en-Retz.

2. Pauchon, Marthe, ménagère, célibataire,

originaire de Chesbres (Vaud, Suisse) domiciliée à Chesbres, née à Chesbres le trente-un mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, fille de Louis Pauchon, vigneron, et de Léon, née Jacoud, tous deux à Chesbres.

Comme témoins : { 1. Pauchon, Henri, } tous deux vignerons à Chesbres.
2. Muriset, Emile }

Les publications ont eu lieu à Chesbres le 5 novembre et à Aubigné le 8 novembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chesbres, le six décembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :
actes de naissance des fiancés
consentement des père et mère du fiancé
actes de publication à Aubigné et Chesbres
certificat de capacité matrimoniale
autorisation du conseil d'état du canton de Vaud.
Communiqué à la Chancellerie le 6. 12. 19.

Les époux :
Laizin Edouard
Marthe Laizin
Les témoins :
Pauchon Henri
Muriset Emile
L'officier de l'état civil :
[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

N° 26. d.
 Leibundgüt
 et
 Leyvraz.
 P.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leibundgüt, Hans, cultivateur,
 célibataire,

originaire de Melchnau au canton de Berne, domicilié à
 Tuidoud, né à

Melchnau le vingt octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, fils de
 Johann-Ulrich Leibundgüt, et de
 Rosette, née Minder, tous deux décédés.

2. Leyvraz, Clémentine Mathilde
 célibataire,

originaire de Tuidoud au canton de Vaud, domiciliée à

Publôz, commune de Tuidoud, née à

Tuidoud le quatorze février

mil neuf cent un, fille de
 Louis Leyvraz, agriculteur, et de
 Marie, née Eschumy, tous deux à Publôz.

Comme témoins :
 1. Gondry, François, charpentier à Chesbres.
 2. Grunder, Auguste, sellier à Chesbres.

Les publications ont eu lieu à Melchnau et Tuidoud le 26 novembre
 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chesbres le trente décembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

acte de naissance des fiancés
 acte de consentement des père
 et mère de la fiancée.
 actes de publication en
 Melchnau et Tuidoud.

Les époux :

Leibundgüt Hans
 Leibundgüt Mathilde.

Les témoins :

Frs Gondry
 A Grunder

Communiqué à Melchnau
 le 30. 12. 19.

L'officier de l'état civil :

Meonne Dr.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.



Le numéro 26 à la page 94 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1919. Les deux doubles
 sont conformes. Ce que nous certifions. Un double en est remis aujourd'hui à l'autorité cantonale en exécution
 de l'art. 2 de la loi. Chesbres, le 6 janvier 1920. L'officier de l'état civil : Meonne Dr.

Registre des mariages A.

N° 1
Meylan
et
Terribilini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan, Max Edouard, mécanicien
célibataire

originaire de lieu, (Vallée de Joux) domicilié à

Chevres né à

Chevres le vingt neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Louis - Elie Meylan et de

Marie - Louise, née Tognier

2. Terribilini, Anastasie

célibataire

originaire de Vergeletto, Canton du Tessin domiciliée à

Vevey née à

Vernez, commune du Chablais le quatorze août

mil huit cent quatre-vingt dix-huit fille de

Louis Terribilini, plâtrier-peintre et de

Lina, née Ulrich

Comme témoins :
1. Elie - Louis Meylan, vigneron à Chevres
2. Siméon Tognier, vigneron à Chevres

Les publications ont eu lieu à Chevres, le lieu, Vergelletto, Vevey
à Chevres le 15 janvier, le lieu 16 janvier, à Vergelletto 17 janvier
à Vevey 17 janvier 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chevres le 27 février 1920 (vingt sept février
et mil huit cent vingt.)

Pièces déposées :
actes de naissances des fiancés
actes de publication à Chevres
le lieu, Vergelletto, Vevey

Les époux :
Edouard Meylan
Anastasie Meylan

Les témoins :
Elie - Louis Meylan
Siméon Tognier

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué au lieu : Vevey, Vergelletto le 28 février 1920

N^o 2
Gillieron Auguste
 et
Save, Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron Auguste - Charles, ouvrier C.F.F.
 célibataire

originaire de Servion domicilié à

Chaux né à

Non le vingt sept janvier

mil huitcent quatre vingt quatre fils de

Gillieron - Charles Edouard et de

Marie, née Rigod

2. Save, Marie - Antoinette, menuisier

célibataire

originaire de Messonges (Canton du Valais) domiciliée à

Verossaz, Canton du Valais née à

Messonges le vingt huit octobre

mil huitcent quatre vingt six sept fille de

César Save et de

Marie Josephine, née Jacquemoud

Comme témoins : 1. Wingart Jean tailleur à Chaux

2. Leyraz Jean agent de police à Chaux

Les publications ont eu lieu à Servion, Chaux, Messonges et Verossaz, le 27, 28, 29 et 30 janvier 1920

à la 10^{me} ligne Antonie au lieu de Antoinette

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Servion le 5 mars 1920 (le cinq mars)
 mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
 actes de publication à Servion,
Chaux Messonges, Verossaz.

Les époux :

Gillieron Auguste
Gillieron Antonie

Les témoins :

Wingart Jean
Jean Leyraz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Servion, Messonges, Verossaz le 5 mars 1920

Registre des mariages A.

N° 3
Mauch Adolphe
Leyroz et Berthe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mauch Adolphe, vigneron
célibataire

originaire de Teufenthal (Aroovie) domicilié à
St Saphorin (Lavaux) né à
Cully le vingt et un octobre

mil huit cent quatre vingt seize fils de
Emma Mauch (fille de Samuel Mauch et de
Maria Witz)

2. Leyroz Berthe, ménagère
célibataire

originaire de Puidoux domiciliée à
Puidoux née à
Puidoux le seize juillet

mil huit cent quatre vingt quinze fille de
François Leyroz, agriculteur et de
Louisa, née Meillard, tous deux à Puidoux

Comme témoins :
1. Labarre, Edouard, gendarme à cheval
2. Leyroz François, frère de la fiancée

Les publications ont eu lieu à St Saphorin (bureau) le 11 au 21 février
Puidoux du 11 au 21 février, Puidoux, Teufenthal le 11 au 21 février 1920
à la 20^{me} ligne un mot facile

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cherbes le onze mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
actes de publication à Puidoux,
St Saphorin, Teufenthal

Les époux :

Adolphe Mauch
Berthe Mauch

Les témoins :

Labarre gendarme
Leyroz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Teufenthal le 12
mars 1920

N° 4
Bron

et
Amstein

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bron, Alfred
celibataire
vigneron
originaire de S.^t Saphorin, (Lavaux), domicilié à
Rivaz né à
Cordier le orze décembre
mil huit cent septante huit fils de
Bron, François-Henri, décédé et de
Kucie, née Chappuis, à Rivaz

2. Amstein, Berthe Aline
célibataire
ménagère
originaire de Wila, (canton de Zurich) domiciliée à
S.^t Saphorin (en Oguz) née à
Chardonne (en Oguz) le sept juin
mil huit cent quatre vingt quatre fille de
Amstein Louis, agriculteur et de
Aline, née Tavernier, décédée

Comme témoins : } 1. Pinget Alois, vigneron en Busignon,
2. Bron Gustave, S.^t Saphorin

Les publications ont eu lieu à S.^t Saphorin le 19 mars, à Rivaz le 18 mars
à Wila le 18 mars

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le quatorze avril mil neufcent vingt

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
" de publication à S.^t Saphorin
" " " Rivaz
" " " Wila

Les époux :

Alfred Bron
Berthe Bron

Les témoins :

Alois Pinget
Gustave Bron

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Wila le 22 avril 20.

Registre des mariages A.

N^o 5
Lambeletet
Zaley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lambelet Jean François

célibataire

agriculteur

originaire de Forel (Chaux)

domicilié à

Puidoux

né à

Puidoux

le vingt huit octobre

mil huit cent quatre vingt quinze

fils de

Lambelet François

et de

Julie Hélène Augustine, née Bonzon, veuve Guignet

2. Zaley Louise Marie

célibataire

sans profession

originaire de Puidoux

domiciliée à

Puidoux

née à

Puidoux

le vingt quatre septembre

mil huit cent quatre vingt sept

fille de

Zaley Eugène

et de

Julie Elise, née Seiercaz à Puidoux

Comme témoins :

1. Naegeli Louis boulanger à Chaux

2. Conne Ami, vigneron à Chaux

Les publications ont eu lieu à Forel le 8 avril, à Puidoux le 9 avril

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chaux le vingt et un avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

actes de naissances des fiancés
acte de publication à Forel
acte de publication à Puidoux

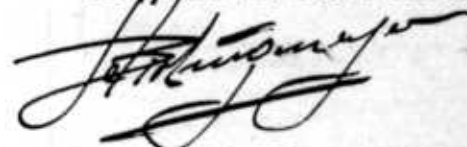
Les époux :

Lambelet Jean François.
Lambelet Louise Marie

Les témoins :

Naegeli Louis
Conne Ami

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Forel le 20 avril
1920.

N° 6
Beausire
 et
Olivier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beausire Eugène Henri
 veuf de Julie Anna, née Sicostrad
 Jarsinier
 originaire de Grandson _____ domicilié à
Chabres _____ né à
Grandson _____ le seize juin _____
 mil huit cent soixante seize _____ fils de

Jean Henri Alphonse Beausire _____ et de
Marie-Sophie, née Fardel, tous deux célibataires

2. Olivier Sophie
 veuve de Olivier-Samuel-Alfred, décédé le quatre juillet
 ménagère _____ mil neuf cent neuf _____
 originaire de Gysins, la Sarraz, et Crans _____ domiciliée à
Gilly _____ née à
Crans _____ le trois juillet _____
 mil huit cent soixante neuf _____ fille de

Jusour François, agriculteur _____ et de
Marie-Louise, née Chollet, tous deux célibataires

Comme témoins : } 1. Beausire Jules, employé postal à Rivaz
 } 2. Jusour François à Durvinal, agriculteur

Les publications ont eu lieu à Chabres le 18 mars, à la Sarraz le 18 mars
 à Grandson le 19 mars, à Gilly le 18 mars, à Crans le 18 mars
 à Gysins le 20 mars

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chabres le vingt deux avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
 acte de naissance de la fiancée
 Extrait du registre des décès (de la fiancée)
 actes de publication de Chabres, la :
 Sarraz, Grandson, Gilly, Crans, Gysins

Les époux :

Eugène Beausire
Sophie Beausire

Les témoins :

J. Beausire
J. Jusour

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué Grandson, Gysins, la :
 Sarraz, Crans-Gilly
 23. avril 1920.

Registre des mariages A.

N^o 7
Bernetet
Chaudet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bernet Friedrich
 célibataire
 vigneron
 originaire de Grindelwald (Berne) domicilié à
Rivaz né à
Grindelwald le treize et un juillet
mil huit cent quatre vingt six fils de
Jean Bernet et de
Catherine, née Baumann, tous deux à Grindelwald.

2. Chaudet Germaine
 célibataire
 sans profession
 originaire de Cortiez domiciliée à
Rivaz née à
Rivaz le quinze janvier
mil huit cent quatre vingt six sept fille de
Emile Chaudet, ancien syndic de Rivaz et de
Marie, née Pidoux, tous deux à Rivaz.

Comme témoins :
 1. Schwendmann Alfred, residing à Cherbres
 2. Chamot Robert, commis postal à Cherbres

Les publications ont eu lieu à Grindelwald le 7 avril, à Cortiez le
7 avril à Rivaz le 7 avril 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cherbres le vingt huit avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
 actes de naissance des fiancés
 actes de publication à Cortiez, Grindelwald et Rivaz

Les époux :
Friedrich Bernet
Germaine Bernet

Les témoins :
M. Schwendmann
R. Chamot

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à Grindelwald et à
Cortiez le 5 mai 1920.

N^o 8
Bron
 et
Duboua

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bron Robert _____ signezont
 célibataire _____

originaire de St Saphorin _____ domicilié à
Rivaz _____ né à

St Saphorin _____ le sept octobre _____
 mil huitcent nonante sept _____ fils de

François David Bron _____ et de
Hélène Marie, nie Michoud _____

2. Duboua Eugénie Rose _____
 célibataire _____

originaire de Grandvaux et Lutry _____ domiciliée à
Epesses _____ née à

Epesses _____ le vingt sept mars _____
 mil huitcent nonante sept _____ fille de

Gustave Eugène Duboua _____ et de
Lucie nie Bovard _____

Comme témoins : } 1. Bussat Louis, gendarme à chevrons
 2. Naegeli Albert, maréchal à chevrons

Les publications ont eu lieu à Epesses le 30 juin, à Lutry
 le 28 juin à Rivaz et St Saphorin le 28 juin à Grandvaux
 le 30 juin 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chebrus le quatorze juillet mil neuf cent
 vingt.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
 acte de naissance de la fiancée
 acte de publication à Rivaz, St
 Saphorin, Grandvaux Epesses
 et Lutry _____

Les époux :

Robert Bron
Rose Bron

Les témoins :

L Bussat gendarme
Alb Naegeli

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Cully et Lutry
 le 16. 7. 20. _____

Registre des mariages A.

N^o 9
Tschzer

et
Meyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tschzer Jean Auguste

célibataire

commis postal

originaire de Gross-Affoltern (Berne)

domicilié à

Chexbres

né à

St^e Hélène, vers la Courbe le dia sept milard

mil huit cent quatre vingt dix

fils de

Tschzer Friederich

et de

Magdalena, née Jullé

2. Meyer Bertha-Marguerite

célibataire

sans profession

originaire de Augst (Bâle campagne)

domiciliée à

Chexbres

née à

Chexbres le dia neuf octobre

mil huit cent quatre vingt dix sept

fille de

Meyer Emile, administrateur postal

et de

Bertha, née Girier, décédée

Comme témoins :

1. Jorayotz Arthur, coiffeur à Chaux-de-Fonds

2. Rossel Marcel, horloger Villeret - S.F.

Les publications ont eu lieu à Chexbres le 23 juin, à Pratteln le 23 juin et à Gross-Affoltern le 23 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le quinze juillet mil huit cent vingt

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
actes de publication à Chexbres,
Pratteln et Gross-Affoltern

Les époux :

A. Tschzer

M. Meyer

Les témoins :

A. Jorayotz

Marcel Rossel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Pratteln et Gross-Affoltern le 16. 7. 20.

N^o 10
Luzier
 et
Matti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Luzier Jules Emile
 célibataire
 maréchal

originaire de Nods (Berne) domicilié à
au Verniolet, chez Puidoux né à
Puidoux le quatorze juin
 mil huit cent vingt six fils de

Luzier Jules Emile et de
Sophie, née Mayor à Puidoux

2. Matti Marie Alosie
 célibataire

ménagère
 originaire de Gsteig (Berne) domiciliée à
Puidoux née à
Chesières le dix huit mai
 mil huit cent vingt cinq fille de

Matti Théophile et de
Marie-Lydie, née Blacc à Puidoux

Comme témoins :
 1. Matti Arnold, agriculteur à Puidoux
 2. Luzier Gaston, agriculteur à Puidoux

Les publications ont eu lieu à Gsteig le 4 juillet, à Nods et
S^t Saphorin le 3 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

chez bres le six août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
actes de publication à Nods
Gsteig et S^t Saphorin

Les époux :

Luzier Jules
Luzier Marie

Les témoins :

Matti Arnold
Luzier Gaston

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Nods et Gsteig
 le 10 août 1920

No 11

Testuz

et
Butticay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Testuz François
célibataire
vigneron
originaire de Rivaž domicilié à
Rivaž né à
Rivaž le six mars
mil huit cent nonante fils de

Testuz François et de
adèle, née Leuenberger

2. Butticay Juliette
célibataire
sans profession
originaire de Jongny, du chatelard et de Puidoux domiciliée à
Epesses née à
Epesses le six huit juillet
mil huit cent quatre vingt six fille de

Butticay Alfred et de
Jeanne, née Corboz

Comme témoins :
1. Cart Henri, commis postal à cheables
2. Naegle Louis, boulanger à cheables

Les publications ont eu lieu à Rivaž le 22 août à Puidoux le 21
août, à Epesses le 24 août à Jongny le 24 août et au chatelard
le 28 août 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cheables le 9 septembre (trois septembre)
mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
actes de naissance des fiancés

Les époux :
Testuz
Juliette Testuz

Les témoins :
H. Cart
L. Naegle

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à Cully, Jongny et
au chatelard le 18 septembre
1920.

N° 12
Chappuis
et
Pilet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis Paul Adrien
célibataire
télégraphiste
originaire de Risay domicilié à
au Sézaley, mère Puidoux né à
au Sézaley, Puidoux le vingt neuf juin
mil huitcent quatre vingt sept fils de
Chappuis Adrien, décédé, et de
Julie, née Grandchamp, au Sézaley

2. Pilet Rose-Suzanne, Marguerite
célibataire
sans profession
originaire de Rossinière et Chateau-d'œux domiciliée à
Rossinière née à
Rougemont le trente et un décembre
mil huitcent quarante fille de
Pilet David et de
Félie-Emma, née Paul à Rossinière

Comme témoins :
1. Chappuis Maurice, vigneron au Sézaley
2. Chappuis Samuel vigneron au Sézaley

Les publications ont eu lieu à Puidoux et Risay le 27 août
à Rossinière le 28 août et à Chateau-d'œux le 6 septembre
1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chateau le vingt septembre mil neuf cent
si sept

Pièces déposées :
actes de naissance du fiancé
" " de la fiancée

Les époux :
Paul Chappuis
Suzanne Chappuis

Les témoins :
Maurice Chappuis
Ses Chappuis

Communiqué, à Chateau-d'œux et
Rossinière le 21 septembre
1920.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 13
Chappuis
et
Cavillier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis Marcel Pierre
employé de commerce
célibataire

originaire de Riva
Genève domicilié à
né à

Oprens (Vaud) le onze février
mil huit cent nonante six fils de

Chappuis Henri et de

Annie Rapin, propriétaires à Oprens

2. Cavillier Fanny, Marguerite
sans profession

célibataire

originaire de Pizy, (Vaud) domiciliée à
Tuidoux née à

Bougy-Villars (Vaud) le quatre février
mil huit cent nonante cinq fille de

Cavillier Samuel, chef jardinier et de

Hance Josephine Rosset, à Tuidoux

Comme témoins :
1. Gaillard Auguste, instituteur à Chéables
2. Gunder Auguste, sellier à Chéables

Les publications ont eu lieu à Genève le 3 septembre, à Tuidoux et
Riva le 6 septembre et à Pizy le 6 septembre 1920 sans
opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chéables le vingt quatre septembre mil neuf
cent vingt

Pièces déposées :

un certificat de publication
délivré le 28 septembre 1920
par l'officier de l'Etat civil de
Genève

Les époux :

M. Chappuis
M^{me}. Chappuis

Les témoins :

Gaillard Auguste
Gunder Auguste

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Genève et Pizy
le 27 septembre 1920

N° 14
Strölin

Heu

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Strölin Alfred
veuf de Claire Vari son le 29 février mil
neuf cent quatorze ; commerçant
originaire de Stuttgart (Wurtemberg) Allemagne domicilié à
Chaux-de-Fonds, Hôtel Victoria né à
Stuttgart le trente décembre
mil huit cent septante et un fils de
Strölin Alfred, négociant et de
Maria, née Julie Kunst, tous deux décédés

2. Heu Antoinette Juliette
sans profession
célibataire
originaire de Airaines (département de la Somme, France) domiciliée à
Chaux-de-Fonds, Hôtel Victoria née à
Airaines (France) le dix huit octobre
mil huit cent septante cinq fille de
Heu Emile Arthur et de
Victoria Marie, née Choquet à Hangest / Somme

Comme témoins : 1. Gobin Maurice, en droit à Paris, 33 Avenue de la République
2. Meylan Edouard, cultivateur à Chaux-de-Fonds

Les publications ont eu lieu à Chaux-de-Fonds le 4 juin 1920, à Stuttgart le
24 juin 1920 et à Paris le 11 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chaux-de-Fonds le dix huit octobre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :
un acte de naissance du fiancé
un acte de naissance de la fiancée
un extrait du registre des décès de Claire, femme Strölin
une autorisation du Conseil d'Etat pour la publication des mariages.
un certificat de cap. mari. du fiancé
" " " " de la fiancée
autorisation du Conseil d'Etat pour la célébration du mariage
Communiqué
de la chancellerie en 2 exemplaires le 3 novembre 1920

Les époux :
Alfred Strölin
Juliette Heu

Les témoins :
Gobin
Meylan
L'officier de l'état civil :
J. J. J.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 15
Chaubert
 et
Pouly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chaubert Albert
 agriculteur
 célibataire
 originaire de Longny domicilié à
Longny, rive Duidou né à
Chéabres le vingt sept mars
mil huit cent nonante six fils de
Chaubert Albert et de
Marie-Haise, née Jacques à Duidou

2. Pouly Ida
 célibataire
 ménagère
 originaire des Cullayes et Montpreveyres domiciliée à
au Bittel, rive Cully née à
aux Auges sur Cully le premier août
mil huit cent nonante cinq fille de
François Pouly et de
Julie Blisa, née Jacques

Comme témoins :
 1. Dorat Eugène agriculteur à Cully
 2. Fongallaz Pierre, agriculteur à Chéabres

Les publications ont eu lieu à Chéabres le 14 octobre, à Longny le 15 octobre
 à Cully le 17 octobre, aux Cullayes le 16 octobre et à Montpreveyres le 17 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chéabres le treize octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
de la fiancée

Les époux :

Albert Chaubert
Ida Chaubert

Les témoins :

Dorat Eugène
Fongallaz Pierre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Cordier Cully, Corcolla
 et Mézière le 2 novembre 1920

N° 16
Fonjallay
et
Meyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fonjallay Pierre Louis
célibataire
agriculteur
originaire de Verseres et Lutry domicilié à
aux Triflons, rière Cheabres né à
rière Cheabres le cinq mai
mil huit cent nonante un fils de

Fonjallay Adrien et de
Louise, née Fonjallay aux Triflons

2. Meyer Lina
célibataire
ménagère
originaire de Grindelwald domiciliée à
Grindelwald née à
Grindelwald le onze août
mil neuf cent dix fille de

Meyer Johann décédé et de
Ogger Elisabeth à Grindelwald

Comme témoins : 1. Paley Henri, municipal à Cheabres
2. Muritz Henri, coiffeur à Cheabres

Les publications ont eu lieu à Verseres le 21 octobre à Cheabres le 19 octobre
à Lutry le 20 octobre et à Grindelwald le 20 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cheabres le trois novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé,
acte de naissance de la fiancée,
déclaration au canton de Berne
pour contracter mariage
autorisation de la mère du
le père de contracter mari-
age

Les époux :

P. Fonjallay
L. Fonjallay

Les témoins :

H. Paley
H. Muritz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Cully, Lutry et
Grindelwald le 3 novembre
1920.

Registre des mariages A.

N^o 17

Chappuis

et

Oesch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis Gustave - Henri
 veuf de Chappuis Hortense, née Fague, de le vingt deux mars, mil
 neuf cent seize; viticulteur - propriétaire
 originaire de Rivaz domicilié à
Chebbres né à
Rivaz le vingt août
 mil huit cent septante

Chappuis Pierre - David - Gabriel et de
Françoise - Louise - Thaline, née Chevalley, sous deux décès.

2. Oesch Marie - Marguerite
 célibataire
 sans profession
 originaire de Oberlangenegg, (canton de Berne) domiciliée à
Chebbres née à
Cour sous Lausanne le douze octobre
 mil huit cent septante neuf

Jacob Oesch, agriculteur et de
Anna - Barbara, née Reutter, sous deux décès

Comme témoins :
 1. Louis Chappuis, viticulteur à Chebbres
 2. Louis Oesch, manoir à Chebbres

Les publications ont eu lieu à Schwarzenegg le 3 novembre, à Chebbres
 le 3 novembre et à Rivaz le 4 novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chebbres le quinze novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
 acte de décès de Chappuis Hortense,
 première épouse du fiancé
 acte de naissance de la fiancée

Les époux :

Henri Chappuis
Marguerite Chappuis

Les témoins :

Louis Chappuis
Louis Oesch

L'officier de l'état civil :

J. H. H. H.

Communiqué à Schwarzenegg le
 16 novembre 1920

N° 18

Chevalley

Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Marius François

célibataire

employé postal

originaire de Puidoux

domicilié à

Rivaz

né à

Rivaz

le deux février

mil huit cent quatre vingt treize

fils de

François Chevalley, décédé

et de

Julie, née Curhod à Rivaz

2. Chevalley Jeanne Alice

célibataire

sans profession

originaire de Rivaz et de Puidoux

domiciliée à

Grillon, mère Rivaz

née à

Grillon, mère Rivaz

le dix neuf février

mil huit cent quatre vingt quinze

fille de

François Robert Chevalley syndic à Rivaz

et de

Simma, née Covy à Rivaz

Comme témoins :

1. Rogime François agriculteur à Chebres

2. Chevalley Berthe sœur de la fiancée, à Chebres

Les publications ont eu lieu à Puidoux le 10 novembre et à

Rivaz le 12 novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chebres le dix sept novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :

M. Chevalley
Jeanne Chevalley.

Les témoins :

François Rogime
Berthe Chevalley

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 19
Testuz
et
Jaumin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Testuz Paul Louis
célibataire
agriculteur - vigneron
originaire de Rivaux domicilié à
Rivaux né à
Rivaux le trois août

mil huit cent quatre vingt dix sept fils de
Testuz Adrien, décédé et de
Julie, née Héperet à Rivaux

2. Jaumin Marguerite
célibataire
sans profession
originaire de Rivaux domiciliée à
Rivaux née à
Rivaux le dix neuf novembre

mil huit cent quatre vingt douze fille de
Jaumin Henri et de
Julie, née Forney à Rivaux

Comme témoins :
1. Buset Louis gendarme à cheval
2. Nagele Louis, boulanger à cheval

Les publications ont eu lieu à Rivaux le 17 novembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à cheval le dix huit novembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :

P. Testuz
M^{lle} Testuz

Les témoins :

M Buset gend^{me}
Ls Nagele

L'officier de l'état civil

[Signature]

Communiqué

N^o 20
Chaubert
 et
Lambelet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chaubert Hermann
 célibataire
 boulanger
 originaire de Forigny domicilié à
Puidoux né à
Puidoux le quatrième février
mil huit cent quatre vingt onze fils de
Chaubert Emile, révisé et de
Julie, née Tenard, à Puidoux

2. Lambelet Laure
 célibataire
 sans profession
 originaire de Forcel domiciliée à
rière Puidoux née à
rière Puidoux le neuf mai
mil neuf cent fille de
François Lambelet et de
Julie, - Hélène - Augustine, née Donjon

Comme témoins :
 1. Günther Auguste sellier à Chéabres
 2. Comne François coiffeur à Chéabres

Les publications ont eu lieu à Puidoux le 8 novembre, à Forcel
 le 15 novembre et à Cordier le 15 novembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chéabres le vingt novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :

H. Chaubert.
L. Chaubert

Les témoins :

A. Günther
F. Comne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Cordier et à Forcel
 le 23 novembre 1920

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 21
Henry
et
Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henry Louis Samuel
c. libataire
agriculteur
originaire de Genève (Ville) domicilié à
Mont de Plan, rière Chesabres né à
aux Baux Vives, avenue de la Grande vingt deux mars
mil huit cent nonante deux fils de
Georges Antoinette Henry, négociant et de
Marie, née Jaumin décessée

2. Müller Marie Louise
c. libataire
ménagère
originaire de Oberbengenegg (Borne) domiciliée à
Mont de Plan, rière Chesabres née à
Opreses le trente et un avril
mil huit cent nonante cinq fille de
Gottfried Charles Müller et de
Marie, née Bourard de Opreses

Comme témoins :
1. Edouard Morel, agriculteur à Mont de Plan
2. Emile Ferivat, agriculteur au Bois Jaccoud St Saphirin

Les publications ont eu lieu à Schwarzenegg le 3 novembre, à Genève le 3 novembre et à Chesabres le 3 novembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chesabres le vingt sept novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée
acte de publication à Schwarzenegg, à Genève et à Chesabres

Les époux :
Louis Henry
Marie Henry

Les témoins :
Edouard Morel
Ferivat Emile

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à Schwarzenegg et à Genève le 30 novembre 1920.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

N° 22
Leyroz
et
Sesazens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leyroz Felia
célibataire

journalier aux C.F.F.

originaire de Puidoux domicilié à

Puidoux né à

Puidoux le cinq juillet

mil huit cent quatre vingt deux fils de

Leyroz Louis et de

Marie, née Eschumy

2. Sesazens Caroline Emma, née Deladoey

divorcée de Edouard Sesazens le cinq avril mil neuf cent seize

cartonnière

originaire de Satzens domiciliée à

Cheables née à

St Saphorin le sept août

mil huit cent quatre vingt onze fille de

Henri-Auguste Louis Deladoey et de

Julie, née Sucret

Comme témoins :

1. Marius Barbey, cordonnier à Cheables

2. René Gerber, journalier à Cheables

Les publications ont eu lieu à Cheables le 23 octobre, à Puidoux le 26 octobre et à Satzens le 26 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cheables le dix huit décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
extrait du jugement ou divorce
de la fiancée

Les époux :
Leyroz Felix
Leyroz Emma

Les témoins :
Barbey Marius
Gerber René

Communiqué à Lucens le 20 décembre 1920

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 28
Pouly
Revaž

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pouly Alfred
célibataire
gendarme
originaire des Cullayes et Montpreveyres domicilié à
Orbe né à
aux Cullayes le six janvier
mil huit cent nonante quatre fils de
Alfred Pouly, agriculteur et de
Blaise, née Gadin, aux Cullayes

2. Revaž Marie Laure
célibataire,
ménagère
originaire de Salvan (Valais) domiciliée à
Pivaz née à
sous Bapysse Cully le vingt deux février
mil huit cent huitante six fille de
François Maurice Revaž et de
Cécile Louise, née Cardis, à Pivaz

Comme témoins :
1. Zimmermann Othone, agent de Police à Chablens
2. Naegeli Louis, boulanger à Chablens

Les publications ont eu lieu à Orbe, Salvan, aux Cullayes,
Montpreveyres et Pivaz les deux quatre et cinq
décembre mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chablens le vingt et un décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

un certificat de publication
établi par l'officier de l'état
civil d'Orbe

Les époux :

Pouly Alfred
Laure Pouly

Les témoins :

Zimmermann Othone
Naegeli Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Salvan, Mézières
Orbe et Provençat art. 12. 20.

vu le 22 KEE 20
le Préfet
Guesat

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.



Le numéro 28 à la page 117 est celui de la dernière inscription faite dans l'année
1920. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Le que nous certifions
un double est remis au procureur à l'autorité cantonale au vu de l'acte de l'acte de
la loi. Chablens le 10 Janvier 1921. L'officier de l'état civil

No 1
Paley
et
Tavel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paley Paul
cibataire
vigneron
originaire de Luivoud domicilié à

la Croix, rière Luivoud né
Epesses le deux avril
mil huit cent quatre vingt quinze fils de
Henri Paley, vigneron et de
Blaise, née Blau, à la Croix

2. Tavel Olga
cibataire
couturière
originaire de Chardonne domiciliée à

Chardonne née à
Vevey, avenue de Plan n° 39 le vingt cinq mai
mil huit cent quatre vingt dix huit fille de
Tavel Alfred et de
huisse, née Sévériat, à Chardonne

Comme témoins :
1. Annie Paley, vigneron à Chesbres
2. Edouard Moylan, chauffeur à Chesbres

Les publications ont eu lieu à Luivoud le 22 janvier et à Ches-
bres le 23 janvier 21

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Chesbres le quatre février mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :
Paley Paul
Paley Olga

Les témoins :
M. Paley.
M. Moylan.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à Chardonne le
8. 2. 21

Le Tribunal cantonal de
Lausanne par jugement du
14 février 1926, déclaré définitif
et exécutoire le 26 août 1926
a prononcé la dissolution par
le divorce du mariage Paley
Tavel inscrit ci contre.
Le Tribunal a désigné l'époux
comme époux compète.
Chesbres le 29 avril 1926
l'officier de l'état civil
[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

N° 2

Jomini

et Morel

Par Jugement du Tribunal des districts de Payerne, du 9 juillet 1945, déclaré définitif le 15 août 1945, le mariage Jomini-Morel, dé. signé ci contre a été dissous par le divorce.

Chexbres le 20 octobre 1945

L'Officier de l'état civil

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jomini Henri-Louis

célibataire

vigneron

originaire de Payerne domicilié à

Chexbres né à

Epesses le dix sept février

mil huit cent nonante neuf fils de

Samuel Ami Jules Jomini et de

Marie, née Bourquin à Chexbres

2. Morel Emma

célibataire

ménagère

originaire de Chardonne domiciliée à

Chardonne née à

Chardonne le vingt huit juin

mil neuf cent un fille de

Morel Henri et de

Marie-Louise-Blanche, née Pasche, à Chardonne

Comme témoins :

1. Rogive Alfred, entrepreneur à Chexbres

2. Conne François, coiffeur à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Chexbres le 30 janvier à Chardonne

et Payerne le 21 janvier 1945

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le cinq février mil neuf cent quarante cinq

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :
Jomini Henri
Jomini Emma.

Les témoins :
[Signature]
F. Conne.

Communiqué à Chardonne et Payerne
le 8. 2. 45

L'officier de l'état civil
[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 3

Sauss

Lohse

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sauss Georges - Albert

célibataire

employé en pharmacie

originaire de La Prangy, (Berne) domicilié à

Châbles né à

St-James le dit sept juillet

mil huit cent quatre vingt dix fils de

Auguste - Albert Sauss, horloger et de

Marie - Adeline, née Dubois

2. Lohse, Anna

divorcée de Lohse, Max - Monty - Walther le 14 sept
tembre 1912

originaire de d'origine saxonne domiciliée à

Kausau née à

Schiemen (Baden) le vingt neuf avril

mil huit cent huitante trois fille de

Köhle Adolf, agriculteur et de

Elisabeth, née König à Schiemen

Comme témoins :
1. Georg Hausrath, vigneron à Châbles
2. François Conne, coiffeur à Châbles

Les publications ont eu lieu à Châbles le 26 février, à La Prangy le
27 février et à Kausau le 28 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Châbles le vingt quatre mars mil neuf cent vingt et un.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée
acte de mariage de la fiancée
mention de divorce
un certificat de cap. matrimonial
de la fiancée
une autorisation du conseil
d'état pour les publications subséquentes.

Les époux :

Albert Sauss
Anna Lohse

Les témoins :

Hausrath Théophile
Conne coiffeur

Communiqué à la Prangy à Kausau
à la chancellerie le 28 février

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 4
Meuwly
et
Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meuwly François Henri
célibataire
mécánico
originaire de Saint Antoine domicilié à
Paris né à
Suadens (Tribourg) le vingt six décembre
mil huit cent quatre vingt six huit fils de
Meuwly Joseph, décédé et de
Lucie, née Schmutz domiciliée à Tribourg

2. Gillieron Rose Eugénie
célibataire
ménagère
originaire de Servion (Vaud) domiciliée à
Chexbres née à
Palliez le trois juillet
mil neuf cent fille de
Gillieron Edouard Charles, décédé et de
Marie, née Pigot, domiciliée à Chexbres

Comme témoins :
1. Haewwirth Théophile, residing à Chexbres
2. Weingart Jean, tailleur à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Saint Antoine le 24 mars, à Servion le 26 mars et à Chexbres le 27 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le sept avril mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :

un certificat de publication
délivré par l'officier de l'état civil
de Saint Antoine, Tribourg

Les époux :

François Meuwly
Rose Meuwly

Les témoins :

Haewwirth Théophile
Jean Weingart

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à son et à Saint
Antoine le 15 avril 1921

No 5

Desgalier

et

Levyvray

Par Jugement du Tribunal
du district de Lausanne
du 23 septembre 1937, déclaré
de nul effet et inopérant le
23 octobre 1937. Le mariage
Desgalier-Levyvray, inopérant
circonstance de l'absence
par le divorce

Cherchez le 1^{er} nov 1937.

L'officier de l'état civil

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desgalier Gaston-René

célibataire

journalier aux C.F.F.

originaire de Lausanne domicilié à

la croix, vière Puidoux né à

Lausanne le deux septembre

mil neuf cent deux fils de

Paul Desgalier et de

Barthe-Méry, née Pithon àully

2. Levyvray Julie

célibataire

originaire de Puidoux domiciliée à

la croix, vière Puidoux née à

Puidoux le sept janvier

mil huit cent quatre vingt dix sept fille de

Levyvray François et de

houise, née Freillard à Puidoux

- Comme témoins :
- 1. Bussat Louis, gendarme à cheval
 - 2. Murillet Henri, criffeur à cheval

Les publications ont eu lieu à Puidoux le 4 avril et à Lausanne également le 4 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cherchez le quatorze avril mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé,
" " " de la fiancée
une autorisation de canton de l'un
de contracter mariage (fiancé)
concordement de la mère

Les époux :

Desgalier Gaston
Desgalier Gaston
Levyvray Julie

Les témoins :

Bussat Louis
Murillet Henri

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à Lausanne le
20 4 21.

Registre des mariages A.

N^o 6
Deriva
 et
Schlegel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deriva, Emile - Pierre
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Saint Gingolph, Valais domicilié à
rière chexbres né à
Saint Gingolph, Valais le vingt six juillet
mil huit cent quatre vingt treize fils de

Deriva, Eugène - Jacques, décédé et de
Pauline - Annette, née Deriva, à Saint Gingolph

2. Schlegel, née Morel, Françoise - Charlotte - An-
toinette, veuve de William Adolphe, Schlegel née
 le 15 février 1918

originaire de Grindelwald, Domo domiciliée à
rière chexbres née à
Sion, Valais, le vingt et un mars
mil huit cent quatre vingt quinze, fille de
Edouard Morel, et de

Henri, Elisabeth, née Benziger, à Mont-Pellin

Comme témoins :
 1. Decosterd Emile, employé de bureau à cremière
 2. Legret Gustave, agriculteur, à Puidoux

Les publications ont eu lieu à chexbres le 4 avril, à Saint Gingolph
 le 4 avril et à Grindelwald le 5 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

chexbres le vingt trois avril mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :

acte de naissance de fiancé
un certificat de famille de la fiancée

Les époux :

Deriva, Emile
Charlotte Deriva

Les témoins :

Emile Decosterd
Gustave Legret

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Grindelwald et
 à Saint Gingolph le 28. 4. 21.

N^o 7
Mercanton
 et
Allen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mercanton Aloïs
 célibataire
 suisses titulaire
 originaire de Forel et du Saupy domicilié à
Goay, vière Puidoux né à
Goay, vière Puidoux le vingt quatre avril
mil neuf cent fils de
Mercanton constant et de
Helène, née Brot, née

2. Allen Marie, Elise,
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Gessenay, (Pays) domiciliée à
Puidoux née à
Cherbes le vingt quatre mai
mil neuf cent deux fille de
Allen Alfred, vigneron à Cherbes et de
Blise, née Delbert, née

Comme témoins :
 1. Meylan, Edouard, mécanicien à Cherbes
 2. Allen Aloïs, vigneron à Cherbes

Les publications ont eu lieu à Puidoux le 5 mai, à Gessenay le 6 mai, à Savigny le 6 mai et à Forel et 5 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cherbes le vingt mai mil neuf cent vingt et un.

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée
autorisation du père de la fiancée
actes de Publication à Puidoux
Gessenay Savigny et Forel.

Les époux :
Mercanton Aloïs
Mercanton Elise

Les témoins :
Roggen B.
Allen Aloïs

Communiqué à Savigny, Forel et Gessenay le 22 mai 1921

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

No 8
Kastliet
Barman

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kastli Robert

célibataire

boulangier

originaire de Sainte Marguerite, canton de l'Est domicilié à
Chexbres né à

vière Puidoux le treize mars

mil huit cent quatre vingt treize fils de

Kastli Jacob

et de

Marie Adélaïde, née Budry, décédée

2. Barman Innocente Virginie

célibataire

ménagère

originaire de Mattonges domiciliée à

Mattonges née à

vière Mattonges le vingt huit juillet

mil huit cent quatre vingt treize fille de

Barman Maurice feu Pierre Joseph et de

Marie, née Barman de feu Maurice Joseph

Comme témoins :

1. Kastli Jacob, domicilié à Chexbres

2. Barman Pierre, charbonnier à Mattonges

Les publications ont eu lieu à Mattonges le 5 mai, à Sainte-
Marguerite le 6 mai et à Chexbres le 5 mai 1921Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Chexbres le vingt et un^{mai} mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée
actes de publication à Mattonges,
à Sainte Marguerite et à
Chexbres

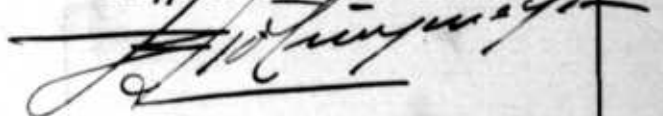
Les époux :

Kastli Robert
Innocente Kastli

Les témoins :

Kastli Jacob
Barman PierreCommuniqué à Mattonges et
à Sainte Marguerite le 22
mai 1921

L'officier de l'état civil :



N^o 9
Lebet
et
Dutticoy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lebet Jean Marcel
célibataire
industriel
originaire de Buttet domicilié à
Gare de Puidoux né à
Buttet le vingt huit avril
mil neuf cent fils de
Emile Lebet et de
Emma, née Cevy à Puidoux

2. Dutticoy Blanche
célibataire
originaire de Puidoux, Jongny et le châtelard domiciliée à
Cherbes née à
Cherbes le vingt huit juin
mil huit cent quatre vingt dix sept fille de
Dutticoy Maurice et de
Hélène, née Guery à Cherbes

Comme témoins :
1. Dutticoy Maurice à Cherbes
2. Edor Guyard à Cherbes

Les publications ont eu lieu à Buttet, Puidoux, Jongny, Châtelard et Cherbes le 7 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cherbes le vingt sept mai, mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :
Arthémet
Blanche Lebet

Les témoins :
M. Bütler
E. Schry

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à Buttet, Jongny
châtelard le 28 mai 21.

Registre des mariages A.

N° 10
Chevalley

et
Ségruffy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley François
célibataire
agriculteur
originaire de Puidoux domicilié à
rière Puidoux, Planches d'Orge né à
la Maléria, rière Puidoux le vingt trois juin
mil huit cent quatre vingt onze fils de
François-Aimé Chevalley, récoyé et de
Adèle, née Blau à Puidoux

2. Ségruffy Marie
célibataire
originaire de Saint Saphorin domiciliée à
Monnet, rière Puidoux née à
au Monnet, rière Puidoux le quatre novembre
mil huit cent quatre vingt dix-neuf fille de
Jules Ségruffy et de
Houise, née Chevalley à Puidoux

Comme témoins :
1. Zimmermann Octave, agent de Polvi à Chablais
2. Légeret Gustave, agriculteur à Puidoux

Les publications ont eu lieu à St Saphorin et Puidoux
le 8 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le huitième le deux juin mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :
actes de naissance des fiancés
deux publications au mariage

Les époux :
François Chevalley
Marie Chevalley

Les témoins :
Zimmermann Octave
Légeret Gustave

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N^o 11
Lambelot
et
Mayor

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lambelot Henri
célibataire
charpentier
originaire de Forel domicilié à
Tuidoux, vers chez Borthoud né à
rière Tuidoux le trente un décembre
mil huit cent nonante un fils de
Louis Lambelot et de
Louise, née Chollet, à Tuidoux

2. Mayor Marie
célibataire
ménagère
originaire de Oron-le-Château domiciliée à
Oron le Château née à
Oron-le-Château le trente un août
mil huit cent nonante quatre fille de
Mayor, Samuel-Henri et de
Marie, née Grandchamp à Oron le Château

Comme témoins :
1. Félix Combe, géomètre à Chablès
2. Henri Lich, menuisier à Chablès

Les publications ont eu lieu à Tuidoux, Forel et Oron-le-Château
le 24 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chablès le deux juin mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :
Henri Lambelot
Marie Lambelot

Les témoins :
J. Combe
Jean off.
H. Lich

Communiqué à Forel et Oron le
17 juin 1921

L'officier de l'état civil :
J. [Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o R

Blanchoud

Séverin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanchoud Eugène
célibataire
fonctionnaire postal
originaire de Oron le château domicilié à
La Tour de Peilz né à
Reveralles le cinq juillet

mil huit cent quatre vingt quatre fils de
Henri-Pierre Blanchoud à Pentheriaz et de
Louise Eugénie Cretegnay, décédée

2. Séverin Louise Eugénie
célibataire
sans profession
originaire de Chesabres et de Chardonne domiciliée à
Chesabres née à
Chesabres le trois juillet

mil huit cent quatre vingt dix neuf fille de
Eugène Jean Séverin et de
Annette Héléne Pilet à Chesabres

Comme témoins : 1. Blanchoud Henri Pierre, à Pentheriaz, père de l'époux.
2. Blanchoud Louis, instituteur à Echallens

Les publications ont eu lieu à La Tour de Peilz le 21 juin.
Oron le château Chesabres et Chardonne le 23 juin 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chesabres le douze juillet mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :
un certificat de publication
délivré par l'officier de l'état
civil de la Tour de Peilz.

Les époux :
Blanchoud
Eugène

Les témoins :
H. Blanchoud
L. Blanchoud

Communiqué à Oron, la Tour de Peilz
et Chardonne le 12.7.21

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

No 13
Bally

et
Tettoni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bally, André - Charles
célibataire

Jardinier
originaire de Boursens domicilié à
Chêables né à
Bursigny le vingt cinq juin
mil huitcent vingt six fils de

John - Maurice Bally et de
Georgine - Rosine, veuve coiffeur

2. Tettoni, Pauca, dite Thérèse
célibataire

ouvrière
originaire de Vogogna, Italie domiciliée à
Monault d'Enbaut, vière Tuidoux née à
Vogogna, Italie le vingt sept août
mil huitcent vingt quatre fille de

Tettoni Laurent décédé et de
Santiqua, veuve Fratini, à Chêables

Comme témoins :
1. Hauswirth Théophile, négociant à Chêables
2. Tettoni Genaro, maçon à Chêables

Les publications ont eu lieu à Chêables le 18 juin, à Tuidoux
le 19 juin et à Boursens le 20 juin 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chêables le vingt trois juillet mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée
acte de déclaration de domicile des fiancés
une promesse de mariage
les publications de mariage
à Chêables Tuidoux et Boursens
une autorisation du département
de Justice et Police publique
communiqué à
Boursens et à la classe
cellulaire le 1 août 1924

Les époux :
André Bally
Thérèse Bally

Les témoins :
Hauswirth Théophile
Tettoni Genaro

L'officier de l'état civil :
J. Hingray

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 114
Paley
et
Goumoëus

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paley, Henri-Jean-Francis

agriculteur

célibataire

originaire de Puidoux domicilié à

Puidoux né à

Puidoux le vingt et un avril

mil huit cent quatre vingt six et sept fils de

Paley Eugène et de

Julie-Elise, née Sérésay à Puidoux

2. Goumoëus Emilie

célibataire

lingère

originaire de Chesbres domiciliée à

Chesbres née à

Chesbres le vingt neuf janvier

mil neuf cent un fille de

Goumoëus Louis et de

Marie-Sophie, née Curran

Comme témoins :

1. Buset Louis, gendarme à Chesbres

2. Zimmermann Oskar, agent de police à Chesbres

Les publications ont eu lieu à Chesbres le 12 juillet et à Puidoux le 13 juillet 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chesbres le vingt huit juillet mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée
acte de publication à Chesbres et Puidoux

Les époux :

Henri Paley

Emilie Paley

Les témoins :

L. Buset gendarme

O. Zimmermann Agent

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué

N^o 15

Strobel

et
Cherpillod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Strobel, Paul-Bernhard

célibataire

employé aux chemins de fer

originaire de Saxe domicilié à

Dresden-Hausstadt, en ce moment domicilié à Pirna à

Dresden, Räcknitzstrasse le trois mai

mil huit cent nouante quatre fils de

Franz-Otto Strobel et de

Bernestine-Pauline, née Schwermer, à Dresden

2. Cherpillod Irma

célibataire

originaire de Cheabres domiciliée à

Cheabres née à

Cheabres le douze juin

mil huit cent nouante quatre fille de

Cherpillod Aimé et de

Sophie, née Simon à Cheabres

Comme témoins :
1. Cherpillod Oscar, consultant aux C.F. à Hirsch
2. Chauvet Robert, fonctionnaire postal à Cheabres

Les publications ont eu lieu à Cheabres le 8 juillet à Pirna le
12 juillet et Dresden le 13 juillet 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cheabres le seize août mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée
deux promesses de mariage
un certificat de capacité ma-
trimoniale.

une autorisation du départ
seulement de Justice et Police
du canton de Vaud, de célébrer
le mariage

Communiqué de la chancellerie
le 16 avril 1921

Les époux :

Bernh. Paul Strobel

Irma Strobel

Les témoins :

Cherpillod Oscar

Robert Chauvet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 16
Jobner
et
Gavin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jobner Friedrich
célibataire
agriculteur
originaire de Châbles domicilié à
la Vulpillière vière Luidoux né à
Wallenried le quatorze juillet
mil huit cent quatre vingt douze fils de
Jacob Jobner et de
Anna, née Haltenrieder domiciliée à la Vulpillière

2. Lucie Emma
célibataire
ménagère
originaire de Forel, Brenles et Moudon domiciliée à
Essertes née à
Essertes le vingt sept juillet
mil huit cent vingt deux fille de
Gustave Gavin décédé et de
Hélène, née Gillieron à Essertes

Comme témoins :
1. Marcellin Albert, entrepreneur à Châbles
2. Naegeli Louis, boulanger à Châbles

Les publications ont eu lieu à Essertes le 13 août, Vaudou Brenles
Forel Moudon le 12 août, Heijfers le 11 août 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Châbles le deux septembre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée
une promesse de mariage

Les époux :
Jobner Frédéric
Lucie Jobner

Les témoins :
Alphonse Marchionni Heijfers
Lo Naegeli

Communiqué Châbles Forel, Lucien
Bron et Moudon le 7 septembre 1921

L'officier de l'état civil :
J. P. J. J.

No 17
Romans
et
Lambelet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Romans Charly-Alfred
célibataire
agriculteur
originaire de Sainte Croix domicilié à
au Genévex, rière Tuidoux né à
au mont sur Lausanne le seize mars
mil huit cent quatre vingt seize fils de
Romans Walther-Adolphe, à St Gall et de
Rosey-Marguerite, née Coigny, décédée

2. Lambelet Alice
célibataire
originaire de Forel, (Lavaux) domiciliée à
au hâc de Bret, rière Tuidoux née à
vers le lac de Bret le onze octobre
mil huit cent quatre vingt dix huit fille de
François Lambelet et de
Julie-Hélène-Augustine, née Bonjon, veuve Guignat

Comme témoins :
1. Chappuis Adrien, agriculteur en Genève
2. Mactouffe Aeliane, négociant à Chablès
Chappuis Alice en Genève rière Tuidoux
Les publications ont eu lieu à Tuidoux le 16 août, à Forel
le 17 août et à Sainte Croix le 18 août 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chablès le sept septembre, mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :
Charles Romans
Alice Romans

Les témoins :
A. Chappuis
A. Mactouffe
A. Chappuis Coigny
L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué Sainte Croix et
Forel le 10 septembre 1921

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 18

Murisier

et

Prabin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Murisier, Henri
 veuf de Emma, née Genillod ve le 19 août 1920
 coiffeur
 originaire de Puidoux domicilié à
Chesbres né à
Chesbres le vingt-trois décembre
 mil huit cent soixante huit fils de
Jean-Frédéric Murisier à Chesbres et de
Anne-Sophie, née Légeret, décédée

2. Prabin, Alice-Emma, née Guignat
 divorcée de Prabin, Jean-Charles ve le 29 août 1912
 originaire de Correvon, Vaud domiciliée à
Aubonne née à
Epierrens le six août
 mil huit cent septante fille de
Jean-Daniel Guignat à St Cierges et de
Marie-Fanny, née Freymond, décédée

Comme témoins :
 1. L'impet Adis, vigneron à Chesbres
 2. Légeret Paul, capteur à Chesbres

Les publications ont eu lieu à Chesbres le 19 août, à Puidoux
Aubonne et Correvon le 25 août 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chesbres le treize septembre mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :
acte de décès de Murisier Emma
acte de mariage avec mention
au divorce de la femme

Les époux :
H. Murisier
Emma Murisier

Les témoins :
L. Pinget
Alice R. Légeret

Communiqué à St Cierges et Aubonne
 le 15. septembre 1921

L'officier de l'état civil
J. P. [Signature]

N^o 19
Borloy
et
Deffens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borloy, André
célibataire
serrurier

originaire de Ormont-sous domicilié à
mont de Plan, rière St-Saphorin né à
Château d'oez le trois mai
mil huit cent nonante sept fils de

Borloy, Clémence, celle-ci fille elle-même de et de
Borloy, Marie et de Sophie-Julie, veuve Lulauff

2. Deffens Olga
célibataire

originaire de Bisley-Magnoux domiciliée à
Mezières née à
Villiers le six sept novembre
mil huit cent nonante huit fille de

Lucia Deffens et de
Lucia, veuve Cavin

Comme témoins :
1. Cavin Charles, borloyat à Mezière
2. Striby Eugène, représentant l'association

Les publications ont eu lieu à Ormont-sous le 29 août à St Saphorin le 28 août et à Bisley-Magnoux le 30 août 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cherches le deux sept septembre mil neufcent
vingt et un

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :
Borloy André
Borloy Olga

Les témoins :
Ch. Cavin
E. Striby

L'officier de l'état civil :
J. J. [Signature]

Communiqué à Sornetoye, Ormont
sous et Mezières le
19 septembre 1921

Jor jugement rendu par le Tri-
bunal d'arrondissement de Grandson le 26
mars 1929, déclaré opposé et exécuté
fait le 8 mai 1929, a dissous par
le divorce le mariage Borloy
Deffens existant ci-dessus
Cherches le 21 mai 1929
l'officier de l'état civil
J. J. [Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 L. d.

Registre des mariages A.

N° 20
Margairay
et
Sulliger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Margairay Aimé Louis
célibataire
mécenicien
originaire de Forel, Lavaux domicilié à
Puidoux né à
Pully, près Puidoux le vingt huit
mil huit cent quatre vingt dix sept fils de
Margairay Aimé Samuel et de
Blisa, née Simon, veuve Moser

2. Sulliger, Blise - Marguerite
célibataire
originaire de Trévissimum, Berne domiciliée à
Planchaux sur Clarens née à
Planchaux le douze mars
mil huit cent quatre vingt six fille de
Sulliger, Jules Edouard et de
Henriette Blise, née Sonnay

Comme témoins :
1. Margairay Aimé Samuel, fabricant d'instrument à Pully
2. Charpillod Henri signeur à Clarens

Les publications ont eu lieu à Forel, Puidoux Trévissimum et au
château le 3 septembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Clarens le treize septembre mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

acte de naissance du futur
acte de naissance de la future

Les époux :

A. Margairay
B. Margairay

Les témoins :

Aimé Margairay
Henri Charpillod

Communiqué à Forel, Château
et Trévissimum le
19 octobre 1921

L'officier de l'état civil :

J. H. [Signature]

N^o 21
Sellen

et
Hoffmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sellen, Alois
célibataire
agriculteur
originaire de Gessenay, Berne domicilié à
Chesbres né à
Mont de Flau, près Puidoux le trente un juillet
mil huit cent quatre vingt dix neuf fils de
Sellen, Alfred à Chesbres et de
Blise, née Séleret, décédée

2. Hoffmann, Blise Louise
célibataire

originaire de Trilly domiciliée à
Puidoux née à
Morges le sept juillet
mil huit cent quatre vingt dix huit fille de
Hoffmann, Fritz à Yverdon et de
Hélène Julie, née Faravel, décédée

Comme témoins :
1. Gillieron Louis, boucher à Chesbres
2. Sellen André, agriculteur à Luins

Les publications ont eu lieu à Chesbres et Trilly le 2 septembre
à Puidoux et Saanen le 3 septembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chesbres le quinze octobre, mil neuf cent
vingt un

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :

Sellen Alois
Sellen Blise

Les témoins :

Gillieron Louis
Sellen André

L'officier de l'état civil :

J. H. [Signature]

Communiqué à Gessenay et
Trilly le 19. octobre 1921

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 22
Dumars
et
Laurie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumars Ernest
célibataire
employé aux C.F.F.
originaire de Forel et Villars-Mandray domicilié à
Cheabres né à
Cheabres le treute août
mil huit cent nonante six fils de
Henri Dumars, décédé et de
Adèle, née Grandchaux, à Cheabres

2. Laurie Laure
célibataire
originaire de Moudon, Breules et Forel, (Haus) domiciliée à
Puidoux née à
Breules le vingt neuf septembre
mil huit cent nonante cinq fille de
Gavin Henri, décédé et de
Lydie, née Jaquier à Puidoux

Comme témoins :
1. Gillieron Jules, chef de gare à Cheabres
2. Hostetter Georges, chef d'équipe à Cheabres

Les publications ont eu lieu à Forel, Breules, Puidoux, Villars-Mandray et Moudon le 17 septembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cheabres le vingt octobre mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :
Dumars Ernest
Laurie Laure

Les témoins :
Gillieron
Hostetter

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à S. Loren, Moudon
Breules et Forel le 20 octobre
1921

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 200 f. d.

N° 23

Pauroux

et

Tettoni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pauroux, Georges-Emile

commiss aux C. F. F.

célibataire

originaire de Belmont sur Lausanne domicilié à

Chêne-Bougeries, Genève né à

Orrens, (Vaud) le six décembre

mil huitcent nonante huit fils de

Eugène-Alfred Pauroux, retraité C. F. F. et de

Andrée Emma, née Vollenweider à Puidoux

2. Tettoni Louise

ouvrière

célibataire

originaire de Togogna, (Italie) domiciliée à

Puidoux née à

Puidoux le vingt-un octobre

mil huit cent nonante neuf fille de

Laurent Tettoni, décédé et de

Santina Pratini, sa veuve à Puidoux

Comme témoins :
1. Bally, Anni, jardinier à Chélar
2. Tettoni Angel, négociant à Sion

Les publications ont eu lieu à Chêne-Bougeries le 15, à Puidoux, le 18, à Belmont le 19 septembre 1921, sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

chênes le cinq novembre mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

un certificat de publication délivré le 4 novembre 1921 par l'officier de l'état civil de Chêne-Bougeries

Les époux :

Pauroux Georges
Pauroux Louise

Les témoins :

Bally Andrie
Tettoni Angel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Pully, à Chêne-Bougeries et Chancellette le 5 novembre 1921

Registre des mariages A.

N° 24
Guichoud
Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guichoud, Français, Albert
célibataire
agriculteur
originaire de Commugny domicilié à
en Ogoz, rière St Saphorin né à
Lausanne le trente un mois
mil huit cent nonante fils de
Marc-Etienne Guichoud et de
Fanny, née Gillieron, décédée

2. Blanc, Louise-Adèle
célibataire
ménagère
originaire de Puidoux domiciliée à
en Ogoz, rière St Saphorin née à
en Ogoz le dix janvier
mil huit cent nonante neuf fille de
Victor Blanc et de
Julie, née Gavin, en Ogoz

Comme témoins :
1. Meylan Elie, viticulteur à Chesalles
2. Blanc Louis, comptable à Chesalles

Les publications ont eu lieu à Puidoux et Saint Saphorin le
cinq novembre et le sept novembre à Commugny 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chesalles le trente novembre mil neuf cent
vingt un

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
la fiancée est née dans
l'arrondissement de St Saphorin

Les époux :
Guichoud Albert
Blanc Louise

Les témoins :
Elie Meylan
Lo. Blanc

Communiqué à Coppet le 30
novembre 1921

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N° 25

Jacquier

Sestray

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jacquier Léon
Jugnon
célibataire
 originaire de Saprisse (Valais) domicilié à
Rivaz né à
Rivaz le ouze mai
 mil huit cent neuf fils de

Joseph Jacquier et de
Odèle née Gillieron

2. Sestray Marguerite - Marie
célibataire
cuisinière
 originaire de Essertes domiciliée à
Lausanne née à
Essertes le vingt deux avril
 mil huit cent neuf fille de

Louis Sestray et de
Blaise Marguerite née Sornay, d'épave

Comme témoins :
 1. Gillieron Jules, chef de canton à Chesalles
 2. Gillieron Hermann, mécanicien à Winterthour

Les publications ont eu lieu à Rivaz et Lausanne le 11 novembre
 à Saprisse le 13 novembre et à Essertes le 14 novembre
1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chesalles le vingt deux novembre mil neuf cent vingt
deux

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :

L. Jacquier
M. Jacquier

Les témoins :

J. Gillieron
H. Gillieron

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Saprisse Essertes et
Lausanne le 13 décembre
1921

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 26

Gerbes

et
Niederhauser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gerbes, René-Georges

célibataire
manoeuvre

originaire de Fontaine, Lutry, 1^{er} Saphorin et domicilié à
Chebres né à

Chebres le dix novembre
mil huit cent quatre vingt dix huit fils de

Jules-Saphorin Gerbes et de
Julie-Félice née Paccard à Chebres

2. Niederhauser Emma

célibataire
ménagère

originaire de Rutti (Berne) domiciliée à
Forel, Lavaux née à

Luceus le sept novembre
mil neuf cent fille de

Gottfried Niederhauser et de
Marie Anna, née Buschi, tous deux à Forel.

Comme témoins : 1. Jean Chevalley, agriculteur à Chebres
2. Emile Haerli, chauffeur à Chebres

Les publications ont eu lieu à Chebres, Forel le 28 novembre, à
1^{er} Saphorin, Fontaine Lutry le 29, à Épesses le 30 novembre
et à Rutti le 1^{er} décembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chebres le dix sept décembre mil neuf cent vingt
un

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :

Gerbes René
Gerbes Emma

Les témoins :

Chevalley Jean
Haerli Emile

Communiqué à Frey, Cully, Lutry
Forel Mublét parvenu le 20
décembre 1921

L'officier de l'état civil
[Signature]

Selon communication du Département de
Justice et Police du canton de Vaud en date
du 28 février 1921, l'inscription ci-dessus
est rectifiée en ce sens que le nom
patronymique de la famille Niederhauser
soit orthographié "von Niederhäusern"
à l'exclusion de toute autre ortho-
graphie.

Chebres le 7 mars 1921
l'officier de l'état civil

[Signature]

No 27
Jaumin
et
Larissod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaumin, Henri
célibataire
menuisier

originaire de Suisy domicilié à
Suisy né à
Suisy le onze février

mil huit cent quatre vingt dix sept fils de
Jaumin Alphonse et de
Augusta, née Pottel, tous deux à Pivaz

2. Larissod, Violette
célibataire

originaire de Lutry et Villetle domiciliée à
Epesses née à
Forel le vingt huit mars

mil huit cent quatre vingt six fille de
Jules Louis Alois Larissod et de
Marie, née Pottard, tous deux à Epesses

Comme témoins :
1. Müller Ernest électricien La Croix Puidoux
2. Chappuis Lucien, vigneron à Pivaz

Les publications ont eu lieu à Lutry le 3 décembre, à Pivaz le 4
à Epesses le 5 et Villetle le 6 décembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le treute décembre mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :

Henri Jaumin
Violette Jaumin

Les témoins :

E. Müller
Chappuis

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

Communiqué à Cully et Lutry
le 4 janvier 1922



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Le numéro 27 de la page 144 est celui de la dernière inscription
faite dans l'année 1921. Les deux doubles du présent registre sont con-
formés. Ce que nous certifions. Un double a été remis à l'autorité cantonale
en exécution de l'article 2 de la loi. L'officier de l'état civil J. J. J. J.
Chexbres le 14 janvier 1922.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 1

Sévérin

et
Séverin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sévérin Charles-Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Chardonne et de Tuidoux domicilié à

aux Pueyres, rière St Saphorin né à

aux Pueyres le vingt neuf août

mil huitcent quatre vingt trois fils de

Charles Sévérin, décédé et de

Sophie - Geneviève, née Lufey, aux Pueyres

2. Séverin Louise - Suzanne

célibataire

ménagère

originaire de Savigny et de Forêt domiciliée à

au Burignan rière Chardonne née à

Villette le sept mai

mil huitcent quatre vingt deux fille de

Séverin Geneviève et de

Faury, née Cordoy, les deux décédés

Comme témoins : 1. Paul Legend, capta à Chevres

2. Margé Louis, boulanger à Chevres

Les publications ont eu lieu à Savigny et Forêt le 14 décembre, à Tuidoux, Chardonne St Saphorin le 15 décembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chevres le treize janvier mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

acte de naissance du futur
acte de naissance de la future

Les époux :

C. Sévérin

L. Sévérin

Les témoins :

Paul R Legend

de Margé

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué Chardonne, Savigny
et Forêt le 31. 1. 22.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

No 2
Magnerat
et
Ruchonnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnerat Jules
veuf de Marie Louise Delacretaz née le 19 juillet 1920
entrepreneurs des portes
originaire de Vaulion domicilié à
Chexbres né à
Vaulion le deux novembre
mil huit cent cinquante fils de

Pierre David Philippe Magnerat et de
Charlotte, née Sause, les deux de

2. Ruchonnet, née Giroud, Léa
veuve de Louis Ruchonnet le 17 juin 1918
ménagère

originaire de St Saphorin, Chavannes domiciliée à
Chavannes sur Oublen née à
Chavannes sur Moudon le neuf août
mil huit cent septante huit fille de

feu Jean Samuel Giroud et de
Aline, née Carin à Korattens

Comme témoins :
1. Nacqele Louis, baillages à Chexbres
2. Cart Henri, fonctionnaire postal à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Chexbres le 12 janvier, à St Saphorin
et Chavannes le 13 janvier et à Vaulion le 14 janvier 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le quatre février mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :
acte de mariage de fiancé
de décès de la fiancée
de mariage de la fiancée
de décès de l'époux de la fiancée

Les époux :
Jules Magnerat
Léa Magnerat

Les témoins :
St Nacqele
Cart Henri

Communiqué à Vaulion et Chexbres
le 7 février 1922

L'officier de l'état civil :
J. J. J. J.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 200 f. d.

Registre des mariages A.

N° 3

Monnier

et
Bastian

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monnier Albert

célibataire

cantonnu aux C.F.F.

originaire de Arrex domicilié à

Puidoux, au Treytorrens né à

Arrex le premier août

mil huit cent quarante neuf fils de

Frédéric Abram Monnier et de

Houise-Françoise, née Monnier, au Treytorrens

2. Bastian Mline

célibataire

originaire de Savigny et de Forel domiciliée à

Publoz, née Puidoux née à

Puidoux le vingt février

mil huit cent quatre vingt six huit fille de

Bastian Emile et de

Marie-Houise née Richard à Publoz

Comme témoins : { 1. Jean Rüttimann, employé aux C.F.F. Puidoux
2. Robert Bastian, agriculteur à Publoz, Puidoux

Les publications ont eu lieu à Savigny le 20 janvier, à Arrex et Puidoux le 21 et à Forel le 22 janvier 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

chez les le vingt trois février mil neuf cent
vingt deux

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :

Albert Monnier
Mline Monnier

Les témoins :

Jean Rüttimann
R. Bastian

Communiqué à Arrex, Savigny et Forel le 27 février 1922.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 4
Poletti
 et
Cettoni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Poletti Amédéo
 célibataire
 mason
 originaire de Vignone (Province de Novare, Italie) domicilié à
Puidoux né à
Vignone le neuf juin
mil huit cent huitante huit fils de
Giovanni Poletti, mason à Vignone et de
Basilia, née Piodella, décédée

2. Cettoni Giulia
 célibataire
 originaire de Vogogna (Province de Novare, Italie) domiciliée à
Puidoux née à
Vogogna le vingt un mars
mil huit cent vingt fille de
Cettoni Lorenzo, décédé et de
Santina, née Pradini à Puidoux

Comme témoins :
 1. Cettoni Generoso, mason à Chexbres
 2. Thiophile Hauswirth, négociant à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Chexbres le 11 octobre à Puidoux le 11 octobre
1921 à Vogogna le 12 janvier, à Vignone le 29 janvier 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le vingt mars mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

acte de naissance des fiancés
acte de naissance de la fiancée
publication de mariage
autorisation du département
de Justice et Police du canton
de Vaud de célébrer le mariage
préannoncé

Communiqué à la baucellèrè
 le 13 mars 1922

Les époux :

Poletti Amédéo
Poletti Giulia

Les témoins :

Cettoni Generoso
Hauswirth Thédy

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 5
Racle

Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Racle, Walter - Albert

célibataire

maréchal

originaire de Ligerzy, canton de Berne domicilié à

aux Chioleyres né à

Ligerzy le vingt un mai

mil huit cent vingt neuf fils de

Racle Ernst - Albert, vigneron à Ligerzy et de

Elise - Maria, née Perrot, décédée

2. Gillieron, Elise - Louise

célibataire

infirmière

originaire de Mézières et de Ferlens domiciliée à

Prilly, canton de Vevey née à

Lully le vingt sept mai

mil neuf cent fille de

Gillieron Marguerite, ménagère de Chexbres de

Comme témoins :

1. Naegeli Albert, maréchal à Chexbres

2. Barbey Alfred, vorturier à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Evroux et Prilly le 15 février
à aux Chioleyres, à Ferlens à Mézières le 16 février
1922Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le seize mars mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

un certificat de publication
délivré par M. l'officier de
l'état civil de Evroux la ville

Les époux :

Walter Racle

Elise Racle

Les témoins :

Alb. Naegeli

Alfred Barbey

L'officier de l'état civil :

F. J. J. J.

Communiqué à Evroux, à Evroux
Mézières et Prilly le
20 mars 1922

N° 6
Crausaz
et
Grandchamp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crausaz Paul Louis
célibataire
agriculteur
originaire de Chavannes sur Moudon domicilié à
Puidoux né à
Puidoux le vingt trois novembre
mil huit cent nonante un fils de
Henri Louis Crausaz, décédé et de
Emilie Méry, née Faley à Puidoux

2. Grandchamp Hermine Florencia
célibataire
ménagère
originaire de Puidoux domiciliée à
Puidoux née à
kousanne le neuf juillet
mil huit cent deux fille de
Emile Grandchamp à kousanne et de
Félicie, née Chappuis à Genève

Comme témoins :
1. Madame Crausaz Blanche, domiciliée à Puidoux
2. Grandchamp Marcel, agriculteur, à Puidoux

Les publications ont eu lieu à Chavannes le 18 février et
à Puidoux le 18 février 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le seize mars mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :

Crausaz Louis
Crausaz Florencia

Les témoins :

Blanche Crausaz
Marcel Grandchamp.

Communiqué à Moudon le
20 mars 1922

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 7
Margairaz
et
Christan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Margairaz Gustave

célibataire

agriculteur

originaire de Forel, Lavaux

domicilié à

Publoz, vière Luidoux

né à

Publoz

le sept mai

mil huit cent vingt trois

fils de

Aimé Samuel Margairaz

et de

Blisa Moser, née Simon, sa femme à Publoz

2. Christan, Bertha

célibataire

ménagère

originaire de Chandon, canton de Fribourg

domiciliée à

Forel, Lavaux

née à

Savigny

le douze juin

mil neuf cent quatre

fille de

Victime Justin dit Joseph Christan

et de

Blise, née Guignot, à Forel

Comme témoins :

1. Margairaz Aimé Samuel, fabricant à Publoz

2. Larivot Robert-Kain, agriculteur à Forel

Les publications ont eu lieu à

Luidoux et Forel le 21 février

à Chandon le 22 février 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chandon le dix huit mars, mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé,
acte de naissance de la fiancée
certificat des parents de la
fiancée

déclaration médicale en
faveur de la fiancée

Les époux :

Margairaz Gustave

Margairaz Bertha

Les témoins :

Margairaz Aimé

Larivot Robert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Forel, Rechettes
le 20 mars 1922

Par Jugement du Tribunal du district de Lausanne du 14 janvier 1939, le mariage Margairaz - Christan, désigné ci-dessus a été dissous par le divorce. Il a été interdit à la femme de se remarier avant l'expiration de trois années à partir de la date du jugement.

Chandon le 26 janvier 1939

L'officier de l'état civil

[Signature]

N^o 8
Jamin

Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jamin, Maurice - François
célibataire

agriculteur

originaire de Rivaz domicilié à

Luidoux, Majudaz né à

Luidoux le quatorze janvier

mil huit cent quatre vingt quinze fils de

Jamin Alfred et de

Bécite, née Peyrolloz à la Majudaz Luidoux

2. Chevalley, Jeanne Olga
célibataire

originaire de Cheybres domiciliée à

Cheybres née à

Cheybres le vingt six septembre

mil huit cent quatre vingt quinze fille de

Chevalley Vincent et de

Jeanette Blise, née Meyer à Cheybres

Comme témoins :
1. Jean Chevalley, agriculteur à Cheybres
2. Scher Auguste, fonctionnaire postal à Cheybres

Les publications ont eu lieu à Cheybres, Luidoux Rivaz le 4 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cheybres le vingt deux mars mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :

Maurice Jamin

Jeanne Jamin

Les témoins :

Jean Chevalley

A. Scher

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

Commune de Rivaz
- 29. 3. 22

N° 9
Imhof

et
Cinturier

Le Tribunal du district de Lausanne
par jugement du 25 juin 1926 de
clandestinité le 6 octobre 1926
a déclaré par le divorce le mariage
Imhof - Cinturier inscrit ci-contre
Charles le 12 octobre 1926
F. H. J. P. J.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Imhof Louis

agriculteur

veuf de Rosa, née Hauert, s. le 26 octobre 1921

originaire de Horrenbach - Büchen, Berne domicilié à

Kierniers, diocèse St Saphorin né à

Lausanne le vingt cinq juin

mil huit cent septante trois fils de

Jean - Frédéric, Imhof, à St Triphon et de

Louise, née Cordey, décédée

2. Cinturier, née Michellod, Marie - Eugénie

veuve de Eugène Marc Cinturier s. le 15 novembre 1918
ménagère

originaire de Bière, Vaud domiciliée à

Lausanne, avenue de France 39 née à

Martigny - Bourg le vingt cinq mars

mil huit cent soixante six fille de

David Michellod, de Martigny - Bourg, Valais et de

Louise, née Gonetti, les deux vivants

Comme témoins :
1. Henri Murtin, coiffeur à Choral
2. Louis Richard, employé aux C. F. T. à Choral

Les publications ont eu lieu à Lausanne St Saphorin et Schwarzenegg
le 13 mars et à Bière le 14 mars 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

chebres le treute un mars mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée
acte de décès de l'époux de la
fiancée.

Les actes concernant la fiancée
sont inscrits dans les registres
de l'état civil de St Saphorin

Les époux :

Louis Imhof,
Eugénie Imhof

Les témoins :

H. Murtin
L. Richard

Communiqué à Lausanne, Schwarzenegg
et Bière le 3 avril 1924

L'officier de l'état civil :

F. J. J.

N° 10

Gavin

Brélaç

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavin Ernest

agriculteur

célibataire

originaire de Moudon, Brenles et Forel (domicilié à

Puidoux né à

Brenblens le dix neuf septembre

mil huit cent quatre vingt dix fils de

Gavin Henri, décédé et de

Lydie, née Jaquier à Puidoux

2. Brélaç Alice

célibataire

couturière

originaire de Priez et de Lutry domiciliée à

Puidoux née à

Puidoux le seize février

mil huit cent quatre vingt dix sept fille de

Auguste Brélaç et de

Robine Marie, née Tomini, les deux à Puidoux

Comme témoins : 1. Naegle Louis, boulanger à Chevres

2. Crausaz Robert, agriculteur à Puidoux

Les publications ont eu lieu à Lutry le 11 avril, à Puidoux, Brenles, Forel, Priez et Moudon le 12 avril 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chevres le dix six mai mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :

Ernest Gavin
Alice Gavin

Les témoins :

Lo Naegle
Robert Crausaz

L'officier de l'état civil
[Signature]

Communiqué Lutry, Lucens,
Lutry, Moudon et Forel
le 16 mai 1922

Registre des mariages A.

N° 11
Gaillard
Simon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaillard Camille
agriculteur

originaire de Bullit domicilié à
Bullit né à
Bullit

le vingt-neuf juin
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
feu Paul Henri Gaillard et de
Elisa Henriette, née Gaillard à Bullit

2. Simon Louise
ménagère

originaire de Cheabres domiciliée à
Cheabres née à
Cheabres

le quatre février
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Aimé Simon décédé et de
Bécile, née Pagnier à Cheabres

Comme témoins : 1. Gaillard Charles, agriculteur domicilié à Bullit
2. Blanc Louis, vigneron à Cheabres

Les publications ont eu lieu à Bullit le 24 mai et à Cheabres
le 25 mai 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cheabres le vingt-trois juin mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

un certificat de publication
delivré par monsieur l'officier
de l'état civil de Bullit

Les époux :

Gaillard Camille
Gaillard Louise

Les témoins :

Gaillard Charles
Blanc Louis

L'officier de l'état civil :
Demarey subs.

Communiqué à Bullit
le 30 juin 1922

No 12
Koch
et
Morin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Koch Louis Charles
veuf de Julie, née Morel, mariée Scierrey
vignerons

originaire de Lutry _____ domicilié à

Lignières, Dière St Saphorin _____ né à

de Sepey, Brumont Serrans le trois mai _____
mil huit cent dix huit huit _____ fils de

feu Abraham Louis Koch _____ et de

feu Louise Emilie, née Curtet _____

2. Morin, née Pisset Marie Catherine _____

divorcée de Emile Morin, agriculteur, le 27 septembre
1915. ménagère _____

originaire de Chateau d'œx _____ domiciliée à

Vevey, Rue de la Poste N° 5 _____ née à

La Loux (Fribourg) le seize mars _____

mil huit cent septante deux _____ fille de

feu Jean Jacques Théophile Pisset _____ et de

feu Marie Julie Josephine, née Borcard _____

Comme témoins : 1. Régine Demarey syndic à Chablon _____
2. Louis Napoléon Boulangr à Chablon _____

Les publications ont eu lieu à Chateau d'œx, Vevey, Lutry et
St Saphorin le 13 juin 1922 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chez eux le treize juin mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :
Acte de mariage de Koch ; sa
première femme est délégué dans
le cercle
acte de mariage de la fiancée
acte de divorce de la fiancée

Les époux :
Charles Koch
Marie Catherine
Koch
Les témoins :

Morin
de Nangeles

L'officier de l'état civil :
J. J. J. J.

Communiqué à Chateau d'œx
Vevey, et Lutry le
30 juin 1922

Par jugement du Tribunal du district de
Lausanne rendu le 5 novembre 1924, déclaré
définitif et exécutoire le 16 mars 1925
le mariage unis circonférence a été
dissous par le divorce. Le Tribunal
a désigné les deux parties comme
époux coupables et a fixé à un an
à délai pendant lequel ils ne peuvent
se remarier.
Fait le 30 juin 1925
L'officier de l'état civil
J. J. J. J.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 13

Ducros

et

Forestier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducros Félix

célibataire

ouvrier aux C.F.F.

originaire de Savigny et de Forel domicilié à

Puidoux

né à

Puidouxle treize juinmil neuf cent un

fils de

Edouard Henri

et de

Lucie Emma, née Lanson à Puidoux2. Forestier Elise

célibataire

couturière

originaire de Cully Aubry Pica et Forel Longny domiciliée à

Chardonne

née à

Chardonnele seize marsmil neuf cent un

fille de

Marc Beulle

et de

Alise, née Lombardet à Chardonne

Comme témoins :

1. Henri Gerbec, manœuvre à Chexbres2. Paul Kaestli, boulanger à ChexbresLes publications ont eu lieu à Savigny, Forel Puidoux Cully, Aubry Pica et Longny le 24 mai 1922 et Chardonne le 24 mai également

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le sept juillet mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :

Ducros Félix
Ducros Elise

Les témoins :

Gerbec René
Kaestli Paul

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.Communiqué à Savigny, Forel Cully, Chardonne et Aubry
le 12 juillet 1922

N^o 14
Boschung
 et
Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boschung Henri
 célibataire
 soumis aux C. F. F.
 originaire de Bellegarde canton de Fribourg domicilié à
Herzers né à
Moreillon, rue Tuidoux le neuf août
mil neuf cent deux fils de
Conrad Boschung et de
Marie-Louise, née Servod, à Moreillon
rue Tuidoux

2. Blanc Marguerite
 célibataire
 sans profession
 originaire de Tuidoux et de Chexbres domiciliée à
Tuidoux née à
Tuidoux, la Vulpillière le douze mai
mil neuf cent deux fille de
Henri-Louis Blanc et de
Emma, née Gillieron

Comme témoins :
 1. François Roguet, menuisier à Chexbres
 2. Robert Gillieron, agriculteur à Tuidoux

Les publications ont eu lieu à Herzers le 11 août, à Bellegarde
le 13 août et à Tuidoux et Chexbres le 16 août
1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le premier septembre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

un certificat de publication de mariage par l'officier de l'état civil de Herzers

Les époux :

Boschung Henri
Marguerite Boschung

Les témoins :

Roguet François
Gillieron Robert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Herzers et
Bellegarde le 6 septembre
1922

Registre des mariages A.

N° 15

Chappuis

Leyroz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis Jean

célibataire

employé postal

originaire de Ruidoux et des Thioleyres domicilié àRuidoux né àRuidoux le deux aoûtmil huit cent quatre vingt quinze fils deJean Bourtaut Chappuis, décédé et deMarie, veuve Chappuis à Ruidoux

2. Leyroz Rachel

célibataire

institutrice

originaire de Rivaz domiciliée àSépey née àRivaz le six décembremil huit cent quatre vingt dix sept fille deLouis Leyroz et deSophie, veuve Chappuis, les deux à Rivaz

Comme témoins :

1. Leyroz Suzanne, saur profemin à Rivaz2. Chappuis Pète, infirmière à LausanneLes publications ont eu lieu à Ruidoux et Rivaz le 17 août
au Sépey et aux Thioleyres le 18 août 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

chez les le sept septembre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :

M. ChappuisR. Chappuis

Les témoins :

S. LeyrozJ. Chappuis

L'officier de l'état civil :

J. HeugueCommuniqué à Oron et au
Dymont dessous le
12 septembre 1922

N° 16
Blanc

et
Chenaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Charles . aîné
cibataire
monteur au téléphone
originaire de Breules domicilié à
Lausanne né à
Moudon le die huit décembre
mil huit cent quatre vingt cinq fils de
Louis Blanc, décédé et de
Julie, née Grauchamp à Moudon

2. Chenaux Emilie
cibataire
criffouse
originaire de Cortin domiciliée à
Lausanne née à
Cortin le vingt deux avril
mil huit cent quatre vingt - sept fille de
Jean Samuel, dit Jules Chenaux, décédé et de
Félicie, née Sèverey à Lausanne

Comme témoins :
1. Blaude Emile, chauffeur auto à Lausanne
2. Naegele Louis, boulanger à Cortin

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Breules
le 24 et à Cortin le 25 avril 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cheabres le vingt un septembre mil neuf cent
vingt deux

Pièces déposées :
un certificat de publication
délivré par honorable l'officier
de l'état civil de Lausanne

Les époux :
Blanc
Blanc Emilie

Les témoins :
Blaude Emile
L. Naegele

Chenaux Hélène
L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à honnors Cortin
et Lausanne le 21 sep.
septembre 1922

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 17
Ligeretet
Matthey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ligeret Marcel

célibataire

menuisier

originaire de Chexbres domicilié à

Chexbres né à

Chexbres le six avril

mil huit cent quatre vingt quatre fils de

Alfred Jules Ligeret et de

Julie, née Grandchamp tous deux à Chexbres

2. Matthey Ida Marie

célibataire

originaire de Vallorbe domiciliée à

Lausanne née à

Vallorbe le treize mai

mil huit cent quatre vingt quinze fille de

Joris Jules - Felix Matthey et de

Marie, née Woodli, à Lausanne

Comme témoins :
1. Auguste Gaillard instituteur à Chexbres
2. Gilléron Paul bouvier à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le 24, à Chexbres et Lausanne le 25 avril 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le vingt deux Septembre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :

Ligeret Marcel
Ligeret Ida

Les témoins :

Gaillard Aug.
Gilléron Paul

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Vallorbe et à
Lausanne le
3 octobre 1922

N° 18
George
Wohrman

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. George Léon
célibataire
employé aux C.F.F.
originaire de Suibroye domicilié à
Pully, mère Puidoux né à
au Vuèret, mère Puidoux le vingt un septembre
mil huit cent quatre vingt dix huit fils de
Louis-Henri George et de

Cécile, née Jacques, les deux à Pully

2. Wohrman, Madelaine
célibataire
ménagère
originaire de Chardonnay, Luc Ingeles domiciliée à
Gully, mère Puidoux née à
Pully, mère Puidoux le dix huit mars
mil huit cent quatre vingt dix neuf fille de
Fredéric Wohrman et de

Madelaine, née Balsiger, les deux à Puidoux

Comme témoins :
1. George Henri, employé aux C.F.F. à Puidoux
2. Bergold Jean, conducteur à Interlaken

Les publications ont eu lieu à Puidoux, Chardonnay et
Suibroye le 27 septembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le vingt un octobre mil neuf cent
vingt deux

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :
George Léon
George Madelaine

Les témoins :
George Henri
Jean Bergold

Communiqué à Bron et Villars
Sous Joux le 30 octobre
1922

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 19
Peter

Bütticaŷ

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peter Otto
célibataire
instituteur secondaire
originaire de Fischenthal domicilié à
Küssnacht né à
Däretswil le dix-neuf décembre
mil huit cent nonante six fils de
Peter Otto, siccoŷ et de
Louise-Lina, née Sürsteler à Küssnacht

2. Bütticaŷ Adèle Charlotte
célibataire
originaire de Puidoux, Jongny et Châtelars domiciliée à
Chexbres, Vaud née à
Genève le trente-un mai
mil huit cent nonante sept fille de
Bütticaŷ Adèle, née Vernard à Chexbres et de

Comme témoins :
1. Madame ~~elle~~ Madelaine Foujallay au signal Chexbres
2. Monsieur Adnan Chappuis, époux au Genepy Chexbres

Les publications ont eu lieu à Küssnacht le 24 à Fischenthal le 25 à Chexbres et au Châtelars le 26 à Puidoux le 27 et à Jongny le 28 avril 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le trois novembre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :
un certificat de publication
délivré par Monsieur l'officier
de l'état civil de Küssnacht

Les époux :
Otto Peter
Adèle

Les témoins :
M. Foujallay
F. Chappuis

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à Chardonne, Châtelars
Fischenthal et Küssnacht
le 6 novembre 1922

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 200 f. d.

N^o 20
Rogivue
et
Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rogivue, François
célibataire
agriculteur

originaire de Châtillens domicilié à
Chexbres né à
Chexbres le dix-neuf décembre
mil huit cent quarante huit fils de

Alfred Rogivue, entrepreneur et de
Emma, née Chevalley, tous deux à Chexbres

2. Chevalley, Berthe
célibataire

originaire de Pivaz et Puidoux domiciliée à
Chexbres née à
Pivaz le dix mars

mil huit cent quarante sept fille de
François Robert Chevalley et de
Emma, née Bossy, tous deux à Pivaz

Comme témoins :
1. Pierre Chevalley, signeur à Chexbres
2. Emmeline Rogivue, domiciliée à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Châtillens le 10, à Chexbres
le 8 à Pivaz et Puidoux le 9 novembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le huitième novembre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Les deux fiancés sont nés dans
l'arrondissement de St
Saphorin

Les époux :

F. Rogivue
Berthe Rogivue

Les témoins :

Pierre Chevalley
Emmeline Rogivue

Communiqué à l'Oron le
23 novembre 1922

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 21
Légeret
Légeret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Légeret Francis

célibataire

menuisier

originaire de Cheybres domicilié à

Cheybres né à

au monod,rière Guidouy le vingt cinq août

mil huit cent quatre vingt seize fils de

Alfred Jules Légeret et de

Julie, née Grandchamp, les deux à Cheybres

2. Légeret Marie Marguerite

célibataire

originaire de Cheybres domiciliée à

Cheybres née à

Cheybres le seize juillet

mil huit cent quatre vingt dix neuf fille de

Ben Louis Anna Légeret et de

Lina, née Schried à Cheybres

Comme témoins : 1. Naegle Louis boulanger à Cheybres

2. Henri Chespillaud, vigneron à Cheybres

Les publications ont eu lieu à Cheybres le 7 novembre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cheybres le premier décembre mil neuf vingt deux

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :

Légeret Francis
Marguerite Légeret

Les témoins :

Lo Naegle
Henri Chespillaud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué

N^o 22
Buss

Parissod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buss Alois
célibataire
caviste
originaire de Kriens Canton de Lucerne domicilié à
au Treytorrens, vière Puidoux né à
Zurich le vingt six décembre
mil huit cent norante quatre fils de

Buss Joseph et de
Sophie, née Wyrnschodan à Knitwil (Lucerne)

2. Parissod Augusta Méry
célibataire
ménagère
originaire de Lutry et Villette domiciliée à
Chexbres née à
Forel le vingt sept août
mil huit cent norante sept fille de

Jules-Louis-Alois Parissod, tous deux à Yverdon et de
Marie, née Bovard à Yverdon

Comme témoins :
1. Grandjean Paul, organiste domicilié à Rippe
2. Hébert Paul, cafetier à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Lutry et Kriens le 26 octobre,
à Puidoux, Villette et Chexbres le 27 octobre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le quatre décembre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :
Alois Buss
Augusta Buss

Les témoins :
Grandjean Paul
Gautschi Georges

Communiqué Kriens, Lutry et
Lully le 7 décembre
1922

L'officier de l'état civil :
F. Schumacher

Registre des mariages A.

N° 23

bonne

et

Neyroud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonne, Marius William

célibataire

agriculteur

originaire de Cheyres domicilié à

première, rue Vidoux né à

première, rue Vidoux le trente juillet

mil huit cent quatre vingt seize fils de

Siméon Bonne et de

Emma, née Fonjallaz, à première

2. Neyroud, Hortense - Valentine

célibataire

originaire de Chardonne domiciliée à

Paully, rue Chardonne née à

Chardonne le sept juillet

mil neuf cent un fille de

François - Louis Neyroud et de

Clara, née Mourou, à Paully Chardonne

Comme témoins : 1. Robert Neyroud, agriculteur à Chardonne

2. Marie Neyroud, à Borseaux

Les publications ont eu lieu à Cheyres le 23, à Chardonne et Poiroux le 24 novembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cheyres le seize décembre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé

acte de naissance de la fiancée

Les époux :

Bonne Marius

et

Neyroud Hortense

Les témoins :

Neyroud Robert

Neyroud Marie

L'officier de l'état civil : J. M. [Signature]

Communiqué à Chardonne le 16 déc. 1922

Vu par le Préfet le 18 mars 22 (Signature)

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Le numéro 23 à la page 167 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1922. Les deux doubles sont conformes. Ce que nous certifions. Un double a été remis à l'autorité cantonale au exécution de l'article 2 de la loi l'officier de l'état civil Cheyres le 14 janvier 1923

N^o 1
Gruber

et
Buidry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gruber William

vigneron
célibataire

originaire de Mairprach, Bâle domicilié à

Goay, mère Buidry né à

Combienent-le-Grand le quinze novembre

mil huit cent quatre vingt douze fils de

Otto Gruber à Neu-hâtel et de

Julie, née Gillard, décédée

2. Buidry, née Charrat, Albertine Julie

divorcée de Joseph Alfred Buidry le 5 juillet 1921
ménagère

originaire de Coteaux (Vaud) domiciliée à

Goay, mère Buidry née à

Chenens (Tribourg) le cinq juin

mil huit cent quatre vingt trois fille de

Charrat Hilaire et de

Belina, née Chofflon à Noeraz

Comme témoins :
1. Epp Emil, journalier à Buidry
2. Monnet Alfred, journalier à Goay / Buidry

Les publications ont eu lieu à Buis le 5 octobre à Buidry
et Coteaux le 6 octobre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le vingt cinq janvier mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
livret de famille de la fiancée
extrait de divorce de la fiancée

Les époux :

Gruber William
Albertine Gruber

Les témoins :

E. Epp
Monnet Alfred

Communiqué à Buis et Coteaux
le 30 janvier 1923

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 2
Forney
et
Bonnie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Forney Louis
célibataire
agriculteur
originaire de Chexbres domicilié à
Lignières, vicie Saint Saphorin né à
Lignières le vingt juillet
mil huit cent quatre vingt quinze fils de
Jeanne Forney et de
Emilie, née Amstein, les deux à Lignières

2. Bonnie Marguerite
célibataire
originaire de Puidoux domiciliée à
Puidoux née à
Puidoux le vingt un avril
mil neuf cent fille de
Emilie Bonnie et de
Marie Julie, née Superrex à Puidoux

Comme témoins :
1. Louis Nagèle, boulanger à Chexbres
2. Ernest Guinand, commis aux E.F. à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Chexbres le 12 janvier, à Puidoux
et Saint Saphorin le 13 janvier 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le vingt cinq janvier mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :
Les deux fiancés sont ni dans
l'arrondissement du cercle de St. Saphorin
au de nouveaux du fiancé

Les époux :
Forney Louis
Bonnie Marguerite

Les témoins :
L. Nagèle
E. Guinand

L'officier de l'état civil :
J. Guinand

Communiqué

N^o 3
Blanc

et Grandchaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Victor

célibataire

vigneron

originaire de Belmont, sur Lausanne domicilié à

la Croix, près Thoiry né à

la Croix, près Thoiry le six juillet

mil huit cent quarante trois fils de

Victor Blanc et de

Saline, née Gilleron, tous deux à la Croix

2. Grandchaux Suzanne

célibataire

couturière

originaire de Chebres domiciliée à

Chebres née à

Chebres le dix neuf janvier

mil huit cent quarante six fille de

feu Victor Grandchaux et de

Marie, née Guionet, à Lausanne

Comme témoins : 1. Edouard Arnold, cafetier à Chebres

2. Rémy Jean, menuisier à Chebres

Les publications ont eu lieu à Thoiry, Chebres et

Belmont le 24 janvier 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chebres le vingt trois mil huit cent vingt trois

Pièces déposées :

les fiancés sont nés sans
l'abandonnement de
Saint Saphirin

Les époux :

Victor Blanc
Suzanne Blanc

Les témoins :

Cordey Amand
Jean Renferny

L'officier de l'état civil :

J. P. [Signature]

Communiqué à Tully le
17 février 1923

Registre des mariages A.

N° 4

Blanc

et
Saley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Samuel

célibataire

sergent

originaire de Yuidonx et de Cheabres domicilié à

Cheabres né à

la Tulpillière, près Yuidonx le treize avril

mil huit cent quatre vingt six fils de

Henri Louis Blanc et de

Emma, née Gillieron, à Yuidonx

2. Saley Marie-Lia

célibataire

originaire de Yuidonx domiciliée à

la Sauvettez, près Yuidonx née à

au Signal, près Yuidonx le sept février

mil huit cent quatre vingt neuf fille de

Henri Louis Saley et de

Sophie, née Gillieron, à la Sauvettez

Comme témoins :

1. Seigneur Jules, cafetier à Cheabres

2. Bovay Robert, chauffeur à Vevey

Les publications ont eu lieu à Yuidonx le 26 janvier et à

Cheabres le 25 janvier 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cheabres le dix-huit mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :

Blanc Samuel

Marie Blanc

Les témoins :

J. Seigneur

Bovay R.

L'officier de l'état civil :

J. P. H. [Signature]

Communiqué

N^o 5
Dénéréaz
Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dénéréaz Jean
célibataire
vigneron
originaire de Chardonne et Suidoux domicilié à
Saint Saphorin né à
Bordier le dix sept novembre
mil huit cent septante cinq fils de

François et de
Sophie Rosalie née Lucros les deux décédés

2. Chevalley, Blise Julie
célibataire
ménagère
originaire de Suidoux domiciliée à
Saint Saphorin née à
Saint Saphorin le cinq mars
mil huit cent huitante fille de

François Michel Chevalley et de
Blise, née Rogivue les deux décédés

Comme témoins : 1 Jules Dénéréaz cafetier à Chexbres
2 Julien Barbey, éleveur à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Chardonne, St Saphorin et
Suidoux le 26 janvier 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le cinq mars mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :
Jean Dénéréaz
Blise Dénéréaz

Les témoins :
J. Dénéréaz
J. Barbey

Communiqué à Chardonne
le 17 mars 23

L'officier de l'état civil :
F. Hugueney

Registre des mariages A.

N° 6

Rüttimann

et

Monnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rüttimann Jean Louis

célibataire

cantonnier aux C.F.F.

originaire de Steinhäusern (Sug) domicilié à

au Greytorrens, mère Puidoux né à

au Greytorrens Puidoux le sept avril

mil huit cent quarante huit fils de

Jean Gaspard Rüttimann et de

Julie, née Jan

2. Monnier Louise

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Arna domiciliée à

au Greytorrens, mère Puidoux née à

Arna le vingt huit janvier

mil huit cent deux fille de

Frédéric Abram Monnier et de

Louise Françoise, née Monnier aux Greytorrens

Comme témoins :
1. Marc Rüttimann, vigneron aux Greytorrens
2. Abram Monnier, vigneron aux Greytorrens

Les publications ont eu lieu à Arna le 27 février, à Puidoux le 28 février et à Steinhäusern le 2 mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Frais le deux avril mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :

Rüttimann Jean Louis
Rüttimann Louise

Les témoins :

O. Rüttimann
A. MonnierCommuniqué à Steinhäusern
et Arna le 21 avril 1923L'officier de l'état civil :
F. W. [Signature]

No 7
Palay
et
Fontannay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Palay Rodolphe
veuf de Julie, née Corboz née le 9 juin 1918
cafetier
originaire de Pica et de Lutry domicilié à
Pica né à
Pica le vingt huit avril
mil huit cent cinquante cinq fils de
feu Louis Felix Palay et de
feue Louise Françoise, née Dubouy

2. Fontannay Lima
veuve en 1^{re} noces de Stocklin Auguste bûcheron et divorcée
en 2^e noces de Gach Otto Johannis de le 23 mars 1922
originaire de Bea Hôtelière domiciliée à
Pissidoux née à
Châtel sur Bea le premier janvier
mil huit cent soixante six fille de
feu Charles François Fontannay et de
feue Louise Jeannette, née Richard

Comme témoins :
1. Charles Fontannay agriculteur à Bea
2. Edmond Meylan, chauffeur à Châbles

Les publications ont eu lieu à Lutry du 12 au 23 février, à Pissidoux du 11 au 24 février, à Pica du 13 au 24 février et Bea du 12 au 23 février 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Châbles le dix sept avril mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

un certificat de publication
délivré par Monsieur l'officier
de l'état civil de Bully

Les époux :

R. Palay
L. Fontannay

Les témoins :

M. Fontannay
E. Meylan

L'officier de l'état civil :

J. Hugues

Communiqué à Lutry Bully
et Bea le 21 avril 23

N° 1

Moser

et

Moret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moser Emile

célibataire

fonctionnaire postal

originaire de Schnottwil, canton de Soleure domicilié à Berne, Seilerstrasse 4

né à Borgemont le dix huit janvier

mil huit cent septante deux fils de

Moser Johann et de

Blise Lina, née Villeneuve

2. Moret Jeanne Esther, née Dufaux

veuve de Moret Louis Henri Emile d. le 10 juillet 1920

originaire des Planches (Vaud) domiciliée à

Montreux née à

au Châtelard (Vaud) le seize mars

mil huit cent huitante deux fille de

Dufaux Louis Jean et de

Louise, née Seluz

Comme témoins : 1. Michel Jean, employé à Montreux
2. Dufaux Louis, agriculteur à Montreux

Les publications ont eu lieu à Berne le 7, à Schnottwil le 8 au Châtelard Montreux le 9 et aux Planches le 10 mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cherbourg le vingt huit avril mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

un certificat de publication délivré par l'officier d'état civil de la ville de Berne

Les époux :

[Signature] J. Moser. Moret.

Les témoins :

[Signature] Dufaux Louis
[Signature] Christ Berthe
L'officier de l'état civil : [Signature]

Communiqué à Schnottwil Berne, Montreux le 7 mai 1923

N^o 9
Maurisier
et
Cossy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maurisier Aimé
célibataire
agriculteur
originaire de Thudoux domicilié à
Bottonnet mère Thudoux né à
Brient (Châblard) le vingt un mai
mil huit cent propre trois fils de
feu Charles Maurisier et de
Sophie Emma née Emery à Thudoux

2. Cossy Ida Rose
célibataire
ménagère
originaire de Saint Saphorin (Lavaux) domiciliée à
Chexbres née à
Chexbres le vingt six mars
mil huit cent nonante neuf fille de
Cossy Alfred et de
Rosine née Boenger tous deux à Chexbres

Comme témoins :
1. Madame Louise Cossy - Barraud à Chexbres
2. Octave Zimmermann agent de police à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Chexbres le 16, à St Saphorin
et Thudoux le 17 avril 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le trois mai mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

acte de naissance du
fiancé
acte de naissance de la
fiancée

Les époux :

Aimé Maurisier
Rose Maurisier

Les témoins :

Louise Cossy
Zimmermann Octave

Communiqué _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 10
Leyraz
et
Rogivue

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leyraz Alois
célibataire
agriculteur
originaire de Tuidoux domicilié à
Tuidoux né à
Tuidoux le douze mars
mil huit cent nonante sept fils de
Constant Leyraz et de
Elise, née Chevalley à Tuidoux

2. Rogivue Emmeline Ida
célibataire
originaire de Chatillens domiciliée à
Chexbres née à
Chexbres le sept deux mai
mil neuf cent un fille de
Alfred Rogivue et de
Emma, née Chevalley à Chexbres

Comme témoins :
1. Constant Leyraz, agriculteur à Tuidoux
2. François Rogivue agriculteur à Tuidoux

Les publications ont eu lieu à Chexbres et Tuidoux le
6 avril et à Chatillens le 7 avril 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le cinq mai mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :
les fiances sont en dans
l'annuaire de St-
Saphorin

Les époux :
Alois Leyraz
Emmeline Leyraz.

Les témoins :
Constant Leyraz.
François Rogivue

Communiqué à Cron le
Janvier 1923

L'officier de l'état civil :
J. H. ...

N^o 11
Amstein
Grandchamp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amstein Henri Alois

célibataire

vigneron

originaire de Myla (Furik) domicilié à

Ogoy, fille de Saphora Lavau né à

Ogoy le 17^e Saphora le 17^e mars

mil huit cent nonante sept fils de

Louis Amstein en Ogoy et de

Alvine née Tavernier, décédée

2. Grandchamp, Evaine, site Eveline

célibataire

ménagère

originaire de Chevres domiciliée à

Puidoux, au Saley née à

Puidoux le dix huit juillet

mil huit cent nonante quatre fille de

Louis Grandchamp et de

Blise, née Chevalley, au Saley

Comme témoins : 1. Henri Cherpillod, vigneron à Chevres

2. Louis Naegele, boulanger à Chevres

Les publications ont eu lieu à Chevres et Myla le 16, à

Puidoux et St Saphorin le 17 avril 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chevres le sept mai mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

acte de naissance des fiancés
la fiancée est née dans l'arr.
de Puidoux de St Saphorin

Les époux :

Henri Amstein

Eveline Amstein

Les témoins :

Henri Cherpillod

L. Naegele

L'officier de l'état civil :

J. H. Meyer

Communiqué à Myla le
1^{er} mai 1923

Registre des mariages A.

N^o 12
 Laurava
 et
 Brausa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laurava Jules Albert

menuisier

célibataire

originaire de Olon domicilié à

Chexbres

domicilié à

Salley vièr Olon le pinot trois décembre

mil huit cent quarante trois fils de

Louis Philippe Laurava et de

Elisabeth dite Elise, née Mehren, ludois à Crige

2. Brausa Julie Ida

célibataire

ménagère

originaire de Chavannes sur Moindon domiciliée à

Lausanne Rue de l'Industrie 9, enjoin à Crige née à

Chavannes / Moindon le dix sept décembre

mil huit cent quarante sept fille de

Constant Brausa à Lausanne et de

feue Léonie, née Suter

Comme témoins :

1. Jean Muller, cafetier à Chexbres

2. Marcel Chappuis, menuisier à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Olon le 27, Lausanne et
 Chexbres le 27 et à Chavannes le 28 avril 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le dix sept mai mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
 acte de naissance de la fiancée

Les époux :

Jules Laurava
 Ida Brausa

Les témoins :

J. Müller

M. Chappuis.

L'officier de l'état civil :

J. Hünig

Communiqué Olon, Mouton
 et Lausanne le
 12 mai 23

No 13
Gillieron
et Pasche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron Paul

célibataire

boucher

originaire de Serrion domicilié à

Chevres né à

Chevres le quatorze mai

mil huit cent quarante huit fils de

Joseph Gillieron boucher et de

Adèle, née Chivalley, les deux à Chevres

2. Pasche Renée Thérèse

célibataire

veuve femme

originaire de Ferlens domiciliée à

Ferlens née à

Ferlens le vingtun janvier

mil huit cent quarante huit fille de

feu Louis Pasche et de

Marie, née Coprin, à Ferlens

Comme témoins :

1. Pasche William, agriculteur à Ferlens

2. Pasche Ida à Ferlens

Les publications ont eu lieu à Serrion, Ferlens et Chevres le 2 mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chevres le vingtun mai mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée
le fiancé est né dans l'arrondissement
de S^t Raphaël

Les époux :

Paul Gillieron
Thérèse Gillieron

Les témoins :

William Pasche
Ida Pasche

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Orme le
5 Juin 1923

Registre des mariages A.

No 14

Pauchon

et
Herren

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pauchon Gustave Aimé

célibataire

employé de bureau

originaire de Chexbres domicilié à

Chexbres né à

Chexbres le cinq mai

mil neuf cent un fils de

Jean Samuel Pauchon et de

Louise, née Kaesermann, à Chexbres

2. Herren Marguerite

célibataire

travagère

originaire de Mühleberg (Berne) domiciliée à

Chexbres née à

Palézieux le dix avril

mil neuf cent deux fille de

Jean Herren, à Chexbres et de

Louise Céline, née Ragnon, d'ici

Comme témoins : 1. Louis Nagels, boulanger à Chexbres

2. Auguste Grunder, sellier à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Chexbres le 16 et à Mühleberg le

17 mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le treize juin mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :

Pauchon
Marguerite Pauchon

Les témoins :

L. Nagels
A. Grunder

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Mühleberg le
18 juin 1923

No 15
Samson
et
Buttes

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Samson Louis Samuel

célibataire

sigueron

originaire de St Raphaël domicilié à

St Raphaël né à

St Raphaël le treize février

mil huit cent quarante cinq fils de

Louis Samson, décédé et de

Emma, Françoise, née Dumont à St Raphaël

2. Buttes Hermine Madeleine

célibataire

employée de commerce

originaire de Granges (Savoie) domiciliée à

St Raphaël née à

Granges le quinze juillet

mil huit cent quarante sept fille de

Eugénie Elise Buttes, née Parrey et de

Comme témoins :
1. Henri Murstin, coiffeur à Chesbres
2. Raymond, gendarme à Chesbres

Les publications ont eu lieu à Granges le 6 et à St Raphaël le 7 juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chesbres le vingt deux juin mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :

Samson Louis
Samson Hermine

Les témoins :

H. Murstin
Raymond

L'officier de l'état civil :
Demercourz, sub.

Communiqué à Granges le 26 juin 1923

Registre des mariages A.

N° 16
Chaubert
Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chaubert Louis
 célibataire
 mécanicien monteur

originaire de Jongny domicilié à
Chebres né à
Chebres le premier novembre

mil huit cent quarante quatre fils de
Louis Chaubert cafetier et de
Lina sœur Polet tous deux à Chebres

2. Gillieron Marie Violette
 célibataire
 couturière

originaire de Perrier domiciliée à
Chebres née à
Yvon le dix neuf février

mil huit cent quarante huit fille de
Jean Edouard Gillieron et de
Marie sœur Rigot à Chebres

Comme témoins :
 1. Aimé Chaubert, brulaux à Chebres
 2. Generoso Lettoni, maçon à Chebres

Les publications ont eu lieu à Chebres le 1, à Perrier
le 3 et à Jongny le 4 septembre 1903

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chebres le dix sept septembre mil huit cent vingt trois

Pièces déposées :

le fiancé est né dans l'antonissement
de St Raphaël
acte de naissance de la fiancée

Les époux :

Chaubert Louis
Chaubert Violette

Les témoins :

Chaubert et
Lettoni Generoso

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué Charbonne et Oron
 le 24 septembre 03

N^o 17
Leyraz
Hug

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leyraz John-Roger
célibataire
agriculteur
originaire de Puidoux domicilié à
Puidoux né à
Puidoux le six janvier
mil neuf cent un fils de

Samuel Felix Leyraz et de
Blise, née Chappuis, les deux à Puidoux

2. Hug Paulette-Louise
célibataire
Dans profession

originaire de Buchillon, (Fribourg) domiciliée à
au Condemine, près Chesbres née à
Paris, 17^{me} arrondissement le vingt quatre septembre
mil neuf cent un fille de
Edouard Hug décédé et de

Blise née Moutard, au Condemine

Comme témoins :
1. Samuel Felix Leyraz, à Puidoux
2. René Assen, au Condemine / Chesbres

Les publications ont eu lieu à Chesbres le 30 août, à Puidoux
le 31 août & Le Buchillon le 1 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chesbres le vingt dix septembre mil neuf cent
vingt trois

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :
J. Leyraz
Paulette Leyraz

Les témoins :
Felix Leyraz
Adrien Häser

Communiqué à Buchillon le
5 octobre 1923

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

N° 18

Burnand

et

Feigenwinter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burnand Edouard Eugène

célibataire

vigneron

originaire de Selagnens et Biolley-Magnoux domicilié à Chexbres

né à Chardonne le 017^e Septembre mil huit cent trente trois

fils de François Elie Louis Burnand et de Elise née Légeret à Chexbres

2. Feigenwinter Clara

célibataire

châssière

originaire de Reinach (Bâle campagne) domiciliée à Vevey avenue du Grand Hôtel

née à Bâle le dix huit août mil neuf cent deux

fille de Feigenwinter Johann Adolphe décédé et de Anna Margaritha née Schaubert

- Comme témoins :
- 1. Burnand Louis vigneron à St-Daphorin
 - 2. Burnand Gustave cordonnier à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Selagnens-Chexbres le 3, à Biolley-Magnoux et Vevey le 4 octobre et à Reinach le 6 octobre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le sept trois octobre mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :

Burnand Edouard
Burnand Clara

Les témoins :

Burnand Louis
Burnand Gustave

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Selallens, Molondin
Vevey et Reinach le 25 octobre 1928

No 19
Grandchamp
et
Sucret

Fait par le D^{re}
le 4 décembre 23
Sucret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandchamp, Ernest Alois

célibataire

agriculteur

originaire de Chesbres domicilié à

Tuidoux, au Saley né à

Tuidoux le vingt trois juillet

mil huit cent quarante fils de

Louis Grandchamp et de

Elise, née Chevalley à Tuidoux

2. Sucret Marie Lucie

célibataire

ménagère

originaire de Charbonne domiciliée à

Paully, rue Charbonne née à

Tuidoux le treize Septembre

mil neuf cent un fille de

Sucret Edouard et de

Julie, née Penard à Paully

Comme témoins :
1. Zimmermann Octave, Agent de police à Chesbres
2. Naegeli Louis, boulanger à Chesbres

Les publications ont eu lieu à Chesbres et Charbonne le 18 et
à Tuidoux le 19 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chesbres le deux novembre mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :
les fiancés ont mis dans l'arron-
dissement de St-Naphorin

Les époux :
Alois Grandchamp
Marie Grandchamp

Les témoins :
Zimmermann Octave
Lo Naegeli

Communiqué à Charbonne le
6 novembre 1923

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 20
Sterehi
 et
Yerlin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sterehi Ami

célibataire

laïcin

originaire de Walkringen (Basle) domicilié à

Crémière, rue Tuidoux né à

Chevres le quinze janvier

mil huit cent nonante dix fils de

Hermann Sterehi à Crémière et de

Rosine, née Berdel, veuve

2. Yerlin Jeanne

célibataire

originaire de Rougemont domiciliée à

aux Faseroles, rue St Daphnin née à

Chailly, Châtelard le dix neuf décembre

mil neuf cent trois fille de

Vincent Louis Yerlin et de

Ellen, née Magnin les deux sœurs

Comme témoins :

1. Georges Grandchamp, agriculteur à Chardonnay

2. Nilles, Jean, agriculteur à St Daphnin

Les publications ont eu lieu à Rougemont et Walkringen le 8 novembre et à Crémière et St Daphnin le 9 novembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chevres le cinq décembre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :

Ami Sterehi
Jeanne Yerlin

Les témoins :

Georges Grandchamp
Jean Nilles

Communiqué à Rougemont et
Walkringen le 7 décembre
1925

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 2
Roth

Chappot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roth Nikolai
célibataire
primé
originaire de Roggwil (canton de Thurgovie) domicilié à
Chexbres, au Montellier né à
Moscou le sept mars

mil huit cent quarante et un fils de
Roth Johann Baptist à Chexbres et de
Marie, née Michailow, aux Etats Unis

2. Chappot, Stephanie-Euphrasie, née
Vouilloz, veuve de Chappot Joseph Pierre de le 11 oc-
tobre 1921, célibataire
originaire de Charrat domiciliée à
au Montellier, près Chexbres née à
Daxon, (Valais) le seize mai

mil huit cent quatre vingt six fille de
Vouilloz Louis et de
Ottilie née Jay, les deux décédés

Comme témoins : 1. Raymond, Clément, gendarme à Chexbres
2. Imhof Ami, vigneron au Montellier, Chexbres

Les publications ont eu lieu à Chexbres et Martigny le 20 novembre
et à Roggwil le 24 novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le six décembre mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de mariage de la fiancée
acte de décès du mari de la fiancée

Les époux :

Roth Nikolai
Roth Stephanie

Les témoins :

Raymond gendarme
Ami Imhof

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué Roggwil et Mar-
tigny le 16 décembre 1923

Registre des mariages A.

N^o 22
Lause
Légeret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lause Alois

célibataire

vigneronn

originaire de Aigle, Leyvin et Ormont des Jours domicilié à

D^e Daphorin né à

D^e Daphorin le vingt novembre

mil huit cent quatre vingt neuf fils de

François Lause décédé et de

Adèle, née Joseph à D^e Daphorin

2. Légeret Auguste

célibataire

métrage

originaire de Chexbres domiciliée à

Rivas née à

Chexbres le cinq novembre

mil neuf cent fille de

Henri David Légeret et de

Daphie, née Robier à Rivas

Comme témoins : 1. Jamson Ami, vigneron à D^e Daphorin
2. Dénéréaz Jean, vigneron à D^e Daphorin

Les publications ont eu lieu à Chexbres Rivas D^e Daphorin Aigle et Ormont des Jours le 23 et à Leyvin le 24 novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le deux décembre mil neuf cent vingt trois
a la 15^{me} ligne voir le malencontreux pour le remplacer par le mot "et de"

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :

A. Lause
A. Lause

Les témoins :

A. Jamson
J. Dénéréaz

Communiqué à Aigle Leyvin et Ormont des Jours le 14 décembre 1923

L'officier de l'état civil
[Signature]

No 23
Mordasini
Granelle

Jur Supremum du Tribunal
du district de Lausanne rendu
le 27 juin 1939, déclaré de fin
et exécutoire le 16 octobre 1939
le mariage Mordasini-Granelle,
destiné ci-contre à
être dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un
an au mari et six huit mois
à la femme, le 16 octobre
1939, le délai pendant lequel
les époux ne pourront se
remarier.

Chez moi le 29 octobre 1939
l'officier de l'état civil
[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mordasini Philippe Jules
célibataire
maçon
originaire de Brana (Tessin) domicilié à
Chevres né à
Pleyres le vingt deux août
mil huit cent nonante neuf fils de

Hilaire Mordasini à Mendrisio et de
Marie Louise, née Jaquenod, décédée

2. Granelle Tidalma Marguerite
célibataire
infirmière

originaire de Toutremoli, Barrova (Italie) domiciliée à
Chevres née à
Chevres le sept mars

mil neuf cent quatre fille de
Granelle Giovanni Battista Valentino Ferrante et de
Oliva, née Lillieron, décédée

Comme témoins :
1. Paul Légeret capelin à Chevres
2. Bernaschina Auguste, entrepreneur à Chevres

Les publications ont eu lieu à Chevres le 16 et à Brana le 17
décembre 1939

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chevres le vingt sept décembre mil neuf cent trente neuf

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée
autorisation du département de Turin
et d'Oliva de faire les publications
passport de la fiancée
acte de décès de la mère de la fiancée
certificat de célibat de la fiancée
autorisation du tribunal de la fiancée à contracter
mariage - autorisation de célébrer le mariage
Communiqué à Brana et à la
chancellerie le 2 janvier
1940

Les époux :
Philippe Mordasini
Marguerite Mordasini
Les témoins :
Paul Légeret
Bernaschina Auguste
L'officier de l'état civil :
[Signature]

Le numéro 23 à la page 190 est
celui de la dernière inscription faite
dans l'année 1939. Les deux
doubles sont conformes. Le
double est certifié. Un double
a été remis à l'autorité
cantonale en exécution
de l'art. 2 de la loi
Chevres le 2 janvier
l'officier de l'état civil



Registre des mariages A.

N° 1

Henneberger

Pythou

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henneberger Jules Edmond

célibataire

vigneron

originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à

Puidoux, au Ségalay né à

Brent, châtelain le quatorze octobre

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Emile Henneberger à Brent et de

Alexandrine Elise, née Philippini décédée

2. Pythou Marie Victorine

célibataire

ménagère

originaire de Torny-le-Petit Middel domiciliée à

Middel (Fribourg) née à

Torny-le-Petit le trois février

mil huit cent soixante-huit fille de

Pythou Joseph Jonas à Middel et de

Elisabeth, née Jaquet décédée

- Comme témoins :
- 1. Rodolphe Duran, agriculteur, à D^e légion
 - 2. Emile Gindraux, manoeuvre à Bevilley

Les publications ont eu lieu à Puidoux le 12, à Guggisberg le 13 et à Middel le 14 décembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chez les le deux janvier mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

acte de naissance fiancé
acte de naissance fiancée

Les époux :

Henneberger Edmond
Henneberger Marie

Les témoins :

Rodolphe Duran
Emile Gindraux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Middel et Guggisberg
le 4 janvier 1924

N° 2

Imhof

Nicollier

Par jugement du Tribunal du district de Lavaux du 21 juin 1949, déclaré définitif et exécutoire le 13 juillet 1949, le mariage Imhof Nicollier, désigné ci-dessus, a été dissous par le divorce.

Charles le 21 juillet 1949
l'officier de l'état civil
Stüssli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Imhof Paul

célibataire

agriculteur

originaire de Horrenbach, et Buchen, (Sonne) domicilié à

Corsier les Monts né à

Opreses le quatre juin

mil neuf cent un fils de

Louis Imhof, agriculteur à Chesbres et de

Françoise Blisa, née Paul, décédée

2. Nicollier Rosa Marguerite

célibataire

ménagère

originaire de Ormont surus domiciliée à

Tradefort, Orsières (Valais) née à

Tradefort le douze septembre

mil neuf cent un fille de

Jules Alex. Nicollier, décédé et de

Marie Marguerite, née Barravin, à Tradefort

Comme témoins : 1. Louis Imhof, agriculteur à Chesbres

2. Marie Marguerite Müller, à Orsières

Les publications ont eu lieu à Schwarzenegg, à Corsier, à Or.

mont surus et à Orsières le douze janvier mil

neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chesbres le huit février mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

un certificat de publication délivré par monseigneur l'officier de l'état civil de Corsier

Les époux :

Paul Imhof

Rosa Imhof

Les témoins :

Louis Imhof

Marguerite Nicollier

L'officier de l'état civil :

Stüssli

Communiqué à Schwarzenegg, à Corsier, à Ormont surus et à Orsières le 13 février 1924.

No 3

Fornerod

et
Hornberger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fornerod Roul. Ernest

célibataire

employé de bureau

originaire de Avenches

domicilié à

Orbe

né à

Chesroux le dix-neuf octobre

mil huit cent huitante cinq fils de

Jean-Louis Ernest Fornerod, instituteur émigré et de
Lea née Guisan à Aigle

2. Hornberger Hedwig

célibataire

originaire de Unter-Metzikon, (Zürich)

domiciliée à

Berne

née à

Berne

le vingt-deux octobre

mil huit cent quarante deux fille de

Johann Christian Hornberger, décédé et de
Elise, née Liechti à Berne

Comme témoins :

1. Fornerod Jean-Louis Ernest à Aigle

2. Hornberger Arthur, avocat à Berne

Les publications ont eu lieu à Berne, Metzikon, Avenches, le 28
février 1924 et à Orbe le 29 février 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chesroux le huit avril mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

un certificat de publication de
liste par l'officier de l'état civil d'Orbe

Les époux :

R. Fornerod
M. Fornerod

Les témoins :

Ernest Fornerod
A. Hornberger

Communiqué à Berne, Metzikon
Avenches et Orbe le 29 février 1924

L'officier de l'état civil :

[Signature]

No 4
Bonne
et
Paley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonne Annie
apriculteur
citibataire
originaire de Cheylres domicilié à
Cheylres, en Genevex né à
Cheylres le six mai
mil neuf cent un fils de
Louis Bonne et de
Marie, née Cherfittod, les deux à Cheylres

2. Paley Rachel Marie
citibataire
ménagère
originaire de Prindoux domiciliée à
Cheylres née à
Cheylres le dix sept novembre
mil neuf cent quatre fille de
Paley Emile et de
Rosa Bertha, née Leyonaz, les deux à Cheylres

Comme témoins :
1. Louis Naegeli, boulanger à Cheylres
2. Reymond Clément, gendarme à Cheylres

Les publications ont eu lieu à Cheylres et Prindoux le
2 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cheylres le vingt cinq avril mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :
les fiancés sont réunis dans l'acte.
Prindoux

Les époux :
Bonne
R. Bonne

Les témoins :
Lo Naegeli
C. Reymond

L'officier de l'état civil
[Signature]

Communiqué _____

Registre des mariages A.

No 5
Légeret

et
Lacroix

Par Jugement du Tribunal du
district de Lavaux du 25 mai 1924
déclaré définitif et exécutoire le
15 août 1924, le mariage Légeret
Lacroix désigné ci-dessus a
été dissous par le divorce
chez les le 15 mai 1924
l'officier d'état civil
[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Légeret Gustave
célibataire
agriculteur
originaire de Chexbres domicilié à
Villidorf né à

Villidorf le quinze avril
mil huit cent quatre vingt deux fils de
feu Marc Louis Légeret et de
feu Ousette Trudonod, née Berner, décédée

2. Lacroix Cécile
célibataire
ménagère
originaire de Grilly, département de l'Ain (France) domiciliée à
en Ballye, sière Bully née à
Grandvaux le six mai
mil neuf cent quatre fille de

Marc Lacroix et de
Marie, née Buset sa femme, décédée

Comme témoins : 1. Louis Naegeli, boulanger à Chexbres
2. Paul Leyraz, agriculteur à Villidorf

Les publications ont eu lieu à Chexbres le 24, à
Bully et Villidorf le 25 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le neuf mai mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

le fiancé et la fiancée dans l'acte de naissance
acte de naissance de la fiancée
acte certifiant d'immatriculation de la fiancée
acte de décès de la mère de la fiancée
autorisation de contracter mariage (fiancé)
autorisation du département de publier
aux publications du mariage

Les époux :

Gustave Légeret
Cécile Légeret

Les témoins :

L. Naegeli
P. Leyraz

L'officier de l'état civil

[Signature]

Communiqué à Bully et
à la chancellerie
le 26 mai 1924

N° 6
Murisier
 et
Dégruffy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Murisier, Henri
 célibataire,
 agriculteur
 originaire de Puidoux domicilié à
Bottonnet, rière Puidoux né à
Brent, commune du Châtelain seize août
 mil huit cent vingt sept fils de
Charles Murisier, décédé et de
Dorothée Emma, née Imay, à Puidoux
 2. Dégruffy, Berthe
 célibataire

originaire de St Saphorin domiciliée à
Cremières / Puidoux née à
Puidoux, au Hornet le dix huit septembre
 mil neuf cent un fille de
Jules Dégruffy et de
Louise, née Chevaley à Cremières / Puidoux

Comme témoins :
 1. Louis Naegeli, boulanger à Chesres
 2. Adrien Meylan, viticulteur à Chesres

Les publications ont eu lieu à St Saphorin et Puidoux
 dix sept le 19 mai 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chesres le dix sept mai mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :
acte de naissance M. fiancé
la fiancée est née dans
l'arrondissement

Les époux :
Murisier Henri
Berthe Murisier

Les témoins :
L. Naegeli
Adrien Meylan.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué _____

Registre des mariages A.

No 7
Saurageat
et
Karamé

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Saurageat ; Gustave Ernest
célibataire.

technicien

originaire de Freny-le-Jorat et de Billars-Ciercelin domicilié à
Chexbres né à

Londres, 4 High Street le quinze février
mil huit cent trente neuf fils de

Joseph Ernest Saurageat, hôtelier et de
Alice Maud, née Howland, les deux à Chexbres

2. Karamé Cléo
célibataire

originaire de D'irpine syrienne, Etat du Liban domiciliée à
Chexbres née à

Sonandoun (Syrie) le cinq septembre
mil huit cent trente huit fille de

Karamé Pierre et de
Marie, née Tattarachi les deux en Syrie

Comme témoins : 1. Scher Auguste, fonctionnaire public à Chexbres
2. Saurageat Henry, hôtelier à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Chexbres le 24 avril, à Freny-
le-Jorat le 27 avril et à Billars-Ciercelin le 28 avril
1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le quatre mai mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée
consentement des parents de la fiancée
acte de célibat de la fiancée
passport de la fiancée
carte d'identité de la fiancée
carte mariage de Syrie

Les époux :

Gustave Saurageat
Cléo Saurageat

Les témoins :

Scher Auguste
Saurageat Henry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Bottem et à
à Freny et à la Chan-
cellerie le 27 mai 1924

No 8
Cettoni

et
Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cettoni Generoso

célibataire

mason

originaire de Nopogna (Italie) domicilié à

Monod d'Enhaut, Stee Tuidoux né à

Nopogna le vingt huit novembre
mil huit cent huitante sept fils de

Lorenzo Cettoni, récé et de

Dantrina, née Pradini, à Tuidoux

2. Gillieron Marguerite Blise

célibataire

vendeuse

originaire de Servion domiciliée à

Chexbres née à

Salèzioux le dix sept août

mil huit cent quarante deux fille de

Charles Edouard Gillieron, récé et de

Marie, née Rigod, à Chexbres

Comme témoins :
1. Théophile Hauswirth, néouvain à Chexbres
2. Louis Chaubert, mécanicien à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Chexbres le 17, à Tuidoux et Servion
le 18 janvier et à Nopogna le 10 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le vingt quatre mai mil neuf cent
vingt quatre

Pièces déposées :

- acte de naissance du fiancé
- " " et état du fiancé
- permis de séjour du fiancé
- acte de naissance de la fiancée

Les époux :

Cettoni Generoso
Marguerite Cettoni

Les témoins :

Théophile Hauswirth
Chaubert Louis

Communiqué à Bron et alca
Chancellerie le 27 mai
1924

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 9
Buffe
 et
Cestuy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buffe Paul Henri

célibataire

fonctionnaire aux domaines

originaire de Aubonne

domicilié à

Lausanne

né à

Valloire

le treize décembre

mil huit cent quatre vingt onze

fils de

Paul Constant Buffe, décédé

et de

Jeanne Marie, née Basin, à Lausanne

2. Cestuy Suzanne

célibataire

originaire de Rivaz

domiciliée à

Rivaz

née à

Rivaz

le vingt un janvier

mil huit cent quatre vingt treize

fille de

Jules Cestuy, vigneron

et de

Alme, née Legoray, née Guillemin à Rivaz

Comme témoins :

1. Ami Tertuy, employé aux C.F.F. à Montreux

2. Henri Basan, notaire à Brionay

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30 avril, à Aubonne le 1^{er} et à Rivaz le 2 mai 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le vingt huit mai mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

certificat de publication délivré par monsieur l'officier de l'état civil de Lausanne

Les époux :

P. Buffe
Suzanne Buffe

Les témoins :

A. Tertuy
H. Basan

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

Communiqué à Aubonne et à Lausanne le 28 mai 1924

No 10

Barbey
et
Jaumin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barbey Fernand
célibataire
employé de banque

originaire de Chexbres domicilié à
Chexbres né à

Chexbres le vingt deux juin
mil huit cent quatre vingt dix huit fils de

Alois Barbey à Chexbres et de
Béatrice Louise, née Bovy, décédée

2. Jaumin Blanche
célibataire

originaire de Rivaz domiciliée à
Rivaz née à

Rivaz le douze mars
mil huit cent quatre vingt seize fille de

Alfred Jaumin et de
Béatrice, née Peyrolles, à la Chapelle, Rivaz

Comme témoins : 1. Alois Barbey, viticulteur à Chexbres
2. Auguste Tschir, fonctionnaire postal à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Chexbres Rivaz et Rivaz le
9 juin 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le vingt juin mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :
Les fiancés sont nés dans les
municipalités de Chexbres et Rivaz

Les époux :
F. Barbey
B. Barbey

Les témoins :
Barbey
A. Tschir

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué

vu par le Préfet
le 11.12.24
Gruet



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 L. d.

Le numéro 10 à la page 200 est celui de la dernière nomenclature faite dans l'année 1924. Ce volume se termine par ce numéro 10. La suite se trouve dans le volume commençant par le numéro 11 de l'année 1924. Ce que nous certifions. Chexbres le vingt un juin mil neuf cent vingt quatre. L'officier de l'état civil [Signature]

No 10

Barbey
et
Jaumin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barbey Fernand
célibataire
employé de banque

originaire de Chexbres domicilié à
Chexbres né à
Chexbres

le vingt deux juin
mil huit cent quatre vingt dix huit fils de

Alois Barbey à Chexbres et de
Béatrice Louise, née Bovy, décédée

2. Jaumin Blanche
célibataire

originaire de Rivaz domiciliée à
Rivaz née à
Rivaz

le douze mars
mil huit cent quatre vingt seize fille de

Alfred Jaumin et de
Béatrice, née Peyrolles, à la Chapelle, Rivaz

Comme témoins :
1. Alois Barbey, viticulteur à Chexbres
2. Auguste Tschir, fonctionnaire postal à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Chexbres Rivaz et Rivaz le
9 juin 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le vingt juin mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Les fiancés sont nés dans les
municipalités de Chexbres et Rivaz

Les époux :

F. Barbey
B. Barbey

Les témoins :

Barbey
A. Tschir

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué

vu par le Préfet
le 11.12.24
Gruet



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 L. d.

Le numéro 10 à la page 200 est celui de la dernière nuptialité faite dans l'année 1924. Ce volume se termine par ce numéro 10. La suite se trouve dans le volume commençant par le numéro 11 de l'année 1924. Ce que nous certifions. Chexbres le vingt un juin mil neuf cent vingt quatre. L'officier de l'état civil [Signature]

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
Arnaud	Aline - Marie 1917.	Oron - le Château	4
Ambort	Johann 1918	Sprengels (Valais)	42
Lombrosino	Lodélaide 1919.	Rocca - Pietra (Italie)	52
Aeschlimann	Ernest - Maurice	Langnau (Berne)	98
Amstein	Berthe - Aline	Wyla (Zürich)	98
1921 Aellen	Marie - Elise	Gessenay (Berne)	124
1923 Amstein -	Henri - Aloys	Wyla (Zürich)	178
-Grandchamp Aellen	Alois, s. de Hoffmann	Gessenay	138

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

	Nom	Prénoms	Origine	Page
1914	Bélar	Louise - Marie	Mont - la - Ville	5
	Berney	Henri - Georges	l' Abbaye	9
1915	Bron	Oscar	Saint - Saphorin	12
	Bron	Aline - Valentine	"	12
	Baccaglio	Laurent	Cellio (Novare, Italie)	14
	Bron	Hélène	Saint - Saphorin	-
1916	Bélar	Bertha	Riox et Lutry	29.
	Barraud	Emilie	Bussigny et Villars C.	31.
	Bollier	Adolf	Horgen	32.
	Bastian	Lucie	Forêt et Savigny	34.
	Bastion	Ida Leonie	Forêt et Savigny.	35.
1917.	Blanc	Prosper	Belmont 1/4 Lausanne	39.
	Barraud	Jules - Hermann - Henri	Bussygny 1/4 Horgen et Villars Tricelmin	44
	Blam	Emile - Victor	Puidoux.	48.
		1918		
	Beroud	Ida	Écoleaux	57
	Borja	Rocco	Tergeletto (Tessin)	52
	Blanc	Anna	Lausanne	56
		Marthe	Belmont 2/4 Lausanne	63
	Bron	Lime - Vincent	S ^t Saphorin	64
		Marie	S ^t Saphorin	64
	Bullicat	Susanne - Olga	Jongny - du Châtelard et Puidoux	66
	Bingold	Rosa	S ^t Stephan (Berne)	69
	Bochatay	Julienne - Odèle	Salvan (Valais)	72.
	Bullicat	Claire	Puidoux, le Châtelard et Jongny	73
	Barbey	Lion	Chesbres.	74
	Bourquin - Burnand	Alphonse	Courtville (Berne)	77.
	Badeua	Clémence - Nancy	Bremin	89
1920	Bron	Alfred	S ^t Saphorin	98
	Beausièr	Eugène - Henri	Grandson	100
	Bernat	Friedrich	Grindelwald (Berne)	101
	Bron	Robert	S ^t Saphorin	102
	Buttiaz	Juliette	Puidoux Jongny Châtelard	105
1921	Barman	Innocente	Mansongex (Valais)	125

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

B

Nom	Prénoms	Origine	Page
	1921.		
Bucciaz	Blanche	Tuidoux, Jongny, Châtelais	126
Blanchoud	Eugène	Oron-le-Châtel	129
Bally	André	Boussens	130
Bornand	Charly	1 ^{re} Croix	134.
Borloz	André	Ormont-Dessous	136
Bettens	Olga	Bidley-Magnou	136
22 Botschung-Blain	Henri	Bellegarde-Trébois	158
Blanc-Chenay	Charles Ginié	Étrébois	160
Buss. Parrotod	Clair	Strens (Lucerne)	166
23 Blanc	Victor	Belmont / Lausanne	170
Blanc	Samuel	Tuidoux et Chexbres	171.
Buctex	Hermine, Madeleine	Granges (Payerne)	182
Burnand-	Edouard, Eugène	Éclagnens, Bidley-Magnou	185
Feigenwinter	Clara	Reinach (Nâle-Camp)	185
24 Buffle	Paul-Henri	Aubonne	199
Barbey	Fernand	Chexbres	200

130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150

151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200

C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

...
 ...
 ...
 ...
 ...

...
Aron ...
 ...
 ...
 ...
 ...

...
 ...
 ...
 ...

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

Handwritten notes in a vertical column on the left side of the page, possibly serving as a table of contents or index.

Handwritten text in the upper left quadrant, consisting of several lines of cursive script.

Handwritten text in the upper middle quadrant, continuing the cursive script.

Handwritten text in the upper right quadrant, continuing the cursive script.

Handwritten text in the middle left quadrant, continuing the cursive script.

Handwritten text in the middle middle quadrant, continuing the cursive script.

Handwritten text in the middle right quadrant, continuing the cursive script.

Handwritten text in the lower middle left quadrant, continuing the cursive script.

Handwritten text in the lower middle middle quadrant, continuing the cursive script.

Handwritten text in the lower middle right quadrant, continuing the cursive script.

Handwritten text in the bottom left quadrant, including some larger, possibly bolded or distinct characters.

Handwritten text in the bottom middle quadrant, including some larger, possibly bolded or distinct characters.

Handwritten text in the bottom right quadrant, including some larger, possibly bolded or distinct characters.

Nom	Prénoms	Origine	Page
Cossy	Francis	Puidoux	6
Chappuis	Charles - Benjamin	Rivaz	15
Cossy	Sabon	Puidoux	16
Comne	Albert	Cheebres	24.
Cornu	Alois	Chamblon (Vaud)	26
Chevalley	Alfred	Puidoux	27.
Chabloz	Ernest	Château d'Or	29.
Chevalley	Victor	Puidoux	34.
Chevalley	Germaine	Rivaz + Puidoux	37.
	1917.		
Comne	François	Cheebres	40.
Cornu	Robert - Constant	Chamblon	46
Chaubert	Marie - Louise	Jongny	48
	- 1918 -		
Cornu	Marquise	Chamblon	55
Chevalley	Marquise	Puidoux	57
"	Theodore	Rivaz	61
"	Suzanne - Marie	Cheebres	61
Comne	Ernest	Cheebres	65
Chevalley	Julie	Puidoux	70
"	Maurice	Cheebres	73
Chaubert	Osni	Jongny	75
Crausaz	Robert - Emile	Chavannes sur Moirand	76.
Chappuis	Charles - Lion	Rivaz	85
Cossy	Francis	Puidoux	87
Chamet	Robert - Georges	Morant	88
Cossy	Jeanne - Elida	St Saphorin	90
Cherfollod	Paul	Cheebres	91
	1920		
Chaudet	Germaine	Corsier	101
Chappuis	Paul Arien	Rivaz	106
Chappuis	Marcel Pierre	Rivaz	107
Carillier	Marquise - Fanny	Rivaz (Vaud)	107
Chaubert	Albert	Jongny	109

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

C

Nom	Prénoms	Origine	Page
Chappuis	Henri	Rivaz	111.
Chevalley	Marius	Puidoux	112
Chevalley	Jeanne	Rivaz et Puidoux	112.
Chaubert	Herzmann	Bongny	114.
Chevalley	François	Puidoux	126
Cherpilloz	Dema	Chevbres	132
20 Brausa - Grandchamp	Saul - Louis	Charannes sur Moudon	150
Chappuis de yvraz	Jean	St Maurice et des Chablais	159
20 Conne - Heyraud	Marius (William)	Chablais	167
Chevalley	Elise Julie	Puidoux	172
Corny	Ida - Rose	St Saphorin	176
Brausa	Julie - Ida	Charannes s/ Moudon	179.
Chaubert	Louis	Bongny	183
Chapot	Stéphanie - Euphrasie	Charnat	188.
Conne	André	Chevbres	194

100
100
100
100
100
100
100

Handwritten text in the upper left section.

Handwritten text in the upper middle section.

Handwritten text in the upper right section.

101
101
101
101

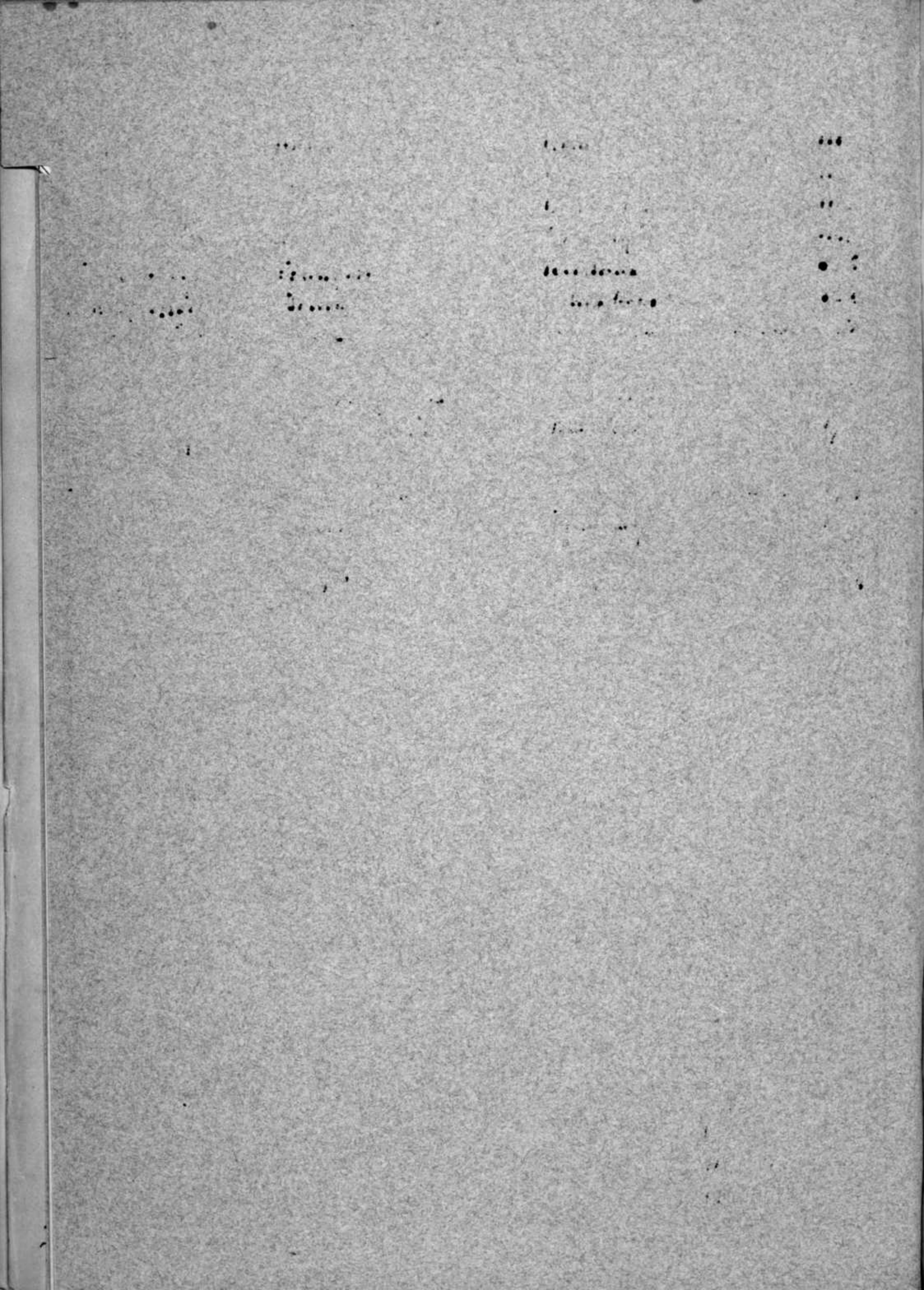
Handwritten text in the middle left section.

Handwritten text in the middle middle section.

Handwritten text in the middle right section.

102
103
104
105
106
107
108

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



Handwritten text in the left column, including names and dates.

Handwritten text in the middle column, including names and dates.

Handwritten text in the right column, including names and dates.

	Nom	Prénoms	Origine	Page
1914	Dumara	Amé	Forel et Villard-Mendraz	8
	Darbelley	Eugénie - Angèle	Valgrisenche (Turin, Italie)	8
	Dicostard	Emile	Essertes	11
1915	Destraz	Clara - Ida	"	19
1916	Dicostard	Paul	Essertes	22.
	Daenzler	Bertha	Kandergrund (Berne)	24.
	Ducrot	Anna	Chardonne	25
	Descloux	Bertha	Romanens (Frib)	26
	Degruffy	Elisa Sophie	St Saphorin	27.
	Ducrot	Marie	Chardonne	30
	Dénéreaz	Louis - Auguste	Tuidoux et Chardonne	31.
1917	Dumorthoz	Anna - Emile	Essertes et St Oyens	44.
	Della Casa	Andrée	Stabio (Cessin)	50
		1918		
	Dénéreaz	Charles	Chardonne et Chexbres	54
	Ducros	Emile	Savigny et Forel	57
	Delecoet	Emi	Pency	62
	Dumorthoz	Paul	Essertes / Rolle et St Oyens	63
		1919.		
	Desgraz	Oline	Tuidoux	71.
	Dorat	Blanche - Auguste	Marathon	76
	Dagon	René	Onnens	83
	Droz dit Buhel	Charles - Albert	Le Locle et La Chaux de Fonds	86
	Dagon	Luce - Cécile	Onnens	92
1920	Lave	Marie Antonie	Mattonges	96
	Duboux	Eugénie - Rose	Grandvaux Lutry	102
	Desarzens	Emma	Sarzens	116
		1921		
	Daus	Georges - Albert	La Bourg (Berne)	120.
	Desgalier	Gaston - René	Lausanne	122.
	Derivaz	Emile - Pierre	St Gingolph (Valais)	123
	De Guffy	Marie	de St Saphorin	127
	Dénéreaz	Louise - Eugénie	Chexbres et Chardonne	129
	Dumars - Gavin	Ernest	Forel et Villard Mendraz	139
	Dénéreaz - Destraz	Charles Louis	Chardonne et Tuidoux	145

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

92

D

Nom	Prénoms	Origine	Page
Durois - Forestier	Félix	Lavigny et Foel	157
Jénéreag	Jean	Charbonne et Guisoux	172
Duret	Marie - Luise	Charbonne	186
Jegruffy	Berthe	St Aaphoron	196

1923

171
172
173

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

Handwritten mark or signature.

Handwritten mark or signature.

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

10
20
30
40
50
60
70
80
90
100

10
20
30
40
50
60
70
80
90
100

10
20
30
40
50
60
70
80
90
100

10
20
30
40
50
60
70
80
90
100

	Nom	Prénoms	Origine	Page
1914	Forney	Lucien	Puidoux	2
	Forestier	Berthe - Louise	Bully, Lutry, Ried, Jongny	9
	Freiburghaus	Rosa	Neuenegg	11
1916	Fonjallaz	Jean - Henri	Epesses et Lutry	371
		1918		
	Fonjallaz	Jeanne	Epesses et Lutry	65
	Fonjallaz	Charles - Adrien	Epesses et Lutry	68
		1919		
	Forney	Octave	Puidoux	82
	Forestier	Clara - Mathilde	Bully - Lutry, Ried et Jongny	91
		1920		
	Fonjallaz	Pierre	Epesses et Lutry	110
23	Forney - Bonne	Louis	Chexbres	169
	Fontanaz	Léna	Pex	174
	Feigenwinter	Clara	Reinach (Bâle - Cant)	185
1924	Forneyod	Raoul - Ernest	Arenches	193

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom

Prénoms

Origine

Page

F

100

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180

	Nom	Prénoms	Origine	Page
1915	Gerzner	Gottfried	Einsiedeln (Schwyz)	17
	Grunder	Christian - Auguste	Veuligen - Utzigen	20
1916	Grandchamp	Samuel	Chexbres	36
1917	Gerbox	Berthe	Valentignat St. Aphodis, Fontaines, Epaves, Lutry.	39
	Gillieron	Lina - Mathilde	Rivaz et Servion	40
	Gruffel	Marquise - Louise - Antoinette	Russigny sur Georges	41
	Graber	Emma	Oberbürg (Berne)	47
	Grandchamp	Madeleine	Chexbres	49
		1918		
	Gott	Catherine	Vättio (Pfäfers) St. Gall	58
		1919.		
	Gillieron	Robert	Tuidoud et Servion	84
		1920		
	Gillieron	Auguste Charles	Servion	96
		1921.		
	Gillieron	Rose - Eugénie	Servion (Vaul)	121
	Goumoëns	Emilie	Chexbres	131
	Garin	Luise - Emma	Forel, Brenles, Moudon	133
92	Gnichons - Blane	Albert	Comminy	141
	Gerbox - Niederhausen	Pierre Georges	Fontaine Lutry & Saphon Epaves	143
	Garin - Brélez	Ernest	Moudon Brenles Forel	154
	Gaillard - Simon	Camille	Bullet	155
	Georges Wührer	Lion	Veulibroye	162
93	Gruber - Doudry	William	Maisprach (Bas)	168
	Grandchamp	Lyanne	Chexbres	170
	Grandchamp	Elaine de Ereline	Chexbres	178
	Gillieron	Paul	Servion	180
	Gillieron	Marie - Nolette	Servion	183
	Grandchamp	Ernest - Aloys	Chexbres	186
	Granelle	Fidalma - Marguerite	Pontremoli (Italie)	190
1924	Gillieron	Marguerite - Elise	Servion	198

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom**Prénoms****Origine****Page****G**

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text at the top of the page, possibly a header or title, which is mostly illegible due to fading and bleed-through.

Second line of handwritten text, appearing to be a list or series of entries, with some faint markings.

Third line of handwritten text, containing several lines of what appears to be a list or notes.

A small, faint handwritten mark or signature located near the bottom center of the page.

Nom	Prénoms	Origine	Page
1914. Hug - Mounoud	Elise	Buchillon (Fribourg)	10
1916 Henchoz	Cécile - Margerite 1918	Rossinières	28
Hug	Adolphe	(Bâle - Ville)	53
Hirschi	Alexandre	Schangnau (Berne)	56
Hänggi	Hedwige - Louise 1919	Nunningen (Soleure)	75
Hugli	Marie - Henriette - Adèle 1920	Ferretbalm (Berne)	83
Hen	Antoinette Juliette	Airaines (Fiance)	108
Henny	Louis - Samuel	genève	115
1923 Herren	Marguerite	Mühlebühl (Bern)	181
Hug	Paulette, Louise	Buchillon (Fribourg)	184
Henneberger	Jules Edmond	Jugisberg (Bern)	191
1924 Homberg	Eivig	Unter - Wedzi Ron (Zürich)	193

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom

Prénoms

Origine

Page

H

100

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text, possibly a list or ledger, with columns of entries. The text is mirrored across the page, suggesting bleed-through from the reverse side. Legible words include "James", "John", "William", "George", "Edward", "Richard", "Thomas", "Henry", "Robert", "John", "James", "William", "George", "Edward", "Richard", "Thomas", "Henry", "Robert".

	Nom	Prénoms	Origine	Page
1914.	Jaton	Helène	Piney - b. Jorat	2
1916	Jaquier	Berthe	Savière (Valais)	21.
	Jondet	Emile	Moulin (Dpt. Allier, France)	33
	Imhof	Robert	Horrenbach - Buchen (Bern)	35.
1917.	Jaques	Antoine - Gustave	Forel et Lutry	49
	Jonquet	Gaston - Christophèle	Millard (Aveyron, France)	50.
		1919		
	Imhof	Juliet - Henri	Horrenbach - Buchen (Bern)	77
	Jaquer	Marthe - Julia	Villars - b. Combe	81
		1920		
	Ischer	Jean Auguste	Gros - Affoltern (Bern)	103
	Jaumin	Marguerite	de Rivaz	113
		1921		
	Jomini	Henri - Louis	Payenne	119
	Johner	Frédéric	Châtres (Frib)	133
1922	Jaquier - Sestraz	Léon	Savière Valais	142
	Jaumin Paritod	Henri	Rivaz	144
	Jaumin - Chavaley	Maurice	Rivaz	152
	Imhof - Binterlin	Louis	Horrenbach - Buchen	153
1924	Imhof	Paul	Horrenbach et Buchen	192
1924	Jaumin	Blanche	Rivaz	200.

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200

Nom	Prénoms	Origine	Page
Köhler	Justine	Landswil (Berne)	4
Käser	Paul. Adrien - Valentin	Leimiswil (")	10
Koch	Daniel	Lutry	13
Kintler	Marie - Justine 1921.	Schwyz	17
Kästli	Robert	S ^t Marguerite (S ^t Gall)	125
92 Koch-Morier	Louis - Charles	Lutry	156
27 Kéramé	Clio	Etat du Liban (Syrie)	197

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom

Prénoms

Origine

Page

K

MR. J. ENRIQUETA

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[The page contains several columns of handwritten text, which is extremely faint and difficult to decipher. The text appears to be organized into a list or table format, with some entries starting with numbers or letters. The handwriting is cursive and somewhat illegible due to the image quality.]

	Nom	Prénoms	Origine	Page
1914	Leyvraz	Lina	Saint-Saphorin	3
1914	Légeret	Louise	Chesbres	7
1915	Lüthi	Elise	Lauperswil (Berne)	15
	Leyvraz	Paul-Louis	Puidoux	19
1916	Légeret	Julia	Puidoux	23
	Légeret	Emile-Henri	Chesbres	28
	Légeret	Amé	Chesbres	30
	Légeret	Sophie-Henriette	Chesbres	36
		1917.		
	Luginbühl	Lia-Elisa	Kerattigen (Berne)	43
		1918.		
	Leyvraz	Alfred	Puidoux	57
	Lambelet	Vincent	Forel (Lavaux)	60
	Légeret	Elisabeth	Puidoux	62
	Leyvraz	Claire-Julia	Puidoux	67
		1919.		
	Liardet	Jean-Marie	Belmont sur Jully	71
	Leyvraz	Clara-Marie	Puidoux	74
		Marie-Suzanne	Puidoux	80
	Lambelet	Emile	Forel (Lavaux)	81
	Laizin	Edouard-Benjamin	franciste	93
	Lubundgut	Hans	Melchnau (Berne)	94
	Leyvraz	Clementine-Mathilde	Puidoux	"
		1920		
	Leyvraz	Berthe	Puidoux	97
	Lambelet	Jean-Francois	Forel	99
	Lambelet	Laure	Forel	114
	Leyvraz	Felix	Puidoux	116
		1921		
	Lohse	Anna	de Saxe (Allemagne)	120
	Leyvraz	Julie	Puidoux	122
	Lebet	Marcel	Bures (Neuchâtel)	126
	Lambelet	Henri	Forel	128
	Lambelet	Alice	Forel	134
	Légeret-Matthey	Marcel	Chesbres	161

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

	Nom	Prénoms	Origine	Page
92	Léon Léon	Francis	Cherbourg	164
23	Leyvraz	Aloïs	Puidoux	177
	Lauraux	Jules - Albert	d'Olton	179
	Leyvraz	John - Roger	Puidoux	184
	Léperet	Augusta	Chexbres	189
1924	Léperet	Gustave	Chexbres	195
	Lanoix	Cécile	Grilly (Ain) France	195

L

[Faint, illegible text, possibly bleed-through or very faded handwriting. Discernible fragments include:]
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200

M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z

1870

100	100	100
200	200	200
300	300	300
400	400	400
500	500	500
600	600	600
700	700	700
800	800	800
900	900	900
1000	1000	1000

100	100	100
200	200	200
300	300	300
400	400	400
500	500	500
600	600	600
700	700	700
800	800	800
900	900	900
1000	1000	1000

100	100	100
200	200	200
300	300	300
400	400	400
500	500	500
600	600	600
700	700	700
800	800	800
900	900	900
1000	1000	1000

100	100	100
200	200	200
300	300	300
400	400	400
500	500	500
600	600	600
700	700	700
800	800	800
900	900	900
1000	1000	1000

100	100	100
200	200	200
300	300	300
400	400	400
500	500	500
600	600	600
700	700	700
800	800	800
900	900	900
1000	1000	1000

100	100	100
200	200	200
300	300	300
400	400	400
500	500	500
600	600	600
700	700	700
800	800	800
900	900	900
1000	1000	1000

Nom	Prénoms	Origine	Page
1914. Mounoud	Juliet	Les Chiolyres	3
1915 Mackenzie	Alexandre-Alphonse	Strattgarne (Ecotte)	18
Marullaz	Jeanne	Morgine (Haute-Savoie)	18
	1917		
Meillard	Ida-Rose	Mezières	42
Mignolet	Richard-Alexandre	Liège (Belgique)	43
Matti	Théophile	Gsteig (Berne)	45
Moret	Lina-Ernestine	Martigny-Ville	46
Matti	Charles-Emmanuel	Gsteig (Berne)	47
	- 1918. -		
Mayor	Fanny	Oron-le-Châtel	54
Margairaz	Charles	Forel (Lavaux)	59
	1919		
Monachon	Juliet-Daniel	Peyres et Pessens	78
Mouron	Oliver-Julie	Charadonne	85
Münzer	Rodolphe	Wohlen (Berne)	89
	1920		
Moylan	Max-Edouard	Le Liew	95
Mauch	Adolphe	Zeufenthal	97
Meyer	Marqueline-Bertha	Augst (Bâle Campagne)	102
Matti	Marie-Elodie	Gsteig (Berne)	104
Meyer	Lina	Grindelwald (Bern)	110
Müller	Marie-Louise	Oberlangenegg (Bern)	115
	1921		
Morel	Emma	Charadonne	119
Mewly	François-Henri	1 ^{er} Antoine (Fribourg)	121
Mercanton	Aloïs	Forel et Sarigny	124
Mayor	Marie	Oron-le-Châtel	128
Murisier	Henri	Puidoux	135
Margairaz	Aimé	Forel	137
22 Magnenet-Ruchonnet	Julien	Baulion	146
Magnin-Bastiau	Albert	Arnex	147
Margairaz-Christau	Gustave	Forel-Losau	151
23 Monnier	Louisa	Arnex	173

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

M

Nom	Prénoms	Origine	Page
Moser	Emile	Schnodenzyl (Solenne)	175
Moret	Leanne - Esther	les Planches	175
Muesier	Aimé	Puidoux	176
Mordasini	Philippe - Jules	Crana (Tessin)	190
1924. Muirier	Henri	Puidoux	196

170

170

170

170

170

170

170

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is faint and illegible due to the low contrast and grainy texture of the image.

Nom	Prénoms	Origine	Page
Naegele	1919 Jean-Louis	Sevrey (Vaud)	69.
Nicolat	1919 Emile - Celestin	d'origine française	90
1923 Nicollier	Rosa-Marguerite	Ormont-Besnes	192

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom

Prénoms

Origine

Page

N

100 200 300 400 500 600 700 800 900 1000

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

52

1880

100

1000

1000

1000

1000

1000

Nom	Prénoms	Origine	Page
	1918 .		
Ogney	Louise-Constant	Ormondo - Dessoud	56
	1920		
Olivier	Sophie	Bylino, la darraz. crano	100
Oesch	Marie	Oberlangenegg	111.

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1000
1000

1000
1000

1000

1000

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

100	100	100	100
200	200	200	200
300	300	300	300
400	400	400	400
500	500	500	500
600	600	600	600
700	700	700	700
800	800	800	800
900	900	900	900
1000	1000	1000	1000

1000
 1000
 1000

	Nom	Prénoms	Origine	Page
1914	Perret	Nancy	Vulliam	1
	Paley	Ernest. Robert	Puidoux	5
1916	Pinget	Lea	Lutry	22.
		1918		
	Pidouze	Ida	Foxel (Luceno)	59
	Ponna	Charles	Gully et Lutry	66
	Pilloud	Louise - Philomène	Châtel St. Denis	68
		1919		
	Penard	Alois	Puidoux	80
	Paley	Marie - Jeanne	"	84
	Pauchon	Marthe	Chexbres	93
	Paley	Louise Marie	Puidoux	99 1920
		1920		
	Pilet	Rose, Suzanne, Marguerite	Dominieres, châteaun d'ex	106
	Pouly	Ida	Aulayes et Montpreveyres	109.
	Pouly	Alfred	Aulayes et Montpreveyres	117.
	Paley	Paul	Puidoux	118 1921.
	Paley	Hemi	Puidoux	131.
	Prahin	Alise	Correvon (vaud)	135
	Pauxoux Zettoni	Georges Emile	Belmont Lausanne	140 1922
	Poletti Zettoni	Amideo	Bignone Italie	148
23	Petter Butkiaz	Sto	Fischenthal	163
	Paley	Marie - Lea	Puidoux	171
	Palez	Rodolphe	de Rux et Lutry	174
	Pasche	Renée - Thérèse	Ferlens	180.
	Pauchon	Gustave - Aimé	Chexbres	181
	Python	Marie - Victorine	Torny le Petit, midres	191
1924.	Paley	Rachel - Marie	Puidoux	194

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom

Prénoms

Origine

Page

P

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

111
100
100

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom

Prénoms

Origine

Page

Q

F. J. B. L. 1878

R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

Nom	Prénoms	Origine	Page
Rey	Henriette - Olga	Chêne-Bourg (Genève)	6
Rafaz	Abraham - Alexandre	Bes	7
Rafun	Cécile - Marie	Corcelles près Payerne	20
	1918		
Rochedieu	Eglantine - Emilie	Chêne-Bougeries (Genève)	53
Rogivue	Maxie	Essalles	60
	1919		
Rufnacht	Louise	Worb (Berne)	78
Rouge	Eugénie - Louise	Le Mont 4 Laubanne	87
	1920		
Revaz	Laure	Salvan	117
Rack-Gillieron	Walter - Albert	Ligerz	149
Rogivue-Chessey	Francois	Châtillon	164
23 Rüttimann	Jean - Louis	Steinhausen (Zoug)	173
Rogivue	Emeline - Ida	Châtillon	177
Roth	Nikolai	Roggweil (Thurgovie)	188

1920

R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom

Prénoms

Origine

Page

R

S
T
U
V
X
Y
Z

S
T
U
V
X
Y
Z

100
101
102

103
104
105

106
107
108

109
110
111
112

113
114
115
116
117
118
119
120

121
122
123
124
125
126
127
128
129
130

131
132
133
134
135
136
137
138
139
140

Nom	Prénoms	Origine	Page
Steinhauser - Mawry	Jeanette - Charlotte	Juggiberg (Berne)	13
Schneider	Ernest	Rapperswil (Berne)	23
Stuby	Henri - Frédéric	Russigny sur Aron	38
	1918		
Simon	Tenzi	Suidoux	67
	1919		
Studer	Rosine - Susanne	Frutigen	79
Schneider	Georges - Robert	Brugg	79
Santschy	Lina - Jeanne	Mollat (V ^d) Sigriswil (Berne)	82
Stäger	Ida - Margarittha	Lauterbrunnen (Berne)	86
Schwendemann	Marie - Marguerite	Pohlern (Berne)	88
	1920		
Junier	Jules Emile	Nods (Bern)	104
Strölin	Alfred	de Stuttgart (Wurtemberg)	108
	1921		
Schlegel	Charlotte	de Grindelwald	123
Strobel	Taul	Dresde (Saxe)	132
Suelliger	Elise - Marguerite	Zweitmimmen (Bern)	137
23 Samson	Louis - Samuel	S ^t Saphorin (Lavaux)	182
Skerchi	Ami	Waltkingen (Bern)	187
24 Sauragot	Gustave - Ernest	Peney - le - Dorat et Villars	197
		Tiercelin	

T
U
V
X
Y
Z

52

.....

T
U
V
X
Y
Z

1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880

1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880

1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890

1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890

Nom	Prénoms	Origine	Page
Tavel	Louis - François	Chardonne	25
Tschumy	Berthe	Sausanne	33.
	1917.		
Terollet	Alice - Marguerite - Eugénie	Martherenges	38.
Testuz	Constant.	Epesses, Sully, Lutry, Puidoux, Chevaller	41.
Tricot	Louise	Vallamand	45.
	1918		
Thore,	Jérôme	Lubiel (dép! du Gers, France)	55.
Testuz	Emile - Henri	Rosé, Savigny, Puidoux, Chevaller	72
	1920		
Terribilini	Anastasia	Vergeletto Tessin	95
Testuz	François	Rivaz	105
Testuz	Paul	Rivaz	113.
Tavel	Olga - Louise	Chardonne.	118 1921.
	1921		
Tettoni	Thérèse	Italie	130
23 Tauxe	Alois	Aigle, Leysin Ormont versous	189
Tettoni	Generoso	Vogogna (Italie)	198
24 Testuz	Suzanne	Rivaz	199

U

V

X

Y

Z

Nom

Prénoms

Origine

Page

MR. J. C. BURMAN

U
V
X
Y
Z

U
V
X
Y
Z

V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page	
1914	Wohnrau	Charles	Chardonney 4 Mergel	1
1915	Wohnrau	Elisa	" "	16
1916	Wenger	Alois	Grindenwald (Berne)	21
	Wenger	Alice	Grindenwal (Berne)	32
1919	Weber	Gustave - Henri	Gossau (Zürich)	70

Y

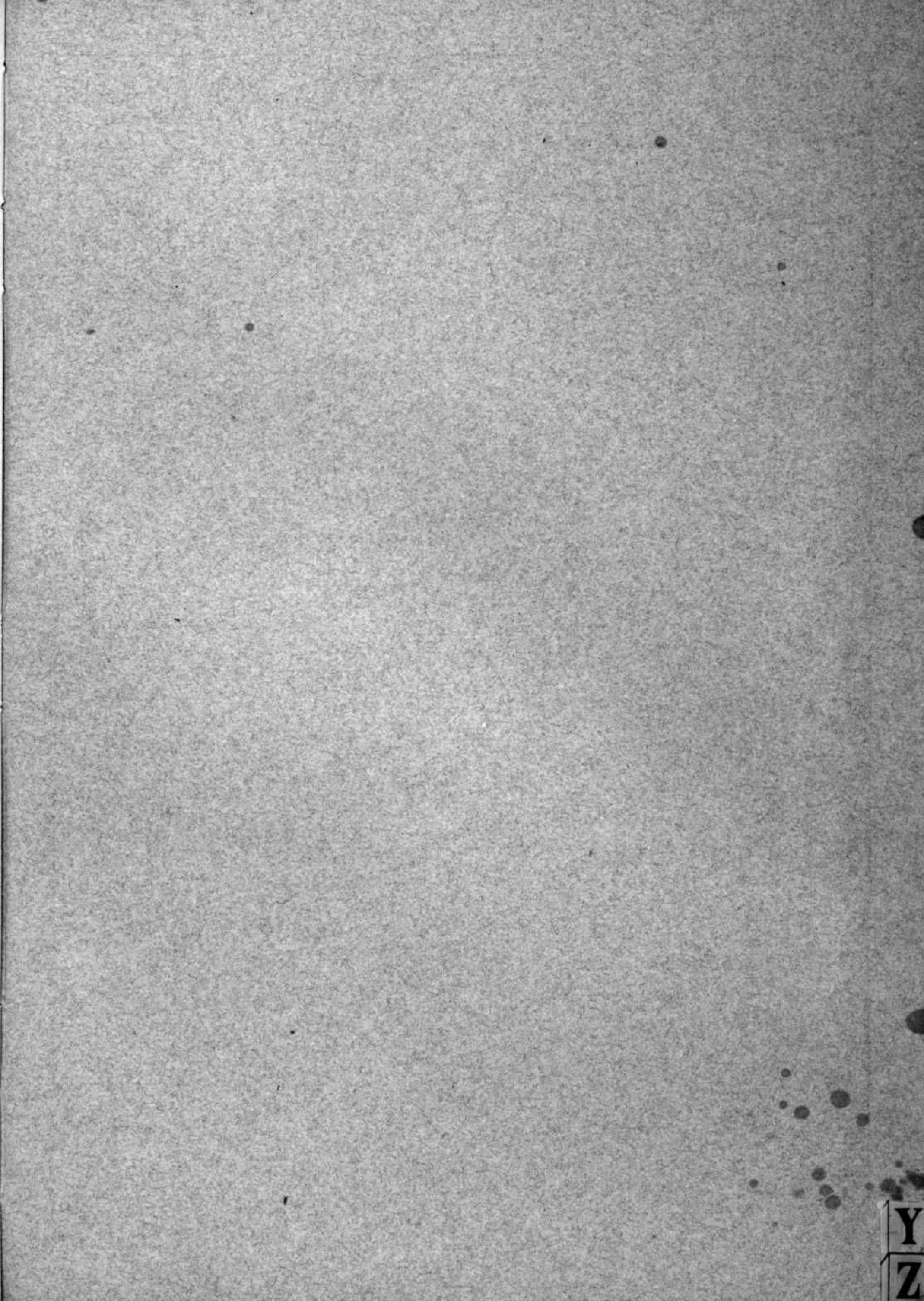
[Faint, illegible handwritten text]

1891
1892
1893
1894

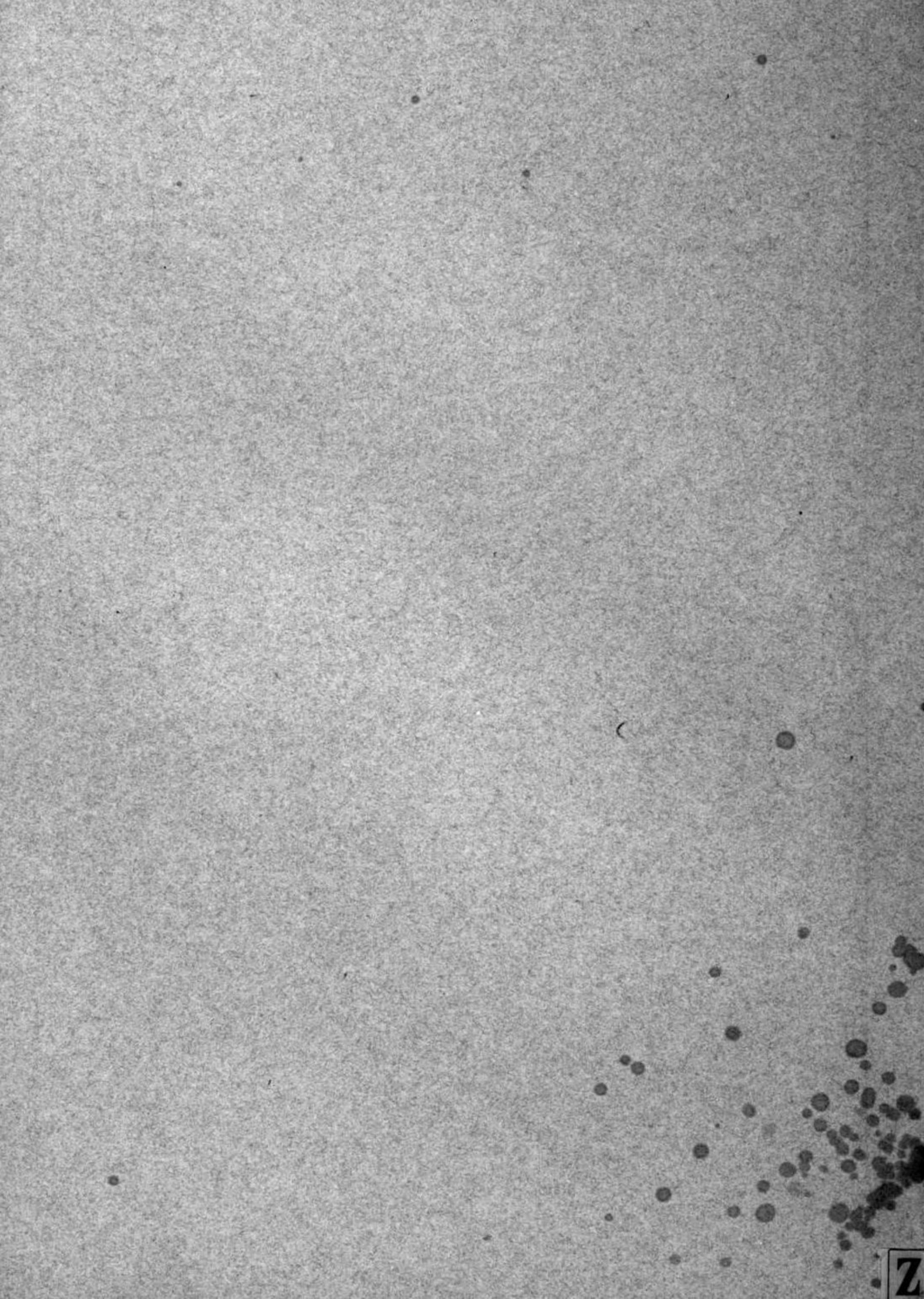
X
Y
Z

12

X
Y
Z



Y
Z



Z

